SOCIÉTÉ
DE
PSYCHOLOGIE PHYSIOLOGIQUE
1886

COULOMMIERS. — IMPRIMERIE P. BRODARD ET GALLOIS.

BULLETINS

DE LA SOCIETÉ

DE

PSYCHOLOGIE PHYSIOLOGIQUE

1886

Deuxième Année. — Tome II.



PARIS

ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1886

BULLETINS

DE LA SOCIÉTÉ

DE PSYCHOLOGIE PHYSIOLOGIQUE

Composition du Bureau.

Président............ M. Charcot.
Vice-présidents....... MM. Paul Janet et Ribot.
Secrétaire général..... M. Ch. Richet.
Secrétaires............ MM. Ch. Féré et E. Gley.
Trésorier-archiviste.... M. H. Ferrari.

Membres titulaires.

MM. G. Ballet.
Beaunis.
Binet.
Bourneville.
Cotard.
Falret.
Fr. Franck.
H. Joly.
Keraval
Landouzy.
Létourneau.
Magnin.
Manouvrier.
Marie.
Marillier.
H. Marion.
L. Olivier.
Périer.
Rabier.

P. Richer.
Ritti.
Rondeau.
Ruault.
Tannery.
H. de Varigny.

Membres honoraires.

MM. Beaussire.
Charcot.
Janet.
Ribot.
Sully-Prudhomme.
Taine.

Membres associés.

MM. Azam.
Barèty.
Bertrand.
Bourru.
Burot.
Espinas.
Fouillée (Alfred).
Gérente (F.).
C. Gessard.
Guéroult (G.).
Guyau.
Héricourt (J.).
Janet (Pierre).
Laennec.
Léchalas.
Lépine.
Mabille.
de Musgrave-Clay.
Paulhan.
Pierret.
Pitres.
Tarde (G.).

Membres correspondants.

ALLEMAGNE.

MM. Ebbinghaus.
Erb (W.).
Exner.
Heidenhain.
Helmholtz.
Kussmaul.
Pfluger.
Preyer.
Wundt.

ANGLETERRE.

MM. Bastian (Charlton).
Broadbent.
Ferrier (David).
Galton (Francis).
Gurney (Edm.).
Hack Tuke.
Maudsley.
Myers (Frédéric).
Romanès.
Russell-Reynolds.
Sigerson.
Sully (James).
de Watteville.

BELGIQUE.

M. Delbœuf.

ÉTATS-UNIS.

M. William (James).

ITALIE.

MM. Ferri (Enrico).
Garofalo.
Lombroso.
Lussana (Filippo).
Mantegazza.

Morselli (H.).
Mosso.
Righi.
Tamburini.

PAYS-BAS.

M. Donders.

RUSSIE.

M. Dogiel.
N. Grote.
Mendelssohn.
Mierzejewski.
Ochorowicz.

SUÈDE.

M. Kjelberg.

SUISSE.

MM. Herzen.
Schiff (Maurice).

BULLETINS

DE LA SOCIÉTÉ

DE PSYCHOLOGIE PHYSIOLOGIQUE

I

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DU TYPE CRIMINEL [1]

RECHERCHES EXPÉRIMENTALES

Par M. R. Garofalo.

Les notes suivantes peuvent présenter quelque intérêt, non pas, à coup sûr, à cause du nombre très limité d'observations que j'ai pu faire, mais à cause de la méthode que j'ai suivie.

Que fait-on, d'habitude, pour étudier le type criminel? L'on se rend, pourvu des instruments de l'anthropométrie, à un bagne ou à une prison, et l'on choisit quelques sujets parmi ceux dont la mine est la plus mauvaise, dont la laideur est la plus repoussante, et qui offrent quelques-uns des caractères les plus fréquents et les plus saillants du type criminel. On les interroge directement sur leurs crimes, et, le plus souvent, c'est suivant leurs réponses qu'on prend des notes et qu'on dresse ensuite des planches.

Cette méthode laisse au dernier plan l'examen psychologique du malfaiteur dont le procès aurait donné la clef.

Mais les dossiers n'existant pas dans la maison de peine, il faut se contenter des notices très brèves et incomplètes contenues dans les registres de l'établissement, à moins de croire aveuglément aux renseignements que le détenu fournit lui-même lorsqu'on le décide à parler.

J'ai pensé que, si l'on commençait par choisir ses sujets au point de vue psychologique et si l'on passait ensuite à l'examen anthropologique, on pourrait obtenir des résultats plus satisfaisants. On pourrait dire alors quelle est la proportion des anomalies physiques remarquées dans un nombre donné de malfaiteurs dont le type criminel a été établi préalablement, au point de vue psychologique, pendant que, selon la méthode pratiquée jusqu'à aujourd'hui, ce lien nous échappe presque constamment. Il se peut, en effet, que les individus choisis pour leur lai-

1. Séance du 2 novembre 1885. Présidence de M. Charcot.

deur ou leur difformité ne soient pas des criminels remarquables psychologiquement et, même, qu'ils soient tout simplement des délinquants occasionnels, pendant qu'on laisse de côté de vrais malfaiteurs dont le physique n'a pas attiré l'attention par quelque anomalie frappante. Cela justifie bien des doutes de la part des incrédules. En tout cas, le procédé que je propose me paraît une contre-épreuve excellente.

Pour ce genre d'expériences, il faut avoir en même temps à sa disposition les dossiers de la justice et les prisons. Ma charge de procureur du roi me plaçait dans ces conditions. Malheureusement, je n'ai pu faire qu'un très petit nombre d'observations, mais j'ai obtenu des résultats tellement encourageants que je ne doute pas que cet exemple ne tente quelques-uns de mes collègues. C'est dans cet espoir que je me décide à une publication, qui, n'était la méthode, n'ajouterait que trop peu de données à la science elle-même.

J'ai commencé par prendre note pendant un an de tous les procès de meurtre et d'assassinat dont je dirigeais l'instruction et qui se distinguaient par l'atrocité des circonstances ou par l'absence d'un motif en quelque sorte proportionné au crime. J'ai dû me restreindre à une seule année, parce que, après ce temps, je n'aurais plus retrouvé mes sujets qui, ayant été condamnés par les assises, seraient déjà partis pour quelque bagne lointain, à moins qu'un verdict d'acquittement ne leur eût rendu la liberté.

La simple lecture des pièces était déjà suffisante pour me convaincre qu'il s'agissait d'individus tout à fait dénués de sens moral. Dès lors, le type criminel était à peu près établi, au point de vue psychologique. Il me restait seulement à le compléter par la vue du sujet, à l'égard de l'intelligence, de la fourberie ou de l'abrutissement, du repentir ou de l'indifférence, etc.

Les anomalies anthropologiques que j'avais ensuite à remarquer ne faisaient que me confirmer dans l'idée d'une correspondance entre la dégénération physique et la morale. Et *pas un seul* des individus ainsi étudiés n'était exempt de quelque caractère très frappant des races inférieures de l'humanité. Quoiqu'il existe de vraies natures de criminels dont le physique n'a rien d'anormal, il faut dire que c'est l'exception et que, dans la plupart des cas, la difformité de l'extérieur s'ajoute à l'anomalie de l'organisation psychique.

1° J'ai commencé par Sed..., un garçon de vingt ans, *sans parents avoués*, qui dès l'âge de seize ans avait été condamné pour vol à vingt jours de prison. Quelques mois après, il avait commis un deuxième vol et avait subi une peine du même genre. Toujours dans la même année le voilà récidiviste pour la seconde fois et condamné à trois mois de prison. L'année suivante, à ce qu'il raconte, il débute par un coup de couteau produisant une maladie très grave; mais ce qu'il y a d'inexplicable, c'est qu'il m'a été impossible de trouver dans le dossier la moindre trace de ce crime.

Il arrive tout de suite au meurtre dans les circonstances suivantes. Un jeune mendiant étranger avait tendu la main pendant tout un matin aux habitués du café de M... Le jour suivant, on le trouva mort dans le puits du cabaret où il logeait, en présentant sur son corps les traces évidentes d'un outrage tout récent.

Sed... se dénonça de lui-même. Il prétendait avoir commis ce meurtre pour se venger d'une pierre que l'enfant lui avait lancée le jour avant. Il raconta que, l'ayant trouvé endormi dans l'étable, il l'avait saisi dans ses bras et lui avait déclaré que, pour se venger, il allait le jeter dans le puits; ce qu'il exécuta malgré les prières et les pleurs de la victime. Il niait très résolument de lui avoir fait toute autre sorte de violence.

Sed... eut le bonheur de trouver des magistrats aux entrailles paternelles. L'outrage à la pudeur fut exclu, et même, malgré sa confession, on alla jusqu'à dire qu'il n'y avait pas de preuve de la préméditation. C'est pourquoi l'accusation fut de simple meurtre. Le jury, ne voulant pas se montrer moins tendre que les magistrats, lui accorda des circonstances atténuantes, ce qui ne le fit condamner qu'à cinq ans de réclusion. Il sera libre de recommencer ses crimes dès l'âge de vingt-trois ans.

Examen psychologique. — Il s'agissait évidemment d'un viol suivi de meurtre, ce qui est confirmé par ses habitudes impudiques, qui obligèrent la direction de l'établissement à l'isoler complètement.

Voilà donc un sujet qui tour à tour se révèle voleur, sanguinaire, pédéraste et assassin. Tout cela avant l'âge de dix-huit ans. Il y a donc absence complète de tous les instincts moraux élémentaires qui forment ce qu'on appelle sens moral.

Il répondait à mes questions d'une manière indifférente, apathique, sans tâcher le moins du monde de s'excuser, comme s'il n'en valait pas la peine, excepté pour le viol, qu'il s'entêtait à nier. Le meurtre de l'enfant lui paraissait une affaire très insignifiante. Le plus profond égoïsme m'a été révélé par les seules préoccupations qu'il avait de sa santé un peu détériorée et de la date où sa détention devait avoir un terme. Il ne faisait que me questionner à cet égard, pendant que je tâchais de lui représenter l'horreur de son crime.

Examen anthropologique. — Il avait le *regard froid*, l'*œil fixe*, traits caractéristiques de l'assassin. Son crâne était *plagiocéphale* et sa figure présentait un défaut de symétrie très remarquable. Il avait enfin le *front petit et fuyant*, et un *prognathisme* exagéré, traits qui sont les plus saillants dans les races inférieures et dégénérées [1].

1. Le professeur Virgilio, directeur de la maison d'Aversa, ayant eu la bonté de m'accompagner dans cette visite et presque toutes les suivantes, relevait en même temps l'indice céphalique, mais j'omets ces mesures, qui n'ont pas beaucoup d'importance pour l'anthropologie criminelle.

2° Le deuxième cas n'est pas moins intéressant, quoique moins compliqué. Ner..., un jeune homme, à dix-huit ans fut condamné à quinze francs d'amende pour avoir fait des dégâts sans aucun but d'utilité personnelle, mais par pur instinct de vandalisme. L'année suivante, le tribunal lui infligea trois ans de prison pour menaces et blessures. Il obtint la liberté provisoire et, pendant ce temps, fut déclaré apte au service militaire, qu'il aurait dû commencer après l'expiation de sa peine. Le jour où il apprit cela, il dit à un de ses amis : « *Il me faut passer trois ans en prison et trois à l'armée; j'aime autant le bagne; c'est pourquoi je m'en vais tuer quelqu'un.* » Le soir il monte sur un char à bancs, et, prenant les rênes, il lance le cheval au galop, se croise avec une lourde charrette qui venait au pas, pousse dessus et s'en fait renverser. Il se relève, prend son pistolet et en ajuste deux coups à un pauvre vieillard, assis sur la charrette au rebours, et qui tombe foudroyé. Il décharge ensuite les autres coups sur le cocher, le manque et s'enfuit.

Examen psychologique. — On n'avait pas la moindre trace de l'assassin, mais les carabiniers soupçonnèrent aussitôt Ner..., à cause, disent-ils dans leur procès-verbal, de *son caractère sanguinaire*. Arrêté et reconnu par le cocher, il avoue, il raconte l'histoire dans tous ses détails sans exprimer le moindre repentir pour avoir tué un homme qui ne lui avait fait aucun mal. Il a gardé la même indifférence avant et après sa condamnation à quinze ans de travaux forcés (ce qui lui rendra sa liberté à l'âge de trente-cinq ans). Il a répondu brièvement à mes questions, souriant, apathique.

Voilà donc un type de criminel qu'on peut déterminer psychologiquement par l'absence du sens moral, même avant d'en avoir une nouvelle preuve par son physique anormal.

Examen anthropologique. — Ner... a l'œil *froid*, le regard calme et *apathique*, le front *bas et fuyant*, les oreilles difformes, les dents extrêmement longues, aiguës et placées dans un affreux désordre; presque *pas de barbe; — prognathisme* très marqué du maxillaire supérieur.

Quant à l'hérédité, son père était ivrogne et à moitié fou. Ner... est enfin d'une gracilité extrême, et présente des traces de scrofules, cette maladie caractéristique des familles dégénérées.

3° Tuf..., paysan, veuf à vingt-huit ans, épousa une jeune femme d'une remarquable beauté. On lui avait promis quelques centaines de francs de dot, mais la misère de la famille de sa femme en faisait toujours retarder le payement. Il en vint à regretter de n'avoir pas épousé la sœur de sa première femme, qui avait des économies. Il commença à maltraiter sa jeune épouse, à la frapper, à lui faire toutes sortes d'injures. Elle avait un caractère doux qui lui empêchait de réagir, et assez de dignité pour ne pas raconter ses malheurs à des indifférents. Elle sanglotait quelquefois seulement avec ses amies les plus intimes.

Une nuit, Tuf... l'arrache de son lit, la jette à terre, lui applique les

genoux sur la poitrine, et, de ses mains, lui serre la gorge. Elle le prie de la laisser vivre, pleure, se débat... Le supplice dure *une demi-heure;* c'est l'assassin lui-même qui le raconte. Enfin il la relève, la traîne après lui dans la cour et la jette dans un puits. Le matin les voisins découvrent le corps, le retirent du puits. Tuf... voit bien qu'on le soupçonne, mais ne se soucie pas de se défendre; il avoue cyniquement, ennuyé de chercher des prétextes. Le seul mobile a été la cupidité; il voulait se défaire de sa femme pour épouser l'autre qui avait de l'argent. Il n'a pas le moindre remords. Très superstitieux du reste; il porte au cou un rosaire, et invoque la Vierge à chaque instant.

Hérédité. — Tuf... n'est que l'échantillon le plus parfait d'une famille de brutes. Son père était ivrogne, querelleur, et l'un des hôtes les plus fréquents de la prison communale.

Un frère de Tuf..., âgé de trente-sept ans, avait été condamné plusieurs fois pour vol, coups, blessures, dégâts volontaires. A peine la justice s'est-elle emparée de Tuf, son frère cadet, non moins digne que l'autre, dévalise sa maison; l'aîné arrive et, de peur d'être volé de sa part, le frappe et le défigure à coups de dents.

Anthropologie. — J'ai remarqué la difformité des oreilles, le *front bas et fuyant*, les cheveux *crépus, presque laineux*, comme ceux d'un noir africain, très peu de force musculaire (ce qui explique la longue durée du supplice de sa femme). Son crâne est *ultra-brachycéphale* et *scaphocéphale*, Enfin, la prunelle de ses yeux ne réagit que très légèrement aux excitations douloureuses [1].

4° Cost... tua d'un coup de fusil un enfant qui passait à côté de lui et qui ne le connaissait même pas. N'ayant rien à dire pour sa défense, il nia d'avoir tiré le coup de fusil, quoique plusieurs témoins l'aient vu coucher en joue le malheureux enfant.

Anthropologie. — Il est *microcéphale* et *scaphocéphale*, *très prognathe*, et a la partie inférieure de sa figure extrêmement longue (*dolicoprosopie*). Il est complètement dépourvu de barbe; *son front est remarquablement étroit et fuyant*. Il souffre d'une encéphalopathie qui a paralysé tout le côté gauche. Il parle à peine et a le regard vide. Son père était imbécile.

Voilà un type de criminel où l'anomalie physique et morale est excessive et tout à fait pathologique. C'est ce qui rend ce cas moins intéressant pour nos recherches.

5° Turc..., âgé de trente-quatre ans, était connu pour son caractère violent et querelleur. Il avait demandé une permission de chasse, qui lui avait été refusée. Il avait à son service un garçon qui, un beau jour, le quitta. Turc... se met aux aguets et le tue d'un coup de fusil. Le meurtre n'avait eu d'autre mobile que le dépit de Turc... pour avoir été quitté par son domestique.

1. Tuf... a été depuis condamné à mort par la cour d'assises.

Psychologie. — L'anomalie morale est, dès ce moment, évidente. Il a tué pour se venger, et se venger de quoi? De ce qui, pour lui, était une offense très grave, pendant que toute autre personne n'y aurait vu tout au plus qu'un manque d'éducation. Voilà donc ce qu'on appelle dans le langage ordinaire une disproportion entre la cause et l'effet, et qui, réellement, est une disproportion explicable par l'anomalie psychique de l'agent. Un autre, à sa place, eût été simplement vexé par la conduite de son domestique; pour lui, c'est un affront qui ne peut être réparé que par un meurtre.

Hérédité. — La mère de Turc... est morte en état de démence; son frère était très excentrique et méchant. Turc... a eu trois enfants morts d'éclampsie en bas âge.

Anthropologie. — Il est *trochocéphale,* anomalie crânienne très remarquable et qui est l'exagération de la brachycéphalie. Sa figure est excessivement courte (*brachyprosopie*) [1].

6° 7° et 8°. J'ai fait suivre l'examen de ces cinq types sanguinaires, dénués de sens moral, celui de trois autres dont le caractère principal est l'*impulsivité,* c'est-à-dire le manque de résistance aux impulsions de la colère ou à la surexcitation nerveuse produite par l'alcoolisme, par l'hérédité de parents alcooliques, convulsionnaires, fous ou épileptiques.

Cette classe de criminels forme l'anneau qui relie les malfaiteurs par instinct aux délinquants occasionnels. En effet, quoique le crime ait chez eux un germe dans l'organisme individuel semi-pathologique, ce germe resterait improductif et latent s'il ne s'y ajoutait quelques vives impulsions du monde extérieur, de sorte que, comme chez les délinquants occasionnels, le crime a l'aspect d'une réaction; toutefois cette réaction n'est pas proportionnée à l'impulsion extérieure.

C'est le plus souvent une querelle, des gros mots, des injures, sans coups, sans armes, qui suffisent pour produire la résolution du meurtre et la faire réaliser sur-le-champ. Les anomalies du crâne et le type des races inférieures, que l'on remarque si fréquemment dans le criminel par instinct, sont presque toujours absents dans le type impulsif, mais en revanche on trouve, dans ces individus, des anomalies nerveuses ou d'autres maladies frappantes.

Voilà les trois sujets appartenant à cette classe que j'ai examinés après en avoir deviné le type d'après la lecture des pièces de leurs procès.

Jav..., vingt-cinq ans, déjà condamné trois fois pour coups, blessures, menaces, outrage à la pudeur. Il avait été arrêté dernièrement, ayant tiré un coup de fusil à sa jeune femme après s'être querellé avec elle. Les frères de son père étaient morts d'apoplexie, ses enfants à lui venaient de mourir d'éclampsie. Il nous avoua qu'il était grand buveur

1. Turc... a été, depuis, condamné pour *simple meurtre* à 15 ans de travaux forcés.

de vin et de liqueurs. Il avait une *hémiatrophie faciale*, mais pas d'autres anomalies anthropologiques ; œil très brillant, physionomie agréable.

Carn..., vingt-cinq ans, condamné *neuf fois* pour coups, blessures, menaces, etc., venait d'être arrêté pour tentative de meurtre *en rixe*.

Tous ses frères avaient eu des comptes à régler avec la justice. Son père était ivrogne, et, lui-même, un buveur incorrigible.

On ne remarquait dans sa figure qu'une hémiatrophie faciale peu prononcée. Œil doux, traits réguliers.

Brun..., trente-huit ans, déjà condamné à des peines très graves pour blessures, outrage à la force publique, meurtre. Il était arrêté sous l'imputation de tentative d'homicide à coups de pistolet.

Des oncles et des cousins à lui étaient fous. Il était ivrogne, très nerveux et excessivement susceptible au froid. Crâne normal, brachycéphale; aucune anomalie frappante; traits réguliers; expression douce.

9° J'ajoute une observation toute récente. Il s'agit d'un criminel par instinct, d'un satyre-assassin, à ce que je pense, qui probablement restera impuni par défaut de preuves.

Ad..., vingt-trois ans, apprenti coiffeur, a enlevé une jeune fille de quinze ans et l'a fait disparaître. Il est arrêté sous l'imputation de rapt. Voilà déjà cinq mois, et la jeune fille n'a pas été retrouvée. Il se déclare innocent et prétend ne l'avoir jamais connue, pas même comme voisin.

Examen psychologique. — Je suis allé l'interroger en compagnie du juge d'instruction. Nous nous sommes aperçus tout de suite avoir affaire à un criminel endurci, un de ceux qui n'avouent jamais. Il a commencé par nier avoir subi des condamnations précédentes, malgré les documents que nous lui avons lus et qui établissaient la récidive. Il s'est même entêté, jusqu'à ce que, menacé d'être laissé sans lui faire rendre son interrogatoire, il a feint tout à coup de se souvenir d'une condamnation pour vol.

Il a continué ainsi de mensonges en mensonges, sans se laisser troubler par notre incrédulité, impassible à l'idée qu'on allait le soupçonner auteur de l'assassinat de la jeune fille, sans trahir par aucun mouvement la terreur de la guillotine ou du bagne à perpétuité, insensible à toutes sortes de reproches et de soupçons. On a eu beau insister; impossible d'obtenir la moindre réaction, la moindre expression de quelques sentiments d'honneur, d'amour-propre, d'indignation.

Examen anthropologique. — Type parfait de criminel-né : *bosses frontales proéminentes*, lèvres grosses, épaisses, sensuelles, *prognathisme* maxillaire, *longueur énorme* de la partie inférieure de la figure; cheveux *crépus* et *touffus*, *pas de barbe*, saleté dégoûtante. Au moral et au physique donc, le spécimen d'un sauvage.

Ces premières recherches ont, comme on le voit, confirmé la théorie du type criminel.

Les meurtriers que j'ai choisis sans les avoir jamais vus, uniquement parce que je soupçonnais leurs anomalies psychiques, m'ont donné la preuve de la plus parfaite insensibilité morale, du manque le plus complet de sens moral, et à cela il s'est toujours ajouté quelques anomalies physiques frappantes, surtout celles qui ont rapport aux races inférieures, savoir le prognathisme, le front fuyant, le manque de barbe, les cheveux crépus, etc. Leur figure est presque toujours laide et repoussante, l'œil terne, éteint, l'esprit lourd, la parole lente et brève. Les criminels impulsifs, au contraire, quoique malades et souvent mal conformés, n'ont aucune expression sinistre; leur anomalie se réduit au désordre ou à la faiblesse du système nerveux. Ce sont des organismes pathologiques, pendant que les premiers sont une variété de l'espèce humaine, les représentants peut-être, au sein de notre civilisation, des hommes préhistoriques ou sauvages, des phénomènes de réversion, ou, si l'on veut, de dégénération, ce qui, au fond, revient au même, au point de vue du criminaliste.

M. Tarde, dans un article rempli de remarques profondes et originales sur la question du type criminel[1], s'oppose à l'idée, avancée par M. Lombroso, que la criminalité ne soit que la « sauvagerie survivante », tout en admettant « des ressemblances anatomiques et physiologiques *incontestables* » entre le criminel-né et le sauvage préhistorique ou actuel. « Le premier est plutôt un monstre, dit-il, et, comme bien des monstres, il présente des traits de régression au passé de la race ou de l'espèce, mais il les combine différemment, et il faudrait se garder de juger nos ancêtres d'après cet échantillon » (page 617).

Quant à la réalité du type criminel, M. Tarde ne la conteste pas, mais il y voit presque un type *professionnel,* comme celui du paysan, du marin, du prêtre, etc., types reconnaissables, quelles que soient la race et la nationalité de l'individu. Il ne s'agit pas seulement d'habitudes musculaires et nerveuses identiques nées de la routine d'un même métier et capitalisées en traits physiques acquis. « Certains caractères anatomiques apportés en naissant, d'ordre exclusivement vital et nullement social dans leurs causes, formés par génération seulement et où l'assimilation n'entre pour rien, font partie du signalement moyen propre à *chaque grande profession,* sinon à chaque grande classe sociale » (page 620).

C'est une hypothèse qui, l'auteur même en convient, aurait plus de chance d'être vérifiée si « nulle barrière factice ne s'opposait au meilleur emploi possible des vocations individuelles ». Alors il ajoute : « Dans chaque profession il n'y aurait que des gens nés et jusqu'à un certain point conformés pour elle » (page 623).

On pourrait se demander si, tout en étant entièrement libre de choisir son état, ce choix en serait plus éclairé. Pourrait-on savoir si l'on a réellement les aptitudes nécessaires pour avoir du succès? N'est-on

1. Voir *Revue philosophique,* n° de juin 1885.

pas très souvent le jouet d'une illusion quant à la vocation qu'on prétend avoir? C'est pourquoi il est très peu probable que, à l'avenir, le type professionel se distingue plus clairement qu'aujourd'hui. Quant à la facilité de distinguer un paysan d'un soldat, et un prêtre d'un ouvrier, je doute fort que ce soit pour bien d'autres signalements que la conformation physique.

Comment expliquer d'ailleurs que les caractères psychologiques et physiologiques du criminel-né se rencontrent si peu fréquemment dans les vrais délinquants de profession, les *pick-pockets*, par exemple? Ce sont pourtant les récidivistes les plus endurcis, les incorrigibles par excellence, pendant que des criminels présentant les caractères les plus saillants du type n'ont presque jamais le temps de devenir habituels. Ils frappent souvent, dès le commencement, un grand coup qui les mène tout droit au bagne ou à l'échafaud; et, en tout cas, ce sont précisément ceux auxquels le crime ne rapporte généralement pas autre chose que l'assouvissement d'un instinct féroce.

Les types professionnels de M. Tarde n'ont pas, d'ailleurs, été étudiés jusqu'à présent. L'existence en est donc douteuse, quoiqu'elle ne soit pas invraisemblable; on peut en effet harmoniser cette idée avec celle de la localisation des facultés intellectuelles, qui cependant n'est encore qu'une hypothèse.

Notre type criminel, au contraire, a déjà été précisé par un grand nombre d'observations, et, soit qu'on le considère comme un phénomène de réversion ou comme une simple monstruosité, il n'en est pas moins vrai que ce type se rapproche beaucoup des races inférieures de l'humanité, dont le criminel a en même temps les instincts, les convoitises, la légèreté, la volubilité et l'imprévoyance.

R. GAROFALO,
Subst. du Procureur du Roi, à Naples.

Naples, le 28 septembre 1885.

II

LES PREMIÈRES EXPÉRIENCES SUR L'ACTION DES MÉDICAMENTS A DISTANCE[1]

Par MM. Bourru et Burot.

Un jour, à la clinique médicale de l'École de Rochefort, il nous est tombé dans les mains un nommé V..., atteint de grande hystérie. Au moment où nous avons commencé à l'étudier, il sortait d'une série d'attaques qui l'avaient laissé hémiplégique avec hémianesthésie sensitivo-sensorielle à droite. Cet homme était en même temps des plus impressionnables à toutes les pratiques de l'hypnotisme.

Nous nous mîmes à étudier l'action des métaux. L'argent, le plomb furent absolument inactifs; le zinc, le cuivre, le platine, le fer, l'acier, eurent chacun une action différente; les uns, le fer, l'acier, produisaient le transfert; d'autres, le zinc, le cuivre, le platine, amenaient au lieu d'application des douleurs, du tremblement, de la congestion vasculaire. L'or eut une action particulièrement frappante. Le contact d'un objet d'or sur la peau produisait aussitôt une douleur atroce de brûlure; une bague en or, un bouton de manchette qui par mégarde touchait les doigts, le visage du malade, lui faisaient pousser un cri. A travers les vêtements, à travers la main fermée de l'expérimentateur, le malade ressentait de la douleur. Bien souvent nous avons glissé dans son lit, sans qu'il s'en aperçût, tantôt une pièce d'or, tantôt une pièce d'argent; celle-ci restait ignorée; la première produisait bientôt une vive douleur; le malade se tournait vivement, cherchait jusqu'à ce qu'il eût éloigné l'objet gênant. De même en tenant à 10, 15 centimètres de distance, un objet d'or, en dehors du regard et de l'attention du malade, c'était comme un charbon ardent. Encore n'était-ce pas seulement un phénomène subjectif. Un jour que dans une violente crise d'agitation en somnambulisme, à l'asile de Lafond, notre confrère M. le docteur Mabille dut, pendant plusieurs heures, aider à maintenir V..., une bague qu'il portait au doigt produisit au poignet de V... une vraie brûlure avec phlyctène et plaie consécutive.

Que de fois nous avons approché des objets, montre, porte-crayon en bronze d'aluminium, qu'au premier coup d'œil on ne pouvait

1. Séance du 28 décembre 1885 (M. Charcot président).

distinguer des bijoux d'or! Jamais le malade ne s'y est trompé une seconde.

Le mercure agissait comme l'or; nous nous en sommes aperçu un jour que nous avions mis un thermomètre; la sensation de brûlure fut instantanée, et pourtant dans un thermomètre le mercure est complètement enfermé dans le verre.

M. le docteur Mabille mit un jour sur l'avant-bras un thermomètre entièrement recouvert d'étoffe pour que le malade ne le reconnût pas; au point de contact il se fit une brûlure, un soulèvement de l'épiderme, une plaie à la suite.

Voulant poursuivre cette série si curieuse des métaux, nous eûmes recours à leurs composés, pour nous assurer de leur action. Le chlorure d'or en solution, enfermé dans un flacon bouché, agit comme son métal, mais avec moins de violence. Le contact put se prolonger et produisit le transfert. Le nitrate de mercure en flacon eut également les effets atténués du mercure métallique, et amena le transfert.

Les sulfates de fer, de zinc, de cuivre, avaient l'action de leur métal; le nitrate d'argent, les carbonate et sulfate de plomb furent inactifs comme leur composant métallique.

Il était donc démontré que les sels agissaient comme leur métal, et cette donnée facilitait les expériences ultérieures.

Le métal gazeux, l'hydrogène, pouvait encore être essayé sans être en combinaison. Une éprouvette pleine d'hydrogène fut mise en contact avec la main, puis on dirigea un jet de ce gaz sur le bras et sur la nuque. Dans les deux cas, il se produisit des mouvements rythmés du membre droit, un rire spasmodique; la verge entra en érection et la physionomie prit une expression de satisfaction voluptueuse.

Des contre-épreuves furent faites avec un jet de gaz carbonique, avec un courant d'air léger, qui ne produisirent jamais cet effet spécial d'excitation génésique.

Ayant l'intention de poursuivre ces recherches sur les métaux alcalins, qui ne sont pas maniables à l'état libre, nous avons pris un gros cristal d'iodure de potassium enveloppé de papier et l'avons appliqué sur l'avant-bras. Bientôt survinrent des bâillements et des éternuements.

Dans ces deux derniers essais, alors que nous cherchions les effets des métaux : effets locaux, douleur, convulsions; effets généraux de transfert, nous obtenions, à notre grande surprise, avec l'hydrogène une excitation génésique, avec l'iodure de potassium des mouvements de bâillement, d'éternuement surtout, qui rappelaient l'action physiologique et médicamenteuse de cette substance.

Ceci se passait le 22 mai 1885, en présence de plusieurs de nos collègues.

Ces faits nous poussaient dans une voie nouvelle et bien plus large. Il ne s'agissait plus de métaux ou de composés métalliques; nous devions rechercher les effets médicamenteux et toxiques. Allions-nous

reproduire, par une simple application extérieure, l'action physiologique des corps les plus variés?

Le surlendemain, 24 mai, un morceau d'opium brut enveloppé de papier est placé sur la tête de V... En moins d'une minute, les paupières se ferment, les muscles tombent en résolution; V... est complètement endormi, la tête repose sur l'oreiller, la physionomie est tranquille, la respiration ample et régulière. On l'appelle en lui criant aux oreilles, on lui ouvre les yeux, on le secoue, rien ne le tire du sommeil; un objet d'or est impunément posé sur différentes parties du corps; il ne sent rien. Après dix minutes, le réveil se fait spontanément; V... se frotte les yeux, a des pandiculations, des bâillements, comme au sortir d'un sommeil ordinaire. On renouvelle l'expérience en changeant le lieu d'application : sur le front, la nuque, le côté droit ou gauche de la tête, la main et jusqu'à la plante des pieds, l'effet est toujours le même.

Le lendemain, 25 mai, toujours en présence de plusieurs collègues de plus en plus intéressés à nos expériences, nous essayons la série des alcaloïdes de l'opium. Un paquet de morphine dans du papier, appliqué sur le front, après une minute, donne un sommeil calme, avec respiration ample et facile, qui dure cinq minutes. Le réveil est progressif.

Un flacon de narcéine procure un sommeil tranquille avec balancement de la tête de droite à gauche. Le réveil est brusque et s'accompagne d'une sensation de froid.

Un fragment de codéine sur le front donne immédiatement le sommeil, avec respiration stertoreuse et ronflement. Après six minutes, la respiration est plus facile et plus lente. Après douze minutes, survient le réveil qui s'accompagne de nausées et de sensation très vive de froid.

Un flacon de narcotine au contact du poignet droit donne quelques convulsions de la face du même côté, et, au point d'application, une sensation de brûlure qui oblige d'enlever le flacon. On le remplace par un flacon de chlorhydrate de narcotine. Quelques mouvements se produisent dans le bras et dans la face, mais le contact peut être prolongé; le sommeil survient, dure un quart d'heure et est suivi de douleurs de tête qui arrachent des plaintes.

La thébaïne a occasionné un sommeil entrecoupé de secousses convulsives générales.

Les divers alcaloïdes de l'opium avaient donné une action commune, le sommeil avec des phénomènes spéciaux à chacun d'eux, dont le plus important est la convulsion de la narcotine et de la thébaïne.

Les jours suivants, les expériences furent poursuivies. Un flacon d'atropine est mis au contact de la plante du pied; après trois secondes, le sujet reste immobile, les yeux ouverts; bientôt les paupières se ferment, les yeux sont convulsés, et après quelques instants les pupilles se dilatent. Au réveil, il existe de la photophobie. En faisant agir l'atropine pendant l'action de la morphine ou de la narcéine, les pupilles contractées se dilatent.

Le chloral dans du papier, appliqué sur le bras, en moins d'une minute donne un sommeil avec ronflement.

La nicotine appliquée sur plusieurs régions ne donne absolument rien,

Un flacon de digitaline à la plante du pied amène presque immédiatement des efforts de vomissements, de crachotements; le pouls est faible et inégal, la respiration suspirieuse, entrecoupée. Ces phénomènes arrivèrent à une intensité qui alarma sérieusement plusieurs médecins qui assistaient à l'expérience.

Le sulfate de quinine en flacon n'eut aucun effet; appliqué directement sur le front, la tête se mit à trembler, et à la fin de l'action le sujet accusa une violente céphalalgie.

De même la caféine en flacon n'eut aucun effet; appliquée directement sur le bras, il y eut une violente excitation, de très longue durée, avec accélération notable du pouls et de la respiration.

Un des jours suivants, le malade étant couché le soir, on glisse sous son oreiller un paquet de feuilles de jaborandi. En moins d'une minute, les paupières se ferment, le sommeil survient avec résolution complète. Trois minutes après, le sommeil cesse, la salive coule de la bouche, filante; la peau est humide; le malade s'essuie, se plaint de chaleur. En reprenant conscience, il annonce un goût sucré au moment où il boit du lait ou lorsqu'il met une cigarette à ses lèvres. Cette action saccharifiante de la salive, consécütive à l'action de la pilocarpine signalée par M. Vulpian, nous était inconnue; c'est le malade qui nous l'a apprise. Nous ferons remarquer que dans cette expérience la substance active n'avait eu aucun contact avec la peau, était même demeurée éloignée.

Ici s'arrête la première série de nos expériences et, nous osons le dire, la plus importante et la plus décisive. Comme on pense bien, malgré toute notre réserve, elles avaient fait du bruit et ému l'opinion dans l'École de médecine. Tous les médecins qui avaient voulu voir étaient surpris autant que possible, mais absolument convaincus de la réalité de ces phénomènes. Parmi ceux qui n'avaient pas vu, comme c'est l'ordinaire, se trouvaient tous les opposants. Les uns niaient résolument, sans daigner s'expliquer davantage. D'autres regardaient V..... comme un habile simulateur qui se jouait de nous.

Tous les médecins qui ont manié des hystériques, qui ont fait de l'hypnotisme, de la suggestion et autres pratiques analogues, savent parfaitement qu'il est toujours possible de dépister la simulation. Nous ne nous attarderons pas à le démontrer.

Ces procédés à notre égard ne pouvaient nous laisser indifférents, venant de personnes dont nous devions attendre de la bienveillance, mais ils ne pouvaient nous arrêter un instant, car nous savions que c'est l'accueil réservé à toute idée vraiment nouvelle qui trouble la douce quiétude de la routine. Nous savions, du reste, que ces attaques n'avaient point été épargnées aux Burq, Liégeois, Azam et autres; en si bonne compagnie, nous pouvions passer outre.

D'autres objections, celles-ci scientifiques, nous étaient faites en même temps; nous sommes loin de les dédaigner, nous y reviendrons plus loin. Il est préférable auparavant de continuer l'exposition des faits.

Un de nos collègues de l'École, M. Cunisset, professeur de physique, prépara deux paquets qui furent présentés sans que nous sachions ce qu'ils renfermaient. Le premier fit dormir, avec bâillements et nausées au réveil : il contenait de l'opium. Le second produisit une brûlure intolérable : c'était un sel de mercure. Nous considérons cette expérience comme étant d'une très grande importance.

A ce moment, on nous signala en ville une femme nommée Victorine M..., atteinte de grande hystérie.

Ayant examiné cette femme, nous nous sommes assurés de la réalité de sa maladie; elle était analgésique à droite et hyperesthésiée à gauche; nous avons pu la faire passer par toutes les phases du grand hypnotisme à l'aide des moyens les plus variés. Ces constatations faites, nous avons essayé les médicaments.

Un paquet de chloral, après cinq minutes d'application sur la tête, a amené un sommeil calme avec réveil facile.

Un fragment d'iodure de potassium, sur le front et la nuque, amène des bâillements répétés, mais pas d'éternuement.

Un morceau d'opium la plonge dans un sommeil profond avec réveil lent.

Une feuille de jaborandi sur le front donna du sommeil, du hoquet, du mâchonnement, de la salivation et le goût sucré de la cigarette, avec sensation de chaleur et moiteur de la peau.

Nous avions donc deux sujets qui réagissaient d'une façon semblable, ce qui nous permettait de comparer et donnait une plus grande portée aux résultats acquis.

Un jour l'un de nous, traversant le jardin botanique, cueille quelques feuilles et fleurs de valériane, les enveloppe de papier et, bientôt après, les place dans la main de V... Celui-ci tombe d'abord en sommeil tranquille, mais bientôt et tout à coup il se lève; les yeux ouverts, la tête baissée, il marche en cercle à gauche. Il renifle fortement, se jette à terre, gratte, fait un trou avec ses ongles, enfonce son visage dans le trou; se relève brusquement, trépigne, reprend son mouvement de manège, refait un nouveau trou, y enfonce le nez en reniflant. Cette scène a duré plus d'un quart d'heure et, par sa violence, a fort embarrassé l'expérimentateur, qui se trouvait alors seul avec le malade, bien loin de se douter de ce qui allait survenir. Nous l'avons renouvelée souvent, et l'avons vue à peu près identique chez la femme Victorine M.

Une autre fois, nous avons appliqué sur le bras de V... une graine de noix vomique enveloppée de papier. La douleur fut atroce ; le sujet fit un bond en poussant un grand cri, et se mit à déchirer la peau à la région qui avait subi ce contact. Cette noix vomique fut égarée dans la chambre. Le soir le malade, la prenant pour un petit caillou, la ramasse,

pousse le même cri, et la main se contracture immédiatement, retenant la graine, qui fut arrachée à grand'peine et avait imprimé profondément ses arêtes dans la paume de la main. Nous n'avons jamais osé renouveler cette expérience, mais souvent nous nous sommes frotté la main avec une noix vomique, et, touchant alors notre sujet, il éprouvait immédiatement un agacement très vif.

Sur la femme, nous avons un jour glissé une de ces graines dans son bas; le contact fut très prolongé et l'action convulsivante si vive, surtout sur le diaphragme, les muscles du thorax et du larynx, que l'expérience fut réellement émouvante pour nous et nos collègues des écoles de Brest et de Toulon, qui y assistaient, MM. les professeurs Merlin, Thomas, Fontan et Bertrand.

Un de nos collègues de la marine à Rochefort, M. le docteur A. Martin, apporta chez Victorine M... un flacon dont il ne nous dit pas le contenu. Nous l'avons présenté tout bouché, et il se produisit, la femme étant couchée sur le tapis, des mouvements très lents d'ondulation, de reptation de tout le corps avec rotation, le ventre servant de pivot, suivis de mouvements de coït, la main droite à la vulve, la physionomie prenant une expression très voluptueuse. Le flacon contenait de la teinture alcoolique de cantharide.

Le lendemain, le même flacon fut présenté à V..., qui nous rendit témoins d'une scène de lubricité des plus amusantes, mais impossible à décrire.

Cette teinture alcoolique de cantharide nous conduisit à essayer séparément la *poudre de cantharide*, qui donna la même action, et l'*alcool fort*. Cette dernière substance nous donna, sur nos deux sujets, une violente ivresse avec tous ses phénomènes, excitation cérébrale, parole embarrassée, titubation, vomissements, mictions répétées. Les scènes furent si complètes qu'elles dépassèrent toute attente, toute prévision.

Sûrs alors de la réalité des faits, nous avons prié M. Duplouy, directeur de l'École, et tous nos collègues médecins de marine à Rochefort, de venir en être témoins. Nous avions déclaré à l'avance que nous acceptions toute expérience qu'il plairait à chacun de faire. M. Duplouy présenta sans succès un flacon de tabac en poudre, mais nous avions prévenu déjà que le tabac, la nicotine ne produisaient rien, ce que nous supposions dû à l'usage habituel du tabac à fumer. Un autre flacon, présenté par un des assistants, produisit quelques vomissements, de la salivation, un peu de diaphorèse. C'était du jaborandi. Toute la réunion fut témoin d'une superbe ivresse alcoolique; puis un tube que nous croyions contenir de la cantharide donna l'action de la valériane. Toute l'assistance fut témoin de notre stupéfaction et reconnut l'erreur. La valériane et la cantharide étaient dans des tubes semblables, qui avaient été pris l'un pour l'autre. Cette erreur est des plus significatives.

C'est à ce moment, juin 1885, que V... fut envoyé à l'asile de Lafond (La Rochelle). Là, notre confrère, M. le médecin en chef Mabille, a répété et continué ces recherches. Son concours, son témoignage nous ont

été des plus précieux; sa complaisance nous a permis de les poursuivre parallèlement sur les deux sujets.

Sur la femme Victorine M..., l'*eau de laurier-cerise* a produit une extase religieuse prolongée avec visions, suivie de convulsions thoraciques et diaphragmatiques. Ce phénomène fut si surprenant et si beau que, non contents de le renouveler à plusieurs reprises, nous avons varié les essais. Par comparaison, nous avons présenté l'*essence de mirbane* diluée qui, comme on sait, est de même odeur que l'essence d'amande amère, quoique de composition bien différente. Il était impossible que l'odorat ne s'y méprît pas; l'extase religieuse ne s'est pourtant pas produite. D'autre part, une solution faible d'acide cyanhydrique ou de cyanure de potassium a amené les convulsions diaphragmatiques et thoraciques, pendant que la solution diluée d'huile volatile de laurier-cerise donnait l'extase religieuse seule sans convulsions à la suite. Nous avions fait ainsi l'analyse de l'eau de laurier-cerise. Toutes les essences, les éthers, ont amené des hallucinations variées. L'essence d'absinthe a produit une épilepsie spinale caractérisée.

Nous avons varié aussi les alcools. L'alcool éthylique donnait une ivresse gaie; l'amylique, une ivresse furieuse; l'aldéhyde, une ivresse sombre; une bouteille de champagne, une scène pleine d'entrain, avec danses, chants joyeux.

Nous terminerons cette série par deux applications thérapeutiques de la méthode, qui n'ont jamais manqué leur effet brillant.

Le *valérianate d'ammoniaque* en solution diluée arrête instantanément les attaques convulsives les plus violentes. Le camphre fait disparaître les contractures.

Nous prions nos confrères de vouloir bien rechercher ces actions et, dans les crises d'hystérie, présenter quelques instants, en un point quelconque du corps, un flacon de valérianate d'ammoniaque bouché, car l'odeur est flagrante, et la dose, pour être calmante, doit être des plus ménagées. Près des membres contracturés, qu'ils présentent un flacon ou un morceau de camphre, et nous avons bon espoir qu'ils verront l'accident se dissiper à l'instant.

Si importants que fussent les résultats acquis, nous avions intérêt de savoir si nos sujets avaient des réactions tout exceptionnelles, ou, ce qui était plus vraisemblable, si ces actions ne devaient pas se retrouver avec des degrés et des nuances chez tous les nerveux, tous les hystériques au moins.

Nous avons mis un flacon de chloral bouché dans la main d'une hystérique simple, et, malgré des efforts évidents, malgré une conversation animée, elle a succombé bientôt à un sommeil invincible. Malheureusement nous n'avons pu continuer à expérimenter sur cette femme.

A Paris, au service de M. Charcot, deux ou trois hystériques nous ont donné l'ivresse alcoolique avec titubation, vomissements et le reste. M. Féré a renouvelé ces expériences. Dans le service de M. Dumontpallier, nous avons aussi obtenu quelque succès.

C'est alors que nous avons communiqué au Congrès de Grenoble (août 1885) les résultats acquis. M. le directeur Duplouy voulut bien, de son autorité scientifique, appuyer une communication qui pouvait soulever plus d'un doute. Malheureusement, nous ne pouvions montrer les faits aux membres du Congrès. Nous devons donc doublement remercier de son appui notre éminent directeur. Cette publication avait pour but d'appeler l'attention des neuro-pathologistes et de les porter à renouveler nos expériences, vérifier nos résultats, joindre leurs efforts aux nôtres dans la détermination de ces phénomènes nouveaux.

Un peu plus tard, comme l'un de nous se trouvait à Toulon, on lui signala un matelot qui était aisément hypnotisé par un médecin de marine, M. Pascal. Des expériences furent tentées avec ce jeune collègue, qui, seul, avait de l'influence sur cet homme. Pas plus que ceux qui avaient essayé auparavant, nous n'avons pu réussir à l'endormir. Des médicaments lui furent présentés sans succès à l'état de veille. Mais une fois en somnambulisme, l'alcool produisit l'ivresse; le chloral, un sommeil profond, pendant lequel aucune excitation n'agissait, et l'hypnotiseur habituel n'était pas plus entendu que les autres personnes. C'était bien autre chose que le sommeil hypnotique. Après dix minutes de cette action, évidemment due au chloral, le sujet se remit spontanément en état de somnambulisme d'où il était parti, se retrouva en communication avec celui qui l'avait endormi et, un instant après, par son ordre, revint à l'état de veille. L'hypnotisme avait agi pour placer la sensibilité au point nécessaire à l'action extérieure du médicament, et ces deux influences s'étaient superposées sans s'influencer l'une l'autre.

A Toulon encore, nous avons vu, avec notre excellent collègue le professeur Félix Thomas, une femme hypnotisable qui a subi l'action de plusieurs substances. Après l'avoir fait passer par différentes phases de l'hypnotisme, lui avoir fait des suggestions pour nous assurer de son impressionnabilité, on approcha de la tête, du cou, plusieurs flacons débouchés, chloral, alcool, eau de laurier-cerise; tous restent inactifs à l'état de veille comme durant le somnambulisme. Avec le chloral, dont elle sentait bien l'odeur, on lui dit que cette substance va lui donner de l'entrain, de la gaieté, qu'elle chantera et jouera du piano avec encore plus de brio que d'ordinaire. Mlle X... obéit à cette suggestion, rit, cause avec vivacité; le chloral ne produit donc rien tout d'abord cependant un peu plus tard elle a la gorge irritée, un goût fort, une odeur éthérée qui l'incommodent.

Cette action était bien insuffisante pour être démonstrative. Le docteur Thomas prend un flacon de solution de morphine dans l'eau de laurier-cerise à 2 p. 100 et le place tout bouché dans la main du sujet.

Après une courte période d'agacement, Mlle X... se renverse sur son siège, endormie, mais restant en relation avec nous; elle a une hallucination agréable, se retrouve au milieu de sa famille, qu'elle chérit, et qui est éloignée d'elle depuis longtemps.

L'hallucination persistant sans varier, nous substituons à la morphine un flacon de racine de valériane, qui produit aussitôt une excitation considérable; la main brûle, Mlle X... ne peut demeurer tranquille et veut jeter le flacon.

Nous substituons un flacon de chloral, toujours bouché, et presque aussitôt le calme renaît. Un flacon d'eau de laurier-cerise donne une sorte de ravissement au ciel. Un flacon d'alcool amène l'hallucination de bêtes effrayantes, que l'ammoniaque fait cesser.

Plusieurs fois nous repassons ces diverses substances sans ordre et indifféremment. Les mêmes tableaux se reproduisent.

Nous n'avons guère ici, il est vrai, que des impressions psychiques, mais ces impressions ont été spéciales à chaque substance. Les médicaments n'ont agi que par contact direct du vase qui les contenait, alors qu'approchés, débouchés, les vapeurs, les odeurs les plus vives, les plus caractéristiques, n'avaient rien fait.

Pendant que l'un de nous, retenu loin de Rochefort, s'efforçait de généraliser les résultats acquis, l'autre, poursuivant sur nos deux anciens malades, cherchait à préciser les conditions expérimentales, la distance à laquelle agissait la substance, les différences de son action en vases scellés, ou bouchés, ou débouchés, la dose nécessaire, la dilution.

Nous espérions arriver à ébaucher la formule des lois des actions médicamenteuses à l'extérieur. Dans cet ordre d'idées nous n'avons rencontré encore que résultats paradoxaux et contradictoires. Des retours d'anciennes impressions se produisant à contre-temps troublaient toutes nos conclusions. C'était la dernière action produite ou celle qui avait été répétée le plus souvent qui revenait hors de propos, par un véritable souvenir inconscient, quand la substance présentée était placée dans de mauvaises conditions pour agir franchement.

Nos sujets peu à peu devenaient moins sensibles, par une sorte de transformation lente, mais continue.

Nous en étions là lorsque nous avons reçu la visite de M. Ch. Richet, avec MM. Rondeau, Gley et Ferrari. Nous arrêterons ici cet historique, sans parler des expériences que M. Ch. Richet a eu l'idée d'instituer, en vue de déterminer s'il était possible d'établir un diagnostic de la substance présentée, suivant la réaction du sujet.

Qu'il nous soit permis en terminant de discuter en quelques mots les objections d'ordre scientifique qui nous ont été faites.

Première objection. — Vous présentez à vos sujets des substances dont ils savent par avance les effets.

Incontestablement, ils savaient par avance que l'alcool enivre et que l'opium endort. V... avait subi auparavant l'influence de la pilocarpine en injection hypodermique. Mais la pilocarpine avait produit le transfert, pourquoi ne l'a-t-elle donc pas renouvelé dans nos mains? Nous rappellerons ce fait étrange, à savoir que c'est ce sujet qui nous a fait connaître l'action saccharifiante de la salive avec la pilocarpine. Savaient-ils aussi distinguer l'alcool amylique de l'éthylique, l'essence de mirbane

de l'essence d'amandes amères? Nous prions les chimistes, les physiologistes, de vouloir bien nous dire s'ils se chargeraient de reconnaître à l'odeur et à l'aspect une eau de laurier-cerise contenant de l'acide cyanhydrique de celle qui en a été dépouillée? C'est pourtant ce que Victorine M... fait à maintes reprises sans hésitation.

Seconde objection. — Les sujets apprenaient des expérimentateurs eux-mêmes l'effet attendu, ceux-ci ne prenant pas la précaution de garder un silence qui, dans ces cas, est indispensable.

On nous fera l'honneur de croire que nous connaissions auparavant quelque chose de la suggestion; que, tous les premiers, nous nous sommes fait la même objection, et que par conséquent nous avons pris les précautions requises.

D'autre part, qui donc, à notre place, eût annoncé par avance que l'hydrogène donnerait une excitation génésique? que la valériane agirait sur ces malades comme elle fait sur les chats?

Comment aurions-nous annoncé l'action de paquets préparés à notre insu, de flacons dont nous ignorions le contenu?

Troisième objection. — On objecte encore : il suffit que vous ayez su les effets à produire pour influencer mentalement et malgré vous un sujet que vous dominez par les pratiques ordinaires de l'hypnotisme et de la suggestion. Les hystériques, on le sait, sont des chiens savants, des automates bien montés.

Cette réflexion qui est celle qui vient la première à l'esprit, nous ne la considérons pas comme une objection, dans l'ignorance où nous sommes du mode d'action des substances à l'extérieur. Si les médicaments agissent par suggestion, c'en est au moins une d'ordre tout nouveau.

Toutefois, nous prions de remarquer que jamais nous n'avons pu réussir à faire une seule suggestion, nos sujets étant en état de veille. Ils y sont absolument réfractaires, tant qu'ils ne sont pas en somnambulisme.

D'autre part et même en somnambulisme, jamais nous n'avons pu obtenir d'eux une action commandée, si le commandement n'était pas nettement exprimé par la parole ou le geste. Sans préjuger de la suggestion mentale en général, nous affirmons, après maint essai, que nous n'y avons jamais pu parvenir sur les sujets que nous avons eus dans les mains.

Que de fois nous avons présenté des substances que nous ne connaissions pas et l'effet s'est produit! Que de fois, croyant présenter une substance déterminée, nous obtenions un effet contraire! Nous nous étions trompés de flacon. — N'avons-nous pas, plus d'une fois, montré à Victorine M... de la poudre de cantharide en lui décrivant son action? M. Mabille n'a-t-il pas approché de V... un flacon d'eau pure, en lui disant que c'était de la pilocarpine? Dans l'une et l'autre expérience, aucun effet ne s'est produit.

Quand nos hystériques sont sous l'action d'un médicament, ils sont absolument insensibles, immobiles, inconscients, bien loin de pouvoir

entrer en relation avec l'expérimentateur et subir son influence, comme dans le somnambulisme. Il suffit de rappeler l'expérience faite à Toulon sur cet homme hypnotisé qui, passé du somnambulisme dans le sommeil du chloral, ne perçoit plus aucune sensation, n'entend plus son hypnotiseur, jusqu'à ce que, l'action médicamenteuse achevée, il revienne à son état primitif de somnambulisme. Dans de pareilles conditions, comment admettre la suggestion, même mentale, même inconsciente? Si nos sujets sont des automates bien montés, des animaux savants bien dressés, comment expliquer que nos premiers essais aient été les plus brillants, et qu'aujourd'hui nous n'obtenions plus que des actions bien moins décisives et qui parfois paraissent contradictoires?

Tels sont les faits que nous avons vus, les observations que nous avons enregistrées, sur les expériences que nous avons poursuivies avec autant de logique et de rigueur qu'il nous était possible. Nous ne chercherons à donner aucune interprétation, à formuler aucune loi; ce serait prématuré. Tout nous porte à admettre qu'il s'agit d'actions spéciales d'ordre inconnu jusqu'ici.

BOURRU et BUROT.

IV

LA PERSONNALITÉ ET L'ÉCRITURE[1]

Essai de graphologie expérimentale.

(Note de MM. H. Ferrari, J. Héricourt et Ch. Richet.)

L'un de nous, étudiant les documents quelque peu confus qu'ont recueillis Michon et les graphologues, cherchait dernièrement à établir (*Revue philosophique*, novembre 1885) que l'écriture est sous la dépendance directe des états permanents ou passagers de la personnalité, au même titre que le geste en général, dont elle peut être considérée comme une variété particulière.

En d'autres termes, les mouvements qui agitent la main de l'homme qui tient une plume auraient la même origine, la même nature et la même signification que ceux qui déterminent ses allures générales, ou animent son visage pour lui constituer sa physionomie particulière. Mais cette hypothèse, toute vraisemblable qu'elle fût, demandait à être vérifiée et prouvée expérimentalement.

L'emploi des suggestions hypnotiques se présentait naturellement pour fournir cette preuve. En effet, dans ces cas, l'expérimentateur peut modifier les états de la personnalité, ainsi que pour la première fois l'un de nous l'a indiqué il y a déjà trois ans (*Revue philosophique*, 1883); le fait a depuis été vérifié par d'autres observateurs.

Si la forme de l'écriture est réellement sous la dépendance de ces états de conscience et de personnalité, à chaque personnalité différente doit correspondre une écriture différente.

Les résultats de l'expérimentation ont confirmé cette prévision, comme on peut le voir d'après les écritures que nous présentons ici, en même temps que les reproductions que nous en avons fait faire par la photogravure, et suivant un procédé qui en assure la fidélité parfaite.

Voici d'abord (fig. 1) l'écriture normale d'un jeune étudiant en médecine, M. X..., âgé de dix-neuf ans, et absolument ignorant de la graphologie. Pour réaliser les états de suggestion, chez ce jeune homme, il n'est pas besoin de provoquer le sommeil, et sa sensibilité est telle qu'il est mis en l'état décrit sous le nom de *veille somnambulique* par le simple passage de la main au-devant des yeux, et peut-être même par une injonction formulée nettement. Dans ces conditions, on suggère successivement à M. X... qu'il est un paysan madré et retors, puis Harpagon, et enfin un homme extrêmement vieux; et on lui met la plume à la main. En même temps qu'on voit les traits de la physionomie et les allures générales du sujet se modifier et se mettre en harmonie avec l'idée du personnage suggéré, on observe que son écriture subit des modifications parallèles, non moins accentuées, et revêt également une physionomie spéciale particulière à chacun des nouveaux états de conscience. En un mot, le geste scripteur s'est transformé comme le geste en général (fig. 2, 3, 4).

1. Séance du 22 février 1886. Présidence de M. P. Janet, vice-président.

Voici d'autre part (fig. 5, 6) l'écriture d'une dame chez laquelle on obtient également avec la plus grande facilité l'état de veille somnambulique : on lui suggère qu'elle est Napoléon, puis on la ramène à l'âge de douze ans. Deux écritures bien différentes correspondent encore à ces deux états de personnalité (fig. 5 *bis*, 6 *bis*).

La première conclusion à tirer de ces expériences, et celle sur laquelle nous tenons à insister, c'est qu'elles démontrent que les variations de l'écriture sont *fonction* des variations de la personnalité.

Par cela même est établi le principe de la réalité *possible* de la graphologie.

Elles démontrent en outre sa réalité *effective*, en ce sens que les variations de l'écriture, observées parallèlement aux variations de la personnalité, reproduisent, dans leurs traits généraux au moins, les signes caractéristiques attribués par les graphologues aux diverses personnalités suggérées.

Mais nous ne voulons pas aujourd'hui insister plus longtemps sur ce point, et nous nous bornerons à faire remarquer que les changements opérés dans l'écriture ont porté : 1° sur les dimensions des lettres; 2° sur leur contexture ; 3° sur l'épaisseur des traits ; 4° sur leur direction générale. Il reste à vérifier ou à établir les lois de ces variations, et à les expliquer physiologiquement : ceci est d'ailleurs la science à faire, et nous communiquerons prochainement à la Société les observations que nous avons faites dans ce sens.

Quoi qu'il en soit, ces expériences de graphologie expérimentale, qui paraîtront sans doute décisives, offrent un moyen bien simple de contrôler et d'apprécier les observations des graphologues, moyen qui consiste à soumettre à ces observateurs des écritures obtenues comme il est dit ci-dessus, et à leur proposer le diagnostic des personnalités suggérées. Cet essai, qui a été fait trois fois entre nous, a donné trois diagnostics exacts.

Enfin, ces expériences comportent une troisième conclusion, à savoir que les spirites, qui arguent des écritures différentes des *médiums écrivains* pour affirmer l'existence réelle de personnes différentes qui guideraient leur main, ne peuvent être admis à faire valoir ce fait à l'appui de leur système. La variabilité de la *personnalité* étant suffisante pour l'expliquer, l'hypothèse de la variété des *personnes* doit être écartée.

Ce sont là, pensons-nous, les premiers essais de graphologie expérimentale qui aient été tentés. Le procédé que nous avons employé est bien celui qu'a indiqué M. Hoctès dans la *Revue philosophique* (février 1886), mais nous devons dire qu'au moment où la note de M. Hoctès a paru, nos expériences étaient déjà terminées. L'idée en est d'ailleurs fort simple, une fois établi le principe du changement de la personnalité par l'hypnotisme [1].

1. La question de la simulation doit être mise hors de cause, la bonne foi des personnes dont il s'agit ici étant incontestable.

Fig. 1. — M. X. Écriture normale.

Fig. 3. — M. X. Personnalité suggérée : Harpagon.
(Remarquer que cette lettre a été écrite dans le *coin* d'une *grande* feuille de papier.)

Monsieur Poincarré, vous
avez reçu par la présente
des nouvelles de Jean. Vous
savez que il a su bien mais
qui ne le laisse pas voir : qu'il n'a
faire attention
pas su toucher



Fig. 2. — Personnalité suggérée : un paysan madré et retors.

Fig. 4. — M. X. Personnalité suggérée : un homme très vieux.
(Remarquer l'inclinaison des lignes, l'horizontale étant marquée par le niveau inférieur des lettres de la signature.)

Mon cher oncle
C'est votre fête demain
Je ne veux pas
manquer à vous
la souhaiter
Marie Bastien

Fig. 5. — Mme ***. Écriture normale.

Mon cher oncle,
c'est votre fête
demain. Je ne veux
pas manquer d
vous la souhaiter.
Je v
Marie Bastien

Fig. 5 *bis.* — Mme *** ramenée par suggestion à l'âge de douze ans.

Fig. 6. — Mme ***. Ecriture normale.

Commandant serrurier

faire venir Grouchy

l'heure presse

tout de suite

l'ennemi déborde

mes lignes

Napoléon

V

L'ACTION DES SUBSTANCES TOXIQUES ET MÉDICAMENTEUSES A DISTANCE,

Par M. Ch. Richet.

Les faits annoncés par MM. Bourru et Burot sont trop importants, trop imprévus, pour qu'on ne les soumette pas à un examen critique et expérimental approfondi, soit pour les appuyer, soit pour les combattre.

Et d'abord il me semble qu'il faut éliminer tout à fait les expériences qui portent sur les substances volatiles, telles que l'alcool, l'essence d'absinthe, la teinture de cantharides, le valérianate d'ammoniaque. En effet ces corps émettent des vapeurs sensibles, de sorte que, si le flacon n'est pas bien bouché, une personne dont l'odorat est délicat peut les reconnaître très facilement. Même si le flacon est bien bouché, à moins qu'on n'ait pris des précautions tout à fait spéciales, il restera une parcelle de la substance odorante, et il me paraît sinon impossible, du moins très difficile d'avoir de l'essence d'absinthe dans un flacon bouché au liège, sans qu'on puisse, en flairant le flacon, reconnaître par l'odeur qu'il contient de l'absinthe.

Ce qui confirme d'ailleurs notre opinion, c'est que, d'après MM. Bourru et Burot, dans les tubes bouchés à la lampe, nulle action médicamenteuse ne peut être observée. Certes, il est assez extraordinaire que l'odeur de l'absinthe provoque chez un sujet hypnotisé des phénomènes d'absinthisme. Toutefois cela peut s'expliquer par une sorte d'autosuggestion, ou par une sensibilité plus grande aux actions toxiques. On provoque les phénomènes de l'ivresse, ainsi que j'en ai donné à diverses reprises de nombreux exemples, rien que par la suggestion. Donc, une trace d'odeur d'alcool peut produire les mêmes effets.

C'est là une distinction que MM. Bourru et Burot n'ont pas, je pense, suffisamment établie, et qui me paraît fondamentale. Il ne faut donc retenir de leurs expériences que celles qui portent sur des substances non volatiles.

Mais il y a quantité de substances médicamenteuses qui ne sont absolument pas volatiles. La strychnine, par exemple, la morphine, l'iodure de potassium, l'émétique, sont tellement stables que leur odeur est absolument nulle, et que, chimiquement, ils ne dégagent pas trace

de vapeur. Il y a un abîme, au point de vue physique comme au point de vue physiologique, entre ces deux ordres d'action, et je ne puis comparer l'action d'un flacon qui contient de l'essence d'absinthe, ou celle d'un flacon qui contient de l'émétique; car, si l'émétique, mis dans un flacon qu'on place derrière la nuque, provoque des actions toxiques ou médicamenteuses, je dois supposer une action tout à fait inconnue, qui ne s'explique pas, dans l'état actuel de la science, tandis qu'avec l'essence d'absinthe, tant bien que mal, il m'est possible de l'expliquer.

Nous poserons donc la question d'abord de la manière suivante :

Une substance non volatile, placée derrière la nuque ou dans la main d'une personne hypnotisable ou hypnotisée, peut-elle produire des effets physiologiques?

Eh bien! si invraisemblable que soit le phénomène, il existe. MM. Bourru et Burot en ont donné des exemples très probants; et moi-même, recommençant l'expérience sur d'autres sujets, j'ai pu parfaitement la reproduire. L'effet est rapide et très intense. Avec la morphine, avec l'iodure de potassium, avec la codéine, avec l'émétique, avec la pilocarpine, j'ai eu (sur quatre personnes différentes) des effets psychiques et somatiques incontestables. Les phénomènes observés sont à peu près les suivants : troubles de la respiration, angoisse précordiale, dyspnée, contractures, tremblements, sensation de froid, de chaleur, céphalalgie, douleurs abdominales, hébétude, etc.; c'est surtout une sorte d'anxiété respiratoire qui semble être le premier phénomène et le plus marqué, ne faisant défaut que très rarement.

Je le répète, cette action paraît à première vue très invraisemblable; toutefois, il n'est pas besoin pour l'expliquer de recourir à des hypothèses nouvelles; car l'autosuggestion et l'attention expectante peuvent à la rigueur suffire pour en donner la raison.

Je dis à un sujet hypnotisé : « Attention! je place derrière vous une substance toxique. Vous allez me dire ce que vous éprouvez. » Il n'est vraiment rien d'étonnant à ce qu'elle éprouve — ou croie éprouver, ce qui est à peu près la même chose — des effets très intenses. L'expérience, faite ainsi, si merveilleuse qu'elle paraisse, n'est pas très concluante, et il faut recourir à une autre méthode, si l'on veut entraîner la conviction que les substances solides, non volatiles, agissent à distance sur l'organisme des individus hypnotisés.

En outre, pour être absolument sûr que c'est bien la substance même qui agit, il faut écarter aussi l'hypothèse de la suggestion mentale; autrement dit, il faut que l'opérateur ignore absolument la nature de substance qu'il fait agir sur la personne hypnotisée. Nous croyons donc nécessaire de ne pas tenir compte des phénomènes banaux d'excitation ou de stupeur qu'on observe dans ces conditions, et de ne s'attacher qu'aux effets spécifiques, pour ainsi dire, et caractéristiques de chaque substance. En un mot, il faut pouvoir faire, d'après le tableau symptomatologique, le *diagnostic* de la substance agissante.

Je l'ai essayé dans sept expériences, et il m'a semblé en effet pouvoir faire ce diagnostic (six succès sur sept expériences).

Je ne veux pas encore donner le détail de ces faits; ils sont trop invraisemblables (comportant d'ailleurs une certaine cause d'erreur que je compte bientôt déterminer) pour qu'on les affirme sans en être absolument certain. J'indique seulement la méthode employée, méthode qui me paraît pouvoir seule établir la certitude d'une action à distance, en dehors de l'autosuggestion, de la suggestion mentale, et de l'attention expectante.

1° L'opérateur doit ignorer la nature de la substance qu'il fait agir.

2° Il faut qu'il fasse le diagnostic d'après le tableau symptomatologique, offert par le patient.

3° Pour simplifier le problème, il n'aura à chosir qu'entre un très petit nombre de substances, par exemple : *strychnine* (qui tétanise), *émétique* (qui donne des nausées et de l'angoisse), *morphine* (qui hébète et endort), *eau* (qui ne fait rien) [1].

4° La probabilité étant alors de 1/4 pour faire un diagnostic exact, on verra bien vite, au bout d'un petit nombre d'expériences, si l'on a un diagnostic meilleur que celui que pourrait donner le hasard.

CHARLES RICHET.

1. Il m'a paru qu'en imprégnant des cahiers de papier à cigarette avec les solutions concentrées de ces substances, le mode opératoire était rendu très commode. On fera préparer ainsi par un collaborateur quelconque une douzaine de ces papiers, portant un numéro d'ordre, mais, pour l'opérateur, n'indiquant rien par rapport à la substance qu'ils contiennent.

VI

DE QUELQUES PHÉNOMÈNES DE SUGGESTION SANS HYPNOTISME [1],

Par M. Ch. Richet.

Ayant observé, je pense, le premier cas de suggestion sans hypnotisme [2], et, depuis, en ayant publié quelques autres [3], je viens apporter de nouveau quelques documents à l'appui de ce phénomène.

Il est certain que l'hypnotisme et le somnambulisme développent d'une manière extraordinaire l'aptitude à la suggestion; mais, en dehors de ces états, alors que n'est faite aucune manœuvre de cet ordre, on peut très bien constater des faits évidents de suggestion.

De plus, ce n'est pas seulement sur des malades, des hystéro-épileptiques ou des hystériques que les suggestions sont efficaces, c'est sur de jeunes hommes ou des femmes d'intelligence tout à fait normale et rassise, n'ayant même aucune trace d'une affection névropathique quelconque.

Sur huit personnes diverses [4] (outre les trois cas indiqués dans mes publications antérieures) j'ai pu démontrer cette suggestion sans hypnotisme.

C'est donc, selon moi, un fait avéré que, dans certaines conditions, certaines personnes peuvent momentanément perdre une partie de leur volonté consciente. C'est en quelque sorte une *aboulie* passagère, plus ou moins marquée, suivant les personnes ; allant en augmentant, au fur et à mesure que les expériences se multiplient; mais arrivant très vite, chez la même personne, à un certain degré qui ne peut pas être dépassé [5].

Ainsi, pour donner un exemple, je dis à Mme R... : Prenez cette fleur, et ne la laissez prendre à personne. Et alors, quoiqu'elle fasse effort pour la donner, elle ne peut pas la lâcher, et, quand on veut la prendre, elle se détourne, presque *malgré elle*, afin de la soustraire aux personnes qui veulent la saisir.

Nous ignorons complètement sous quelles influences se développe cet automatisme presque ridicule. Est-ce l'imagination qui fait perdre ainsi la volonté? Vouloir, c'est pouvoir, a-t-on dit. Peut-être *croire qu'on ne peut pas* est-ce l'équivalent de l'impuissance?

1. Séance du 30 novembre (M. Charcot, président).
2. *Bulletin de la Société de Biologie*, Janvier 1882, p. 21.
3. *L'homme et l'intelligence*, 1883, p. 523, et *Bulletin de la Société de Biologie*. 11 octobre 1884, p. 553.
4. Un jeune homme de quinze ans, un jeune homme de vingt ans, six femmes de quarante-cinq ans, de quarante ans, de trente-cinq ans, de trente, vingt-huit et vingt-six ans.
5. On peut comparer cette éducation à celle qui a lieu pour certains jeux ou certains exercices du corps, pour l'escrime, la nage, le jeu de billard, le jeu d'échecs, etc. Très vite on arrive à une certaine force, qui est personnelle à chaque individu, et qui, rapidement atteinte, ne peut plus être dépassée, sinon au prix de longs et persévérants efforts.

Cette hypothèse me paraît bien insuffisante. Je croirais plutôt à une sorte d'état hypnotique latent, larvé pour ainsi dire, où il y aurait conservation de la conscience, intégrité de la sensibilité et de tous les sens, mais avec un commencement d'automatisme, cet automatisme étant le premier pas fait dans l'état somnambulique.

Nous avons donc, je crois, dans ces cas, affaire à un premier degré tout à fait rudimentaire d'hypnotisme. C'est la première phase, pour ainsi dire, phase qui passe inaperçue quand on ne se livre pas à une minutieuse investigation.

Mais la difficulté n'en reste pas moins grande. Comment peut-il se faire, en effet, que sans aucune manœuvre extérieure, sans contact des mains ou des pouces, sans passes, alors que jamais sur ces personnes on n'a fait des tentatives pour provoquer le sommeil, alors qu'il n'y a aucun état névropathique, comment, dis-je, peut-il se faire qu'il survienne un premier état hypnotique?

C'est une question qui est tout entière à résoudre, d'autant plus qu'il s'agit là d'un état *physiologique*, non *pathologique*, et qu'il semble que ce soit un phénomène, sinon fréquent, au moins ordinaire, si j'en juge par mon expérience personnelle.

Je noterai dans ces expériences de suggestion un détail psychologique assez curieux, sur Mme V... en particulier. Tantôt, *comme elle-même* le disait, l'expérience réussit, tantôt elle ne réussit pas. Ainsi je lui dis : « Vous ne vous laisserez pas donner la main par M. A... » Alors M. A... s'approche et essaye de lui donner la main. Mme V... la lui donne sans effort et me dit : Ça n'a pas réussi, recommençons. Alors, une seconde fois, je recommence à lui dire que, définitivement, la main de M. A... devant lui faire une impression pénible, elle ne doit pas se laisser toucher par lui. M. A... approche, et alors Mme V... se jette brusquement en arrière, en me disant : Cette fois cela a réussi. Et elle s'amuse du spectacle qu'elle se donne ainsi à elle-même.

Il en a été de même chez d'autres personnes ; tantôt on échoue, tantôt on réussit, et cela vraiment sans qu'on sache pourquoi on a échoué ou pourquoi on a réussi. C'est surtout facile à voir quand on fait compter tout haut, et quand on empêche la personne sensible de continuer cette numération. Rarement on réussit la première fois, et même après qu'on a réussi une ou deux fois il arrive souvent que la personne qui compte puisse, reprenant possession d'elle-même, ne pas se laisser arrêter par une suggestion.

Il est enfin un autre phénomène psychologique qui mérite d'être noté. Le voici dans toute sa simplicité :

Je dis à Mme V... : « Voici de l'eau qui est très amère, essayez de la boire. » Elle me dit : « Je sais parfaitement que l'eau n'est pas amère, » et elle porte le verre à ses lèvres; mais elle ne peut se décider à y goûter, et fait d'étonnantes grimaces, comme s'il s'agissait vraiment d'une solution nauséabonde. Enfin, après deux ou trois minutes d'hésitation,

sur toutes les instances de toutes les personnes qui sont là, elle se décide à boire, non sans nouvelles grimaces. Eh bien, lui dit-on, pourquoi faites-vous ces grimaces? Est-ce que c'est bien amer? — Non, dit elle, pas du tout, et, cependant, je ne puis m'empêcher de faire des grimaces comme si c'était très amer.

De même encore à une autre personne, Mme M..., je dis : — Voilà un serpent. Elle se met à rire et me répond : — Il n'y a pas de serpent, — et cependant elle recule. — Pourquoi reculez-vous? lui dis-je. — Je ne sais pas; mais en tout cas je ne le vois pas. — Eh bien, dis-je alors, le voici qui approche. — Quoiqu'elle ne le voie pas, elle recule, absolument comme si elle l'avait devant les yeux. Comme j'insiste, elle reconnaît qu'elle ne le voit pas du tout, mais qu'elle est forcée de faire les mêmes gestes que si elle le voyait. Et, de fait, elle semble prise d'une véritable frayeur. Elle court dans la chambre, se cache derrière les rideaux, monte sur les chaises, comme si réellement elle voulait échapper à ce serpent qu'elle ne voit pas et qu'elle sait parfaitement ne pas exister.

Il y a donc évidemment une contradiction tout à fait extraordinaire entre ces gestes exagérés, irrésistibles, et cette absence d'hallucination. Il s'agit, en quelque sorte, d'une *conviction superficielle*, conviction qui va jusqu'à provoquer le geste et l'attitude, mais qui ne va pas jusqu'à entraîner la croyance. Quelque invraisemblable que paraisse ce phénomène, je l'ai observé trop souvent pour ne pas être assuré de sa réalité. Il semble que la première influence de la suggestion soit sur les mouvements, sur la physionomie, comme si l'attitude et la physionomie étaient, dans une certaine mesure, fonctions indépendantes de la croyance et de la conscience.

C'est ce qui se passe encore à peu près chez les hypnotisés, lorsqu'on leur dit : « Pleurez ou riez. » Alors ils se mettent à pleurer ou à rire, mais c'est sans conviction. Le geste, l'attitude sont conformes à l'ordre donné, mais ne sont pas conformes à la pensée intérieure.

Les mots me paraissent d'ailleurs insuffisants pour décrire cet automatisme spécial, où l'intelligence et la conscience ne sont pas atteintes et où il n'y a de modifications que dans les actes. C'est un automatisme extérieur, qui n'atteint pas la conscience même, et qui ne porte que sur les phénomènes moteurs.

Je noterai que dans l'intoxication par le hachisch on observe parfois un phénomène analogue. Les gestes sont exagérés, alors que les idées sont bien inférieures à la surabondance de ces gestes.

En tout cas, cette petite expérience montre à quel point, malgré leurs étroits rapports, les phénomènes de conscience, d'une part, et d'innervation motrice, de l'autre, peuvent être dissociés. Nous aurons probablement l'occasion de montrer toute une série de phénomènes moteurs, complexes, harmoniques, intelligents, réfléchis, qui se passent en dehors de la conscience.

CH. RICHET.

VII

SUR LE TEMPS DE RÉACTION PERSONNELLE[1],

POUR LES IMPRESSIONS AUDITIVES CHEZ LES HYSTÉRIQUES DANS LES DIFFÉRENTS ÉTATS HYPNOTIQUES ET NOTAMMENT DANS L'ÉCHOLALIE,

Par MM. Marie et Azoulay.

Voici quel a été le dispositif adopté : Le sujet en expérience portait appliqué contre son oreille un téléphone; sa bouche était garnie d'une mentonnière construite de telle sorte que lorsque le mot « toc » était prononcé par l'hystérique en expérience, un signal électrique s'inscrivait sur le tambour de Marey; d'autre part, le téléphone précité était intercalé dans un circuit comprenant un contact électrique et un signal de Deprez inscrivant, lui aussi, sur le même cylindre; ainsi lorsque le contact électrique avait lieu, il se produisait en même temps un bruit dans le téléphone et un signal sur le tambour; l'hystérique disait « toc » chaque fois qu'elle entendait le bruit du téléphone, et cela aussi vite que possible, de telle sorte que l'on avait ainsi le temps de réaction personnelle de cette malade pour les impressions auditives.

A l'état de veille, ce temps de réaction personnelle (c'est-à-dire le temps qui s'écoulait entre la production du bruit dans le téléphone et la prononciation du mot toc) était de 39 centièmes de seconde.

A l'état de *somnambulisme*, ce temps de réaction personnelle n'était plus que de 33 centièmes de seconde.

Le sujet fut alors mis dans les conditions où se produit chez elle le phénomène de l'*écholalie*, c'est-à-dire que, pendant le somnambulisme, la main d'un des expérimentateurs étant appliquée sur le vertex, elle répétait fidèlement tous les sons qui parvenaient à son oreille; le bruit produit dans le téléphone était reproduit par elle par un son très analogue au mot « toc ». Or, dans ce cas, le temps de réaction personnelle n'a plus été que de 31 centièmes de seconde, soit 3 centièmes de moins que dans l'état de somnambulisme simple.

Les auteurs font remarquer l'intérêt que présentent ces résultats, puisque, dans l'écholalie, la volonté semblant être complètement absente, cette différence de 3 centièmes de seconde en moins pourrait peut-être permettre de mesurer la durée de l'opération psychique volontaire, supprimée grâce à l'intervention de l'écholalie.

P. Marie et L. Azoulay.

1. Séance du 18 mai 1885 (M. Charcot, président).

VIII

A PROPOS D'UNE OBSERVATION DE SOMMEIL PROVOQUÉ A DISTANCE [1],

Par M. E. Gley.

La communication de MM. Gibert et Pierre Janet dans la dernière séance, relative à un cas de sommeil provoqué à distance, m'a rappelé une observation, concernant un fait analogue, que j'ai eu l'occasion de lire, il y a quelques années, dans la *Tribune médicale* (n^os des 16 et 30 mai 1875). Comme on le voit, cette observation remonte à une époque où l'étude scientifique de l'hypnotisme et de ses divers états allait seulement commencer. Le travail dont je désirerais donner quelques extraits à la Société n'est pas signé; mais j'ai appris qu'il était de M. Dusart, ancien interne des hôpitaux de Paris.

Il s'agit, dans l'observation de M. Dusart, d'une jeune fille de quatorze ans à laquelle il fut appelé, en 1869, à donner ses soins pour des troubles hystériques graves : paralysie de la vue et de l'odorat, perversion du sens du goût, abolition des mouvements et de la sensibilité dans le bras droit et dans les deux jambes, œsophagisme, rachialgie, tendances au suicide. Voici comment M. Dusart eut l'idée d'endormir sa malade : le spasme de l'œsophage était tel qu'il fallait la nourrir à la sonde ; « mais, dominée par des idées de suicide, elle engage chaque fois avec nous une lutte acharnée pour s'opposer à l'introduction de tout aliment. Nous devons être trois, souvent quatre, pour triompher de sa résistance... Les aliments introduits, la malade fait des haut-le-corps, des efforts de vomissement, crache d'une façon continue et pousse des hurlements pendant plusieurs heures.

« Les parents, dont l'intelligence est au-dessous de la moyenne et qui sont imbus de préjugés, s'opposent à l'emploi des stupéfiants et de tout agent susceptible d'apporter du calme. Dans de telles conditions la malade dépérit rapidement et nous donne de vives inquiétudes. Cette lutte pour l'alimentation dura depuis les premiers jours de juin jusqu'à la fin d'octobre. C'est alors que je proposai à la famille un moyen auquel je songeais depuis quelque temps, le *sommeil magnétique*.

« Toutes mes notions sur le magnétisme se bornaient aux quelques souvenirs que j'avais conservés lors de mon passage, comme interne, dans le service d'Aran. J'avais souvent vu ce médecin endormir une hystérique, et je me disais que j'améliorerais sans doute beaucoup la situation de Mlle J..., si je pouvais assurer sa digestion, en provoquant après chaque repas un état de sommeil ou, tout au moins, de calme suffisant. » M. Dusart essaya donc de l'endormir au moyen de passes,

1. Communication faite à la séance du 28 décembre 1885. Présidence de M. Charcot.

comme il avait vu faire par Aran; naturellement il réussit et put facilement alimenter sa malade.

C'est en se demandant comment se produisait ce sommeil qu'il fut amené à observer les phénomènes suivants, sans contredit extrêmement curieux. Je cite textuellement : « J'avais observé que quand, en faisant des passes, je me laissais distraire par la conversation des parents, je ne parvenais jamais à produire un sommeil suffisant, même après un long espace de temps. Il fallait donc faire une large part à l'intervention de ma volonté. Mais celle-ci suffirait-elle sans le secours d'aucune manifestation extérieure? Voilà ce que je voulus savoir.

« A cet effet j'arrive un jour avant l'heure fixée la veille pour le réveil et, sans regarder la malade, sans faire un geste, je lui donne *mentalement* l'ordre de s'éveiller : je suis aussitôt obéi. A ma volonté, le délire et les cris commencent. Je m'assieds alors devant le feu, le dos au lit de la malade, laquelle avait la face tournée vers la porte de la chambre, je cause avec les personnes présentes, sans paraître m'occuper des cris de Mlle J..., puis, à un moment donné, sans que personne se fût aperçu de ce qui se passait en moi, je donne l'*ordre mental* du sommeil, et celui-ci se produit. Plus de *cent fois* l'expérience fut faite et variée de diverses façons : l'ordre mental était donné sur un signe que me faisait le Dr X..., et toujours l'effet se produisait. Un jour, j'arrive lorsque la malade était éveillée et en plein délire; elle continue, malgré ma présence, à crier et s'agiter, je m'assieds et j'attends que le Dr X... me donne le signal. Aussitôt celui-ci donné et l'ordre mental formulé, la malade se tait et s'endort. — « Vous saviez que j'étais là depuis quelque temps? — Non, monsieur; je ne me suis aperçue de votre présence qu'en sentant le sommeil me gagner; j'ai eu alors conscience que vous étiez assis devant le feu. »

Le hasard conduisit alors M. Dusart à instituer quelques expériences encore plus curieuses : « Je donnais chaque jour, avant de partir, l'ordre de dormir jusqu'au lendemain à une heure déterminée. Un jour, je pars, oubliant cette précaution, j'étais à 700 *mètres* quand je m'en aperçus. Ne pouvant retourner sur mes pas, je me dis que peut-être mon ordre serait entendu, malgré la distance, puisque à 1 ou à 2 mètres un ordre mental était exécuté. En conséquence, je formule l'ordre de dormir jusqu'au lendemain 8 heures, et je poursuis mon chemin. Le lendemain, j'arrive à 7 heures et demie; la malade dormait. « Comment se fait-il que vous dormiez encore? — Mais, monsieur, je vous obéis. — Vous vous trompez; je suis parti sans vous donner aucun ordre. — C'est vrai; mais cinq minutes après, je vous ai parfaitement entendu me dire de dormir jusqu'à 8 heures. Or il n'est pas encore 8 heures. » Cette dernière heure étant celle que j'indiquais ordinairement, il était possible que l'habitude fût la cause d'une illusion et qu'il n'y eût ici qu'une simple coïncidence. Pour en avoir le cœur net et ne laisser prise à aucun doute, je commandai à la malade de dormir jusqu'à ce qu'elle reçût l'ordre de s'éveiller.

« Dans la journée, ayant trouvé un intervalle libre, je résolus de compléter l'expérience. Je pars de chez moi (7 *kilomètres de distance*), en donnant l'ordre du réveil. Je constate qu'il est 2 heures. J'arrive et trouve la malade éveillée : les parents, sur ma recommandation, avaient noté l'heure exacte du réveil. C'était rigoureusement celle à laquelle j'avais donné l'ordre. Cette expérience, plusieurs fois renouvelée, à des heures différentes, eut toujours le même résultat.

«... Mais voici qui paraîtra plus concluant encore.

« Le 1er janvier, je suspendis mes visites et cessai toute relation avec la famille. Je n'en avais plus entendu parler, lorsque le 12, faisant des courses dans une direction opposée et me trouvant à *10 kilomètres* de la malade, je me demandai si, malgré la distance, la cessation de tous rapports et l'intervention d'une tierce personne (le père magnétisant désormais sa fille), il me serait encore possible de me faire obéir. Je défends à la malade de se laisser endormir; puis, une demi-heure après, réfléchissant que si, par extraordinaire, j'étais obéi, cela pourrait causer préjudice à cette malheureuse jeune fille, je lève la défense et cesse d'y penser.

« Je fus fort surpris, lorsque le lendemain, à 6 heures du matin, je vis arriver chez moi un exprès portant une lettre du père de Mlle J... Celui-ci me disait que la veille, 12, à 10 heures du matin, il n'était arrivé à endormir sa fille qu'après une lutte prolongée et très douloureuse. La malade, une fois endormie, avait déclaré que, si elle avait résisté, c'était sur mon ordre et qu'elle ne s'était endormie que quand je l'avais permis.

« Ces déclarations avaient été faites vis-à-vis de témoins auxquels le père avait fait signer les notes qui les contenaient. J'ai conservé cette lettre, dont M... me confirma plus tard le contenu, en ajoutant quelques détails circonstanciés. »

M. Dusart eut encore l'occasion de faire sur sa malade diverses autres observations, non moins étonnantes : « Mlle J... (en état de sommeil) indique, sans jamais se tromper, les heures très précises, les dates, etc.; il n'y a aucune horloge dans la maison, ni quoi que ce soit indiquant les heures. Elle sait quelles sont les personnes qui se trouvent dans la chambre et il lui arriva même de donner sur un enfant, qui se trouvait à 50 mètres de son habitation, des détails qui furent trouvés exacts. « Vous voyez donc les personnes qui sont ici ou vous les entendez? — Non ; je sais qu'elles se trouvent là, mais il m'est absolument mpossible de savoir comment. » Alors M. Dusart posa des questions très spéciales dont seul il pouvait connaître la solution, et il essaya de suggérer les réponses : le résultat fut toujours négatif. Il est vrai, il le remarque lui-même, qu'il fit ces essais au début, alors que son pouvoir sur la malade n'était pas encore bien établi. Malheureusement il oublia plus tard de les renouveler.

Telle est, dans ses points les plus importants, cette intéressante observation. Elle mérite l'attention, ce semble, pour la rigueur vrai-

ment scientifique avec laquelle elle paraît avoir été prise; et peut-être a-t-elle d'autant plus de valeur qu'elle est due à un médecin qui, ne sachant presque rien de l'hypnotisme, observant d'ailleurs à une époque où l'on n'étudiait pas encore ces questions, cherchant dans un but tout médical et non pour faire des expériences, ne pouvait sans doute pas ne pas être de bonne foi, aussi bien vis-à-vis de lui-même que vis-à-vis des faits.

Est-ce à dire qu'il faille d'ores et déjà accepter la conclusion qui paraît sortir du cas observé par M. Dusart et de celui rapporté par MM. Gibert et Pierre Janet? Faut-il considérer comme démontré qu'il est possible de produire le sommeil à distance, chez certaines hystériques au moins? « Un magnétiseur (conscient ou inconscient), écrit M. Dusart, quelle que soit la distance à laquelle il se trouve, peut dominer et diriger la volonté du magnétisé, lui imposer le sommeil, le faire obéir ou résister à telle personne que bon lui semble. Voilà ce qui ne me paraît pas pouvoir être nié. » Il me semble toutefois qu'il est prudent de se contenter pour le moment d'enregistrer purement et simplement les faits de ce genre bien observés. Il est antiscientifique de nier quelque fait que ce soit, mais il convient aussi d'apporter une grande réserve dans les interprétations et les hypothèses.

Il est peut-être permis pourtant de faire déjà, à propos de l'observation de M. Dusart, une remarque d'ordre expérimental, qui pourrait ne pas être inutile à ceux auxquels il serait donné de rencontrer un fait du même genre. Il semble que le Dr Dusart ne soit arrivé à endormir à distance sa malade qu'après l'avoir soumise à une certaine éducation. C'est ainsi qu'il dit l'avoir d'abord endormie un grand nombre de fois, par ordre mental, mais donné de très près. On ne comprend évidemment pas fort bien quelle peut être l'influence de cette sorte d'éducation; il se peut néanmoins qu'il y ait là une condition favorable au développement de ces phénomènes, si leur réalité se confirme.

E. GLEY.

IX

DE QUELQUES EXPÉRIENCES DE SOMNAMBULISME [1],

Par M. Elie Etienne.

J'ai fait quelques expériences sur deux sujets que j'avais vus, il y a trois ans, dans une séance donnée ici par M. Hansen, soumis avec succès à l'influence du magnétisme.

L'un, Hubert R..., est un jeune homme d'un vingtaine d'années actuellement encore étudiant à l'Institut agricole de l'État à Gembloux.

L'autre, Hector P..., est âgé d'environ vingt-six ans, et exerce la profession de boucher dans la même localité.

Je contrôlai d'abord chez chacun d'eux, mais séparément, l'effet de l'hypnoscope de M. Ochorowicz. R... présenta, après trois minutes, une hémianesthésie complète sensorielle et cutanée, avec semi-paralysie concomitante du côté de l'application de l'aimant. Le même phénomène fut constaté chez le second, mais avec plus de lenteur dans sa production. Tous deux ignoraient *a priori* l'action de l'instrument. En ce qui concerne l'hypnoscope, je constate simplement le fait : je n'ai pas eu d'ailleurs recours à d'autres agents qui eussent peut-être produit les mêmes effets.

A partir de ce moment commencent mes pratiques hypnotiques. Pour produire l'hypnose, je n'ai jamais eu recours qu'à la fixation du regard sur le doigt, avec convergence supérieure des axes visuels. Une minute suffit pour R..., qui s'endort paisiblement. Quant à P..., quelques secousses convulsives de tout le corps se produisent au bout de trois minutes, puis il s'élance vivement sur le doigt fascinateur : c'est le sommeil.

Dès la première séance, les divers phénomènes se sont passés d'une façon inéluctable, alors que les deux acteurs ignoraient la nature des essais auxquels j'allais les soumettre. Voici le bilan commun à chacun d'eux : L'automatisme provoqué par une attitude communiquée ; l'aphasie par les attouchements du crâne à droite ou l'occlusion de l'œil droit;

Le raideur cataleptiforme par le seul fait de la suggestion ; l'impuissance motrice et les impulsions irrésistibles;

Les illusions et les hallucinations les plus variées subsistant au réveil quand la suggestion est faite dans ce sens;

Les phénomènes de contraste chromatique, développés par l'hallucination d'une couleur;

Les suggestions inhibitoires les plus curieuses ;

Les objectivations des types;

L'amnésie provoquée;

Les phénomènes de mémoire inconsciente;

Les paralysies psychiques obtenues même en dehors de l'état hypnotique, etc.

1. Séance du 28 décembre 1885. M. Charcot, président.

Je passe maintenant aux particularités du somnambulisme de R...

Chez lui s'est manifesté d'emblée le phénomène de l'*écholalie*, par la position d'une main sur le front, de l'autre sur la nuque. Dans des séances ultérieures, une réponse directe suivait quelquefois une première question, mais si je répétais celle-ci trois et quatre fois, bientôt l'écho seul se faisait entendre.

Mais où cet étudiant excelle, c'est dans l'extérioration de l'hallucination hypnotique. Vers la fin du mois de juillet, dans une séance qui eut lieu en présence de quelques amis, je lui avais suggéré l'existence d'un portrait sur le dos d'une carte, à dos brun, prise au hasard dans un jeu complet, très ordinaire. Le point de repère qui lui servait à projeter l'image était invisible pour nous. D'un autre côté, un trait au crayon nous était inutile, la figure de la carte y suppléant. Au réveil, celle-ci, même renversée sur ses bords, fut retrouvée presque sans hésitation. Or, à l'heure actuelle, c'est-à-dire à quatre mois de distance, le sujet saisit encore le portrait avec autant de facilité que le premier jour. Toutes les autres cartes sont aussi perçues avec leur couleur blanche, car, pour mieux faire ressortir le contraste, j'avais fait la suggestion telle. Cette expérience a été renouvelée depuis avec d'autres jeux; jamais elle n'a échoué. Si, au lieu de cartes à jouer, on prend un paquet de cartes de visite, et qu'on fixe sur le dos de l'une d'elles l'image hallucinatoire, R... n'en réussit pas moins à la distinguer; seulement il est un peu plus hésitant, son point de repère étant sans doute moins apparent. C'est donc de lui que l'on peut dire à juste titre que jamais il ne perd la carte.

Ainsi que M. Binet avait essayé de le faire sur ses sujets, j'ai voulu un jour faire objectiver par le mien ce phénomène subjectif, mais le calque obtenu n'a rien eu de remarquable, ce que j'ai attribué aux conditions défectueuses dans lesquelles nous nous trouvions, le sujet ayant trop de distractions.

Même succès constant dans les suivants :

Ruban métrique sur une feuille de papier blanc et traits fictifs en face de certaines subdivisions, ou ligne imaginaire retraçant les contours d'une carte blanche sur fond blanc [1].

Un jour je dis à R.., endormi : « Au sortir de chez moi vous me volerez, mais de manière à ne pas être surpris, la loupe qui se trouve sur cette

1. Depuis la date de cette note, R... s'est soumis à de nouvelles expérimentations.

Je prends au hasard une carte, et la lui exhibe, l'image toujours en bas. La suggestion porte, cette fois, que la carte est devenue imperceptible à la vue et au toucher; en effet, le sujet déclare ne pas la voir, et lorsque dans ses tâtonnements pour la trouver, on la lui glisse entre les doigts, il affirme ne pas la sentir. Désireux de voir ce qui va se passer, je lui dis, après avoir battu le jeu, d'en compter à haute voix une à une toutes les cartes. A un certain moment, il répète, sans hésitation, deux fois le même nombre; et cette répétition est le signal du passage de la carte incrimiuée. Faite à plusieurs reprises, avec des jeux différents, cette expérience ne s'est jamais démentie une seule fois.

table. » Une demi-heure après, le moment fatal arrivé, R... se lève, fait un demi-tour vers la table en question, escamote l'instrument avec une dextérité rare et prend congé de nous.

Dans la suite, je lui dis qu'une fois éveillé, il se verra présenter un cultivateur de ses amis, habitant la même localité, venu pour passer un jour avec lui. Je l'éveille, et peu après lui présente, mais sans mot dire, un étudiant assis à ses côtés depuis le commencement de la soirée. « Tiens, voilà F..., » s'écria-t-il, et aussitôt de se jeter à son cou, et de le presser de questions. La conversation dura plus d'une demi-heure. Si elle excita l'hilarité des témoins de cette scène, ce fut aux dépens de l'interlocuteur, qui s'ingénia tout le temps à faire bonne contenance dans le rôle d'un personnage inconnu pour lui.

Un soir, j'ordonne à R... de se rendre, le lendemain à midi, chez le pharmacien et de lui demander un morceau d'aloès. L'ordre fut exécuté ponctuellement à l'heure indiquée, et le médicament pris dans la soupe au dîner. Malheureusement, circonstance que j'ignorais, R... devait faire cet après-midi un assez long trajet en chemin de fer : inutile de dire que le voyage fut très accidenté.

Je lui fais un dimanche la suggestion suivante : Mercredi prochain, aussitôt après le dîner, vous écrirez à M. le Dr R... que voilà (c'était un médecin militaire d'une localité voisine), une carte postale conçue en ces termes : « J'ai l'honneur de vous apprendre que je viens d'être nommé professeur à l'Institut agricole de l'État à Gembloux. Je vais donner le cours de pisciculture. J'espère qu'à votre première visite à Gembloux vous viendrez me féliciter sur ma nomination. Recevez, etc. » Le vendredi suivant, mon confrère me renvoie la carte qui avait été écrite à l'heure susdite et, malgré le ridicule de la chose, dans des termes identiques à ceux qui avaient été suggérés : pas un mot en plus, pas un en moins. Ce fait s'étant passé récemment, je n'ai pas encore revu le sujet pour l'interroger et lui exhiber son factum. Mais, d'après ce qui m'a été dit, il sait avoir écrit au Dr R...; seulement quand on lui en demande le motif, il répond que cela ne regarde personne [1].

L'aptitude des muscles à se contracter est très développée chez lui, et, dans l'état léthargique, on reproduit à volonté la plupart des phénomènes de l'hyperexcitabilité neuro-musculaire.

Son réveil est presque instantané au premier souffle dirigé sur les

1. Il m'avoua dans la suite qu'il ignorait complètement avoir écrit cette carte. — Le 20 décembre, je lui fais la recommandation suivante : Le 1er janvier, par conséquent pendant vos vacances, vous nous enverrez, à ces trois personnes et à moi, une de vos cartes de visite sur le dos de laquelle vous aurez écrit ce qui suit : « Je viens vous présenter mes meilleurs souhaits. Je vous écris sous l'in-« fluence d'une suggestion hypnotique qui m'a été faite le 20 décembre. Je vous « adresse ces souhaits du fond du cœur, quoique je ne sache pas ce que je fais « en ce moment. » Or, les quatre destinataires ont reçu chacun leur carte à l'époque voulue. Une légère variante existait dans la tournure de la phrase,

yeux. Il n'est suivi d'aucune fatigue. Je n'ai pas encore essayé de provoquer des illusions à ce moment.

Somnambulisme de P...

Le phénomène de l'écholalie n'existe pas chez lui. Mes questions sont chaque fois suivies de réponses exactes. Je produis à souhait des illusions et des hallucinations hypnotiques qui sont acceptées presque toutes sans résistance; mais, quand je veux en venir à l'image hallucinatoire du portrait projeté sur une carte de visite, le sujet se refuse à accepter une telle suggestion, et il répond avec ténacité qu'il ne voit qu'une carte blanche. Cette expérience, je l'ai répétée trois fois sans plus de succès.

C'est dans l'*objectivation des types* (telle que l'a décrite M. Ch. Richet) qu'il réussit à merveille. P... est un jeune homme intelligent, mais qui n'a reçu qu'une bonne éducation d'école primaire supérieure. Il possède une belle voix et fait partie d'une société dramatique de la localité.

Je l'endors et le transforme en acteur. Le sujet de la déclamation est laissé à son choix; un nombreux public est censé l'écouter. Nous assistons alors à une scène que ne rendrait pas mieux un artiste consommé. Pendant plus de dix minutes, le pseudo-acteur nous tient sous le charme de sa manière de dire et de faire. Si, pendant ses allées et venues, je touche du doigt, même très légèrement, le crâne à droite, le sujet est immobilisé dans l'attitude où je l'ai surpris, et la parole est coupée même au milieu d'un mot; ce phénomène, qu'on peut faire durer à plaisir, ne cesse qu'avec le retrait du doigt.

L'attouchement du crâne à gauche n'offre rien de semblable. Au réveil, P... ne se souvenant pas, on doit lui expliquer le rôle qu'il vient de jouer. Grand est son étonnement quand on le met sur la voie du morceau déclamé; cette scène, nous raconte-t-il, est extraite d'un drame intitulé « le Col de la Mouzaïa », drame dont il a été un des acteurs il y a plus de douze ans. Depuis lors, il ne s'en était plus occupé. Son étonnement procède de ce que, réveillé, il lui est impossible de débiter une phrase complète. C'est là un cas remarquable de ce que vous appelez l'exaltation de la mémoire passive.

Transformé en général, en face d'ennemis envahisseurs, il réalise son type avec une ardeur martiale à nulle autre pareille. A ce moment, je lui dis avec ironie : « Mais, général, vous qui faites si bien le brave, vous

mais le sens y était tout entier. Aujourd'hui le sujet n'a pas le moindre souvenir de ce qu'il a fait.

L'onomatomanie expérimentale. L'oubli des noms propres lui étant suggéré pour le réveil, R... lit couramment une page d'impression, mais en sautant les noms après s'y être arrêté quelque peu. Interrogé sur les noms des personnes présentes et sur le sien, il est tout surpris de ne pouvoir les prononcer : cependant, nous dit-il, ils lui brûlent les lèvres, il les voit en imagination, peut les écrire et dans ce dernier cas les lire à haute voix; seulement il redevient muet, aussitôt que ses yeux quittent le papier.

n'êtes, après tout, qu'un lâche. » A ces mots, au lieu de chercher à fuir, il se sent blessé dans son honneur; se retournant vers moi avec un regard sanglant et faisant le simulacre de tirer son épée, il me crie : « Dégainez, dégainez, vous dis-je! » et comme je continue à le narguer, il me presse de plus en plus à telle enseigne que je n'ai que le secours de lui planter un doigt entre les deux yeux, ce qui l'arrête et le fascine instantanément.

En avocat de cour d'assises. — Il s'agit de défendre un individu accusé d'un assassinat perpétré sans témoin. La suggestion aussitôt acceptée, P... se tord la moustache en se rengorgeant, promène ses regards sur l'assemblée en homme qui se sent maître de son auditoire, et commence en ces termes : « Messieurs de la cour, messieurs du jury ». Suit alors, pendant dix minutes, un plaidoyer, lequel, à cause de la pénurie d'idées suggérées, brille plutôt par la forme que par le fond. Le principal argument consistant dans l'absence de tout témoin, un des assistants se lève et dit : « Moi, j'ai tout vu » . L'autre, loin de se déconcerter, réplique aussi vite par cette échappatoire : « Comment, voici un soi-disant témoin qui n'a pas été cité à l'audience! nous ne pouvons l'entendre aujourd'hui. Je renonce à continuer dans de pareilles conditions. Je demande et insiste pour que l'affaire soit remise à une date ultérieure. » Sur ce, il se rassied en maugréant.

Autre objectivation. « Vous êtes, lui dis-je, un petit gamin de trois ans. » Éveillé, il examine avec curiosité les tableaux appendus au mur, puis, apercevant sur une table un échiquier, il le saisit, s'étend nonchalamment sur le parquet, et se met à jouer avec les différentes pièces. Je l'interroge sans transition sur sa profession de boucher, et lui demande le nombre de bêtes tuées chez lui la semaine précédente. « Je n'ai pas tué, moi; je n'ai pas tué. — Que fait-on chez vous? — Je ne sais pas, moi. » Il continue à jouer et il m'est impossible d'en savoir davantage.

« A votre réveil, lui dis-je plus tard, vous vous trouverez seul dans cette chambre, avec ce monsieur que voilà, lequel est endormi. Il est porteur de nombreuses valeurs placées dans la poche intérieure de sa redingote. Pendant les deux minutes que vous resterez seuls, vous le dévaliserez, mais assez adroitement pour ne pas le réveiller ». Je souffle; P... croit se trouver seul, les assistants étant invisibles pour lui. Il regarde attentivement sous les meubles, puis, s'approchant par deux et trois reprises et avec des précautions infinies de la personne prétendument endormie, il finit par lui déboutonner son habit, plonge sa main à l'endroit indiqué, et en retire en les froissant des papiers qu'il enfonce dans sa poche. L'acte accompli, le sujet semble ignorer ce qu'il vient de faire; mais, interrogé dans un sommeil ultérieur, il avoue son vol, tremble, et me supplie instamment de reprendre les valeurs.

Dans la dernière séance, je lui dis : « Demain, à midi moins un quart, vous quitterez tout pour vous rendre directement chez M. X... (une personne très en vue de la localité). M. X... étant lié avec M. Beernaert, chef

du cabinet, vous lui demanderez son appui pour vous faire octroyer la décoration de chevalier de l'ordre de Léopold. » Le lendemain, à l'heure en question, P... se trouvait au café, en train de jouer une partie de cartes en compagnie de quelques amis. Tout à coup il se lève brusquement, et, sans dire un mot, sort et se dirige à grands pas vers la demeure de M. X... Il expose sa demande dans les termes voulus, mais se refuse à dévoiler les motifs d'une telle prétention. Cette démarche ponctuellement accomplie, il revient en toute hâte au café pour y achever sa partie. Mais ses compagnons, peu satisfaits d'une telle manière d'agir, avaient jugé bon de vider les lieux en lui laissant les consommations à payer.

Quelques jours après, il me conta qu'il se souvenait de la visite faite à M. X..., mais nullement de l'objet de celle-ci. Il ne s'en était pas inquiété davantage, s'étant dit qu'il avait encore agi, sans doute, sous l'empire d'une suggestion.

Le réveil de P... est moins brusque que celui du précédent; il faut quelquefois insister sur le souffle.

Jusqu'ici, je n'ai pas encore expérimenté sur d'autres personnes, excepté sur un de mes amis, dont le cas se rapproche de celui de votre honorable ami, M. C... Il s'est soumis cinq fois au magnétisme. A la première séance, la fixation du regard pendant vingt minutes n'a pas réussi à l'endormir complètement : il se rendait compte de son état, mais il se sentait attiré par une force invincible vers l'objet fixé; il y avait de l'analgésie, mais le contact était perçu. Plus tard, j'ai employé les passes, qui semblent avoir plus d'effet, mais je n'ai pu encore obtenir le véritable sommeil. Dans le somnambulisme où il se trouve, le sujet rend compte de ses actes, et me dit parfois de faire de nouvelles passes pour l'endormir davantage. Il accepte alors certaines suggestions, telle que l'amnésie verbale, et est victime de quelques illusions. Le souvenir est en partie aboli au réveil.

Dr ÉLIE ÉTIENNE.

Gembloux (Belgique).

X

DES HALLUCINATIONS VÉRIDIQUES

Par M. F.-W.-H. Myers.

Je désire rectifier une inexactitude du résumé français de ma communication sur les hallucinations véridiques. Les récits sont bien au nombre de 800. Mais, sur ces 800 récits, il n'y a guère que 400 coïncidences impossibles à attribuer au hasard seul : et encore ces 400 coïncidences ne sont pas toutes entre la mort et l'hallucination. D'ailleurs, vu la prochaine apparition de notre livre *Phantasms of the Living*, je préfère y renvoyer le lecteur : on y trouve quelques faits qui viennent à l'appui des observations de MM. Pierre Janet, J. Héricourt, Ch. Richet et Beaunis dans la *Revue philosophique* de février.

Londres.

F.-W.-H. Myers.

XI

LES TROIS PHASES SUCCESSIVES DU RETOUR A LA CONSCIENCE APRÈS UNE SYNCOPE [1].

Par M. A. Herzen.

Tout récemment, je me fis une violente contusion à une jambe; trois heures plus tard, je ressentis, en montant un escalier, une douleur tellement forte, que je fus sur le point de m'évanouir; j'évitai la syncope complète en me couchant par terre, afin de diminuer l'anémie cérébrale; j'éprouvai cependant une obnubilation intellectuelle tout à fait semblable à la « seconde phase du *retour à la conscience* », tel que je l'ai décrit dans un premier article sur les conditions physiques de la conscience, en 1879 [2]. Pendant quelques années, j'ai souffert de fréquentes syncopes et j'ai eu l'occasion d'observer sur moi-même la phénoménologie psychique du retour à la conscience; je réunis ici les fragments de la description de ce retour, qui sont répandus dans le travail sus-dit, dans l'espoir qu'elle servira à démontrer une fois de plus que nous pouvons avoir des sensations *simples*, c'est-à-dire dépouillées non seulement de tout jugement, mais même de toute notion du sujet sentant. Herbert Spencer a tiré une conclusion semblable de la description de la conscience sous l'action du chloroforme qui lui a été fournie par un correspondant sûr et compétent, à peu près à la même époque [3].

Pendant la syncope, c'est le néant psychique absolu, l'absence totale de toute conscience; puis, au commencement du retour, on éprouve à un moment donné un sentiment vague, illimité, infini, — *un sentiment d'existence en général*, sans aucune délimitation de sa propre individualité, sans la moindre trace d'une distinction quelconque entre le moi et le non-moi; on est alors « une partie organique de la nature », ayant conscience du fait de son *existence*, mais n'en ayant aucune de son *unité* organique, ni de ses propres *limites*. Ce sentiment peut être très agréable si la syncope n'est pas due à une forte douleur, ou si on ne s'est pas blessé en tombant, et très désagréable s'il y a une cause quelconque de souffrance; c'est la seule distinction possible : on se sent vivre et jouir, ou vivre et souffrir, mais sans savoir pourquoi on jouit ou on souffre, et sans savoir ce qui est le siège de ce sentiment. Telle est la première phase du retour à la conscience; voici maintenant la seconde :

1. Séance du 29 mars 1886. M. Charcot président.
2. *Atti della R. Accademia dei Lincei.*
3. *Revue philosophique*, octobre 1878.

Au milieu du chaos indéfini de la première phase, se dessinent peu à peu des différences vagues et obscures; on commence à voir et à entendre; mais ce qu'il y a de fort curieux, c'est que les sensations visuelles ou auditives semblent naître dans l'intérieur même du sujet qui les éprouve, sans qu'il ait la moindre idée de leur origine extérieure; de plus, il n'y a *aucun lien* entre les différentes sensations perçues, ou plutôt *éprouvées :* chacune est sentie *isolément;* il en résulte une confusion inexprimable, accompagnée d'une véritable stupéfaction de l'individu, qui n'a encore aucune notion de son individualité. A ce moment, les centres sensoriels sont redevenus sensibles, mais ils ne le sont évidemment qu'aux impressions qui proviennent directement de l'extérieur, chacun pour son propre compte et indépendamment des autres : l'action réflexe intercentrale, qui les met en communication les uns avec les autres, n'est pas encore rétablie et les différentes sensations ne se combinent pas entre elles pour constituer des perceptions; il en résulte ce manque total de distinction du moi d'avec le non-moi, par conséquent de projection de l'origine des impressions en dehors du moi. On a des sensations *stupides*, si je puis m'exprimer ainsi, c'est-à-dire des sensations qui, justement parce qu'elles restent isolées, ne peuvent pas être *connues*, mais seulement *senties*.

Vient ensuite la troisième phase, caractérisée par le rétablissement des réflexes intercentraux : le fonctionnement des centres sensoriels basilaires se fond en cet ensemble que l'on nomme le *sensorium commune;* les différentes sensations commencent à influer les unes sur les autres et, partant, à se déterminer, à se définir, à se localiser réciproquement; de leur commun accord résulte à ce moment l'apparition de la conscience *de l'unité du moi;* mais cette conscience n'est, elle aussi, au premier moment, qu'un *sentiment inintelligent*, qui exprime seulement le fait de l'unité organique du sujet, sans qu'il y ait encore la moindre notion des rapports de celui-ci avec ce qui l'entoure. Dans cette phase du réveil, je sentais clairement *que j'étais moi* et que mes sensations visives et auditives provenaient d'objets qui ne faisaient point partie de moi, *mais je ne les comprenais pas;* je me trouvais vis-à-vis de *toutes* mes sensations exactement dans la position des malades atteints de surdité ou de cécité verbale vis-à-vis du langage parlé ou écrit. Les centres corticaux, qui sont les premiers à souffrir et les derniers à se rétablir, n'avaient sans doute pas encore repris leur fonctionnement; en effet, à un moment donné, dès que leur nutrition a repris son cours normal, l'esprit est traversé tout à coup par la pensée suivante : « Ah, c'est de nouveau un évanouissement! » A partir de ce moment, l'intelligence est complètement rétablie, elle saisit les rapports complexes de la situation et reprend la direction qu'une insuffisance momentanée de la nutrition lui avait enlevée.

A. Herzen.

LA SUGGESTION DANS LE HACHISCH [1]

Par M. Bonnassies.

(*Note présentée par M.* Ch. Richet.)

La suggestion se produit pendant la première période de l'intoxication par le hachisch.

En effet, lorsque la période d'excitation est bien établie, on provoque chez le sujet, par la parole, par le geste, des hallucinations suggestives. Ces hallucinations sont plus nettes, plus brillantes que les hallucinations spontanées. Les personnes qui font souvent usage du hachisch prennent le soin de s'entourer d'amis, dont le rôle est de provoquer, chez le sujet halluciné, des hallucinations de nature gaie.

L'hallucination suggestive affecte tous les sens.

Goût. On dit à B... (B... est moi-même), en lui présentant un verre d'eau : « Voici du vin de Bordeaux, de Champagne, de Malaga »; ou : « Ce breuvage est salé, amer, détestable ». B... subit la suggestion, malgré lui, encore qu'il proteste et trouve au breuvage toutes les qualités qu'on affirme appartenir à ce verre d'eau.

Audition. L'halluciné entendra tout ce qu'on lui ordonnera d'écouter : le son des cloches, le chant des oiseaux, etc.

Vue et sens externe. Le Dr C.... subissait avec une très grande facilité les suggestions du hachisch. Il sollicitait l'intervention de ses amis, et formulait d'avance le programme de ce qu'il fallait lui faire voir.

« Vous demandez de la salade; vous en avez plein votre assiette; et même, plus qu'il ne faut. (La salade monte dans l'assiette, monte, s'entasse à perte de vue, déborde de tous côtés, et C... se range pour la laisser passer.) Vous êtes en mer; prenez garde de tomber. (C... se dandine avec le roulis du navire.) Voici la nuit, la collision des deux bâtiments, la chute à la mer. Vous êtes recueilli par un canot. (C... suit tous les mouvements indiqués.) Il fait froid. (C... grelotte.) Voici du feu; chauffez-vous. (Mouvements d'un homme qui se chauffe.) Vous êtes à cheval. (Mouvements d'équitation.) Vous êtes frappé d'une balle. (C... porte la main à ses flancs.) Vous tombez de cheval. (C... tombe de sa chaise par terre.)

Suit une série indéfinie de tableaux divers, aussi variés qu'on voudra, terribles, comiques, grotesques, fantaisistes, féeriques, etc. Les artistes ont pu utiliser cette propriété suggestive. Le peintre L... s'est fait

1. Séance du 29 mars 1886.

montrer le sujet du tableau historique qu'il méditait, et, comme la mémoire est conservée, il a pu reproduire sur la toile le sujet de l'hallucination provoquée. (Charles VI, dans la forêt du Mans.)

J'ai éprouvé moi-même les effets de la suggestion, appliquée au sens de la vue, d'une manière très nette, quoique fugace. Étant à table, je demande qu'on serve du poulet. On me montre une fricassée de pommes de terre; et on m'affirme que c'est un poulet en sauce blanche. J'ai vu le poulet en sauce blanche, dépecé, et j'ai mis le doigt sur l'os du pilon, sortant des chairs.

Le mécanisme psychique au moyen duquel se produit l'hallucination suggestive est fort mystérieux. Voici ce que j'en puis dire.

Le premier sentiment qui se réveille dans l'esprit du hachisché est de protester contre les injonctions dont il est l'objet. — Ce verre d'eau, pense-t-il, est de l'eau, et non pas du vin. Mais, avant même qu'il ait formulé cette phrase, dans sa pensée, l'illusion s'est produite malgré lui; et il la subit. Toutefois l'illusion est de très courte durée. Pour qu'elle se continue, il faut que l'assistant renouvelle ses intimations d'une façon constante. Par une série de suggestions, on maintient le hachisché en état permanent d'hallucination.

Le mécanisme fonctionnel est plus mystérieux encore.

J'ai éprouvé l'*aura*. Toute hallucination, spontanée ou provoquée, s'accompagne d'une *aura*, c'est-à-dire de la sensation d'une sorte de vapeur qui monte des pieds vers la tête. Au fur et à mesure que monte l'*aura*, le visage s'épanouit, le cœur se dilate. Quand l'*aura* a gagné la tête, l'hallucination est en son plein. Lorsqu'elle redescend, une sorte de tristesse et d'inquiétude envahit l'esprit. Après que l'*aura* a quitté le corps, le hachisché rentre dans son état ordinaire.

Les poussées de l'*aura* se produisent pendant toute la durée de la période d'excitation. Elles vont en augmentant de fréquence et de durée, jusqu'à ce qu'elles soient, pour ainsi dire, les unes sur les autres (ce qui rappelle la marche des épilepsies graves). Au déclin de la période d'excitation, les poussées de l'aura se ralentissent et finissent par disparaître. La suggestion reste sans effet, et les hallucinations qui se produisent encore (pendant des jours, des semaines et quelquefois des mois) se produisent sans *aura* perceptible.

D[r] BONNASSIES.

XIII

DE LA POSSIBILITÉ DE FAIRE PASSER UN SUJET DU SOMMEIL ORDINAIRE AU SOMMEIL MAGNÉTIQUE.

Par M. Bonnassies.

(*Note présentée par M.* Ch. Richet.)

Pendant l'été de 1854, plusieurs étudiants en médecine se trouvaient réunis dans un appartement de la rue de l'Est, habité par l'un d'eux, à Paris. Les étudiants travaillaient silencieusement, à une table, ne prêtant nulle attention à une femme, profondément assoupie non loin de là, sur un fauteuil.

A ce moment, entra T... (le docteur Teinturier qui fut maire de Dijon, et mourut il y a un an à peine).

A cette époque, T... avait un peu la manie de magnétiser toutes les femmes qu'il rencontrait. Il vit celle-ci endormie, et commença à pratiquer sur elle des passes magnétiques, d'une seule main, d'après la méthode dite de Deleuze, ou de Puységur. Au bout d'un très court instant, on remarqua les contractures du bras, chaque fois que la main de T... frôlait le membre. En quinze ou vingt secondes, la femme parut avoir passé du sommeil naturel au sommeil magnétique.

Les symptômes physiologiques étaient très nettement accusés : convulsion des pupilles en haut, hyperesthésie, immobilité cataleptique des membres dans la situation où on les plaçait.

Les manifestations psychologiques ne furent pas moins remarquables. Suractivité de la mémoire, acuité des sens augmentée; rien n'y manqua. Toutefois, je ne relaterai pas cette observation, qui ressemble à toutes les histoires maintes fois racontées de somnambules dites lucides.

Après une séance assez prolongée, T... fit les passes de réveil sur la partie supérieure du corps. La femme ouvrit les yeux et étendit les bras. Mais lorsqu'on lui donna ordre de se lever pour partir, elle sembla paralysée des jambes. Enfin T.... la réveilla complètement et elle put se lever.

La femme avait été bien réellement endormie inconsciemment. Elle avait perdu la mémoire de ce qui s'était passé, et, faisant allusion aux dernières passes, pratiquées sur les jambes, elle demandait : « Qu'est-ce qu'il me voulait, celui-là ? »

Depuis cette époque, et à plusieurs reprises, la femme fut endormie par les mêmes procédés. Elle ne voulait pas consentir à être magnétisée,

se refusant à servir de jouêt aux étudiants. On prenait alors le parti de la laisser livrée à elle-même, sans lui adresser la parole. Comme elle était fort illettrée, et n'avait aucun goût pour aucune occupation, elle s'endormait sur un fauteuil. Lorsqu'elle était enfin plongée dans son sommeil naturel, ou qu'on la supposait telle, on pratiquait les passes, et on la faisait entrer dans un sommeil somnambulique, parfaitement caractérisé.

J'ai, depuis cette époque, essayé les mêmes manœuvres sur divers sujets qui étaient dans le sommeil naturel. Je n'ai pas obtenu les résultats précédents; mais je puis affirmer que je suis arrivé fréquemment à produire quelques effets, comparables à ceux qui se produisent chez les sujets qu'on magnétise pour la première fois : contractures; mouvements semblables à ceux que fait le malade pour s'arracher aux inhalations chloroformiques, sans ouvrir les yeux; lourdeur de tête, qui se dissipe promptement par quelques passes, dites de réveil, etc.

Dr BONNASSIES.

DE L'ABOULIE ET DE L'INHIBITION EN PATHOLOGIE MENTALE [1]

Par M. Cotard.

Parmi les diverses questions abordées dans le travail de M. Langle sur l'inhibition [2], il en est une qui me paraît mériter une attention particulière. Je veux parler de la distinction entre l'aboulie proprement dite et l'inhibition.

Cette distinction est-elle légitime? N'y a-t-il là qu'une simple différence de degré entre des *états faibles* et des *états forts*, identiques au fond; ou bien y a-t-il deux mécanismes psychiques différents? M. Langle adopte cette dernière manière de voir et je voudrais ajouter quelques arguments à ceux qu'il a déjà fournis à l'appui de son opinion.

Il me faut pour cela quelques préliminaires psychologiques.

Si nous considérons dans son ensemble le tableau des images mentales ou représentations subjectives, qui reproduit en nous tout ce que nos sens nous ont appris du monde extérieur et de nous-mêmes, nous apercevons facilement dans ce tableau des régions distinctes les unes des autres.

Une de ces régions, divisible elle-même en plusieurs départements, renferme l'ensemble des images visuelles, auditives, tactiles, etc., relatives aux objets extérieurs. C'est la représentation du monde externe, c'est la partie objective, qu'on me passe l'expression, de notre subjectivité [3].

J'insiste sur le caractère objectif des images du monde extérieur. Des psychologistes éminents professent que ces images ne s'extériorisent qu'autant qu'elles passent à l'état fort, à l'état de sensation ou d'hallucination; que si leur tendance hallucinatoire est enrayée, elles nous apparaissent comme internes.

La vérité est qu'elles nous apparaissent comme images, comme ombres ou fantômes s'effaçant devant la réalité visible et tangible; mais, fortes ou faibles, elles gardent toujours leur caractère d'extériorité.

Toutes les fois, dit Falret (*Maladies mentales*, page 280), qu'un souvenir relatif à une sensation est ramené dans le présent, par un acte de l'imagination, il est immédiatement et nécessairement rejeté dans le monde extérieur; ainsi le veut la constitution de l'entendement humain.

Pour qu'il en fût autrement, il faudrait que les notions de distance, de localisation dans le temps ou dans l'espace, notions qui en général adhèrent fortement à l'image, fussent totalement effacées.

1. Séance du 19 avril 1884. M. Charcot, président.
2. *De l'action d'arrêt ou inhibition dans les phénomènes psychiques.* Thèse Paris, 1886.
3. Rabier. *Leçons de philosophie*, pages 140 et 419.

Pour mon propre compte, j'avoue qu'il m'est impossible quand je me représente un monument, une ville, un objet quelconque, de ne pas voir mentalement cet objet à sa place réelle. Jamais je ne le vois au dedans de moi. Toujours la vision garde son caractère d'extériorité.

Quand il nous arrive de rentrer le soir dans notre appartement obscur, nous nous guidons par les images des objets bien connus qui nous entourent et par les notions de leur position dans l'espace. Quand nous avons fait de la lumière, les images passent de l'état faible à l'état fort sans pour cela changer de place. Elles gardent toujours, je le répète, le même caractère d'extériorité.

Cela est tellement vrai que lorsque nous voulons nous représenter fortement un objet, lorsque nous voulons en réveiller l'image chez les autres, nous tournons nos regards vers le lieu où il se trouve et nous l'indiquons par le geste, bien qu'il nous soit impossible de l'apercevoir.

Faibles ou fortes, les images du monde externe nous apparaissent donc toujours comme extérieures à notre moi. Elles lui appartiennent en tant que connaissances, acquisitions intellectuelles, mais elles ne sont pas lui. Cette distinction est évidente dans les cas pathologiques où les images deviennent l'objet d'un automatisme indépendant du moi. Nous y reviendrons tout à l'heure.

Pour être moins évidentes, les images relatives à notre moi proprement dit ne constituent pas moins une partie importante de nos représentations mentales. S'il paraît exagéré de les mettre au même rang que les images du monde externe, cela tient, je crois, à deux causes principales.

La première est que la vivacité de ces images est sans doute fort variable chez les différents individus, comme l'est l'aptitude à l'introspection. Si l'on admet des visuels, des auditifs, etc., on peut admettre aussi qu'il y a des *intimes*. Il est clair que les esprits plus objectifs que subjectifs, peu portés à méditer sur les phénomènes les plus intérieurs de l'activité psychique, seront disposés à en diminuer l'importance et même à en nier les images.

La seconde raison tient à la difficulté de séparer l'image du fait psychique correspondant. Prenons pour exemple les volitions.

Chaque volition, étant perçue par le sens intime, doit laisser une sorte d'image intérieure; les images successives de nos innombrables volitions se superposent et se fusionnent dans ce qu'elles ont de commun, et cette image commune se confond à chaque instant avec nos volitions présentes, de même que l'image d'un objet extérieur se fusionne avec la sensation produite par l'objet présent.

Il en est de même pour les sentiments, pour les impressions morales qui constituent le côté vraiment subjectif de nos sensations et qui appartiennent au moi proprement dit, tandis que les images visuelles ou auditives lui restent extérieures.

Malgré toutes les difficultés inhérentes à ces problèmes si ardus de la psychologie, difficultés qui se manifestent tout particulièrement dans l'observation intérieure, il ne me paraît pas niable que les actes psy-

chiques perçus par le sens intime ne laissent des images, des résidus, comme le font les sensations externes.

Ce seraient ces images véritablement intérieures qui constitueraient, dans l'ensemble du tableau mental, le domaine du moi proprement dit.

Mais ce n'est pas tout, il existe encore une catégorie d'images qui n'appartiennent exclusivement ni au monde externe, ni au moi. Ce sont les images relatives à notre corps.

Perçu objectivement par nos sens externes, notre corps est représenté comme le sont les objets extérieurs; mais en même temps il fournit une foule de sensations obscures se confondant avec les données du sens intime et conséquemment des images qui entrent dans la constitution du moi.

Nous pouvons donc établir dans le tableau de nos représentations mentales des divisions bien tranchées correspondant :

1° Au monde extérieur;

2° A notre moi psychique;

3° A notre corps.

Mais, comme nous venons de le faire observer, les représentations mentales relatives à notre corps présentent un caractère mixte, les unes sont objectives comme celles du monde externe, les autres subjectives. Si donc nous divisons le tableau des images en deux parties, l'une objective, l'autre subjective, la région correspondant à notre corps se subdivise elle-même en deux parts : l'une se joint aux représentations mentales externes, l'autre aux représentations mentales internes en se confondant avec la région du moi psychique.

Le domaine propre du moi ne comprend donc qu'une portion restreinte de nos représentations mentales. Une grande partie de notre activité cérébrale consciente lui est extérieure, en sorte que les limites du moi sont beaucoup plus restreintes que les limites de la conscience. Elles les dépassent cependant dans un certain sens. Il y a de l'inconscient dans la région subjective comme dans la région objective, et chacun des trois départements peut se partager en une portion consciente et une portion inconsciente.

Le schéma suivant résume et rend plus claire cette tentative de classification.

OBJECTIF
SUBJECTIF
CONSCIENT
INCONSCIENT
MONDE EXTÉRIEUR
CORPS
MOI PSYCHIQUE

Appliquons ces données psychologiques aux états décrits sous le nom de maladies de la volonté.

A l'état normal, l'acte volitionnel réveille l'image des actes volitionnels antérieurs, se fusionne avec elle — avec le moi.

Il faut donc, lorsque l'impulsion part d'un point des régions objectives, que le réflexe passe par la région du moi, qu'il s'y annexe, pour ainsi dire, les impulsions dynamogéniques ou inhibitoires appartenant au moi qui alors le fait sien et le transforme en volition.

Si, comme cela a lieu dans certains cas, le réflexe se rend directement aux centres moteurs, sans passer par la région du moi proprement dit, l'acte, tout en restant conscient, devient automatique.

C'est ce qui a lieu, à l'état normal, pour certains actes à la fois conscients et involontaires, tels que l'éternuement, le vomissement, etc.

C'est ce qui a lieu, à l'état pathologique, pour les actes dits impulsifs; certains malades ont conscience d'une force extérieure qui commande un acte dont ils ne se sentent pas responsables et contre lequel ils se révoltent.

Les impulsions qui, au contraire, naissent dans la sphère du moi ou lui sont finalement incorporées, tout en gardant leur caractère pathologique, revêtent la forme des volitions normales. Les malades les revendiquent, les justifient, prétendent avoir agi librement et acceptent toute la responsabilité de leurs actes.

Des différences analogues s'observent dans les cas inverses où la volonté paraît être empêchée ou paralysée.

Lorsqu'un individu n'agit pas, son inaction peut être due à trois causes principales :

1° Le défaut de désir, de mobile;

2° L'impuissance à agir;

3° Un empêchement extérieur.

Un individu reste dans son lit parce qu'aucun désir ne le porte à se lever; un autre parce qu'il est paralysé; un troisième parce qu'il y est maintenu par des liens.

Les malades décrivent très nettement des situations psychopathiques qui peuvent se ranger sous ces trois chefs.

Des mélancoliques n'agissent pas, parce que rien ne les touche, rien ne les attire, rien ne les émeut; ils n'éprouvent plus aucun sentiment humain et n'ont plus aucun motif d'agir.

D'autres sont dominés surtout par un sentiment d'incapacité. Tout leur est impossible, ils ne sont plus en état d'accomplir l'acte le plus simple; ils le voudraient, mais ils en sont incapables.

D'autres enfin voudraient agir, ils le pourraient, mais ils sentent un pouvoir extérieur qui les arrête, contre lequel ils se révoltent et luttent le plus souvent sans succès.

Les malades appartenant aux deux premières catégories placent en eux-mêmes — dans leur moi proprement dit — l'origine de leur mal.

Ils sont déchus, indignes, incapables, ils s'accusent et assument la

responsabilité de leur inaction. Pour les malades du troisième groupe, l'empêchement vient des régions extérieures au moi. C'est le monde extérieur qu'ils accusent.

La distinction d'un moi et d'un non-moi dans les fonctions psychiques ne jette-t-elle pas quelque lumière sur ces faits si ordinaires en pathologie mentale? Ne sommes-nous pas conduits à établir une distinction entre l'aboulie dont l'origine est dans le moi et l'inhibition qui vient du non-moi?

Les manifestations terminales se ressemblent beaucoup, il est vrai; en les considérant exclusivement, on est porté à tout confondre.

La confusion est même inévitable lorsque, comme cela arrive souvent, l'origine du phénomène se trouve dans les régions inconscientes soit subjectives, soit objectives. Dans ces cas, le malade s'arrête, s'immobilise et lui-même ignore absolument le pourquoi de son arrêt. Il en est de même des sujets hypnotisés; qu'on leur suggère une injonction inhibitoire ou une idée d'incapacité, le résultat est le même, il est cependant vraisemblable que le « suggestum » s'est logé dans des régions différentes.

Il y a là de très grandes obscurités. Il n'en est pas moins vrai que dans un grand nombre d'autres faits l'origine des troubles de la volition est indiquée.

J'ai déjà cherché à établir, dans un précédent travail, une distinction clinique d'après l'origine que le malade lui-même attribue à son mal. Tantôt le malade accuse le monde extérieur et vraisemblablement ce sont les régions des images du monde extérieur qui sont affectées, comme le démontrent les hallucinations auxquelles aboutit à peu près constamment l'automatisme pathologique. Tantôt le malade s'accuse lui-même, c'est dans son moi que semble siéger le mal.

Enfin, lorsque le point du départ pathologique se trouve dans la région mixte correspondant à notre personnalité physique, on voit fréquemment surgir des idées de possession fort remarquables en ce qu'elles établissent une sorte de passage entre les idées de persécution et les idées de culpabilité. Le délire est mixte, à la fois objectif et subjectif, comme l'est son point d'origine.

Je me résume dans les conclusions suivantes :

1° Il y a dans l'ensemble de l'activité psychique un moi et un non-moi;

2° L'aboulie a son origine dans des états pathologiques du moi proprement dit;

3° L'inhibition semble provenir des régions extérieures au moi.

MOUVEMENTS DIVERS ET SUEUR PALMAIRE CONSÉCUTIFS A DES IMAGES MENTALES [1]

Par M. L. Manouvrier.

M. Ch. Richet nous a dernièrement communiqué (séance du 25 janvier) plusieurs expériences intéressantes montrant qu'une personne à qui on affirme qu'elle est en présence d'un certain objet, peut faire des gestes en rapport avec l'impression produite ordinairement par la vue de cet objet, sans être nullement convaincue de la véracité de l'affirmation, et alors même qu'elle en connaît parfaitement la fausseté. M. Richet a interprété les gestes ainsi provoqués par lui en disant qu'ils étaient l'expression d'une « conviction superficielle », d'une « croyance limitée au geste ».

Je crois que des faits du même genre peuvent être observés fréquemment. En voici un pris au hasard.

M. D..., intendant d'un château, avait une horreur extrême des rats. On s'amusait quelquefois, étant à table, à lui dire: M. D..., voici un rat. Aussitôt, cet homme, qui savait fort bien qu'on voulait plaisanter, faisait de violents gestes de dégoût et cessait de manger. Bien plus, si l'on continuait à parler de rats, il quittait la salle à manger pour se soustraire à l'image odieuse qu'on avait éveillée dans son cerveau. J'ai été témoin de ce fait à plusieurs reprises. J'ajoute que la personne en question avait le geste facile, et que les traits de son visage présentaient une grande mobilité quand il parlait ou qu'on lui racontait quoi que ce fût. Je le soumis un jour à l'influence du hachisch. Pendant plusieurs heures il eut des hallucinations variées qu'il traduisit par une pantomime des plus animées.

Il m'est arrivé, plusieurs fois, à table, de provoquer l'expression prolongée du dégoût en disant à des amis qu'il y avait une araignée dans le potage ou quelque saleté dans le pain, et cela même après avoir prévenu que j'allais faire une mauvaise plaisanterie. Il est inutile d'insister sur ces exemples qu'il est très facile de reproduire à volonté.

Je suis même persuadé que chacun de nous pourrait citer des faits analogues. Je n'ai cité les précédents que pour indiquer la véritable nature de ceux observés par M. Ch. Richet, et pour classer ces derniers. On vient de voir, en effet, que des gestes, des mouvements d'ex-

1. *Séance du 29 mars 1886.* (Présidence de M. Charcot.)

pression très accentués peuvent se produire indépendamment de toute conviction même superficielle. Ces mouvements se produisent à la façon de réflexes tout à fait inconscients et consécutivement à la formation ou au réveil d'une image mentale suffisamment vive.

De tels mouvements réflexes sont associés intimement aux images mentales comme aux impressions vives. Or, on sait qu'un mot suffit souvent pour produire ces images et ces impressions, non seulement chez celui qui écoute, mais encore chez celui qui parle. Les mouvements réflexes consécutifs se produisent déjà, et peut-être plus facilement, dès le premier âge. Les enfants qui commencent à parler accompagnent toujours leurs narrations de jeux de physionomie. Il y a des personnes qui ne peuvent parler d'un objet agréable ou répugnant sans que leur physionomie revête des expressions appropriées. Les peuples méridionaux de l'Europe semblent être particulièrement dans ce cas. Il me semble que certaines personnes se représentent mentalement d'une façon très vive les choses dont elles parlent; d'où une tendance plus forte au geste. Cette tendance est peut-être diminuée par l'habitude de parler sur des sujets peu émotifs, sur des questions scientifiques par exemple. Elle est également atténuee par l'éducation. Il y a beaucoup de personnes qui, lorsqu'elles sont seules, se laissent facilement absorber par leurs pensées. Des images mentales vives se forment alors, comme dans le rêve, et se traduisent par des mouvements d'expression plus ou moins accentués. C'est ainsi que l'on voit des promeneurs solitaires faire des grimaces, parler, brandir leur canne, menacer des ennemis imaginaires comme s'ils avaient sous les yeux les objets auxquels ils pensent. Ils ne croient certainement pas, même superficiellement, à la présence de ces objets, mais ils exécutent des mouvements inconscients associés à des images mentales qu'ils se sont suggérées à eux-mêmes.

En résumé, toute image mentale tend à produire un courant nerveux centrifuge associé, un courant moteur, indépendamment de la croyance à la réalité objective de la chose imaginée.

Ce courant moteur peut se produire inconsciemment, par exemple dans le cas où l'on se surprend soi-même à faire un geste en rapport avec une pensée; il peut être supprimé par l'attention; il peut se produire consciemment, par exemple quand un narrateur se sert de ses mouvements d'expression et les calcule même, dans le but d'émouvoir ou de convaincre ses auditeurs.

Le fait que je vais rapporter et que j'ai observé sur moi-même est peut-être plus difficile à interpréter que les précédents, bien qu'il s'agisse également d'un phénomène réflexe immédiatement consécutif à une image mentale. Songeant, un soir, sur un balcon de sixième étage, je vins à penser au parti que j'aurais à prendre pour fuir si le feu prenait à l'escalier de la maison. Je jugeai qu'il n'y avait d'autre moyen que d'atteindre le balcon de la maison voisine, et je me représentai les mouvements assez périlleux nécessaires pour cela. Ce faisant, je sentis

que la face palmaire de mes mains se mouillait de sueur. Ce fait m'étonna parce que j'ai habituellement les mains sèches, et que je n'étais nullement effrayé de la situation que je m'étais représentée sans savoir pourquoi. J'ai déterminé depuis la reproduction du même phénomène un grand nombre de fois, en me plaçant dans la même situation d'esprit. Je puis le faire à volonté pour peu que je puisse songer tranquillement à cette situation ou à une autre analogue.

Deux ou trois fois, j'ai eu cette transpiration palmaire en racontant mon cas à diverses personnes, parce que dans le courant de ma narration l'image de la situation périlleuse dont j'ai parlé se reproduisait avec une vivacité suffisante. Le phénomène vient de se produire pendant que j'écrivais les lignes qui précèdent, ce qui prouvera bien, je pense, qu'il n'est pas imputable à une émotion.

Il s'est produit maintes fois, d'ailleurs, alors que la situation périlleuse représentée dans mon esprit était non seulement purement imaginaire, mais ne m'intéressait en rien personnellement — par exemple en regardant un aéronaute qui se suspendait à un trapèze attaché sous sa nacelle pendant l'ascension de son ballon — ou en regardant un couvreur qui marchait sur le bord d'un toit, et encore en écrivant les lignes ci-dessus. Je le répète, cette transpiration palmaire est, pour moi, un état tout à fait anormal, et je puis la produire à volonté alors que mes mains sont parfaitement sèches, à la condition que celles-ci ne soient point froides et à la condition que je pense à de certaines choses d'une certaine façon.

Je distinguerais à ce propos deux modes de pensée différents : la pensée abstraite et la pensée concrète; la première consistant en idées « pures », la seconde en images. Le premier mode est plutôt celui du raisonnement; le second est plutôt celui de la narration et surtout du rêve. Peut-être n'y a-t-il pas de ligne de démarcation bien nette entre ces deux modes de pensée, mais je crois les distinguer l'un de l'autre en comparant les cas où je réussis à produire le phénomène que je viens de rapporter aux cas où je ne réussis point.

Quant à l'interprétation du phénomène lui-même, il ne me paraît pas douteux qu'elle doive être rattachée à celle des mouvements d'expression immédiatement et inconsciemment consécutifs aux images mentales. Ces mouvements résultent d'une réaction centrifuge des centres nerveux supérieurs sur différentes parties du corps et sont associés d'une façon si intime à certains états d'esprit qu'ils en constituent de véritables signes extérieurs. Mais la réaction des centres nerveux peut être la cause de bien d'autres sortes de modifications organiques dont beaucoup, tels que les mouvements fibrillaires, commencent à peine à être aperçues, et dont beaucoup d'autres, certainement, sont encore absolument inconnues. Il n'est pas téméraire de soupçonner que toute modification cérébrale retentit plus ou moins, d'une façon ou d'une autre, sur quelque partie du reste du corps.

La transpiration palmaire dont je viens de parler ne se produit pas chez tout le monde dans les circonstances que j'ai indiquées, car plusieurs personnes, interrogées à ce sujet, m'ont répondu négativement, mais elle n'est probablement qu'une exagération d'une action cérébrale centrifuge constante, trop faible ordinairement pour se traduire par un effet appréciable.

La représentation mentale d'une situation périlleuse est acccompagnée, chez moi, d'un courant nerveux centrifuge qui, on peut le remarquer en passant, est dirigé vers les organes les plus aptes à rendre service dans les situations imaginées. Toutefois, ce courant nerveux ne produit aucun mouvement musculaire. Est-ce parce qu'il se produit dans un état d'esprit parfaitement calme où une action musculaire n'aurait aucune utilité et parce que, dans ce cas, le courant nerveux, inutilisé par les muscles, produit seulement un effet thermique d'où résulte la sueur? Je rappelle à ce propos que cette sueur ne se produit pas si j'ai les mains froides; dans ce cas, en effet, l'augmentation de température peut exister sans que la chaleur normale de la main soit dépassée.

Le hasard vient de me présenter un cas analogue au mien et dans lequel une émotion vive ou une surprise a provoqué à la fois des mouvements involontaires et la sueur palmaire. Ayant poussé une exclamation brusque très près d'une dame occupée à causer, celle-ci eut un soubresaut; ses deux mains se portèrent en avant comme par un mouvement instinctif et elle me dit : Oh! monsieur, vous m'avez fait peur, tenez! j'en ai les mains toutes mouillées. Tout en m'excusant, je me félicitais d'avoir observé ce fait que je considère comme une exagération du fait observé sur moi-même. Chez cette dame, il s'agit, il est vrai, d'une émotion véritable, d'une excitation cérébrale beaucoup plus considérable que celle qui peut être provoquée par une simple image mentale évocable à loisir et ne troublant point la tranquillité, comme dans mon cas. Aussi cette excitation a-t-elle été suivie d'un effet « libéromoteur » intense. Une partie du courant nerveux centrifuge consécutif a produit des mouvements de diverses parties du corps, et la portion inutilisée par les muscles a produit un effet thermique, je suppose, d'où la sueur palmaire que seule j'ai observée sur moi-même à la suite d'une excitation minime.

Un cas plus semblable au mien est celui de M. Pierre B..., étudiant en médecine. Ayant demandé à ce jeune homme, qui est robuste et d'apparence très calme, s'il lui arrivait d'avoir un peu de transpiration sur la face palmaire des mains en songeant à quelque situation un peu périlleuse, par exemple au passage d'une fenêtre à une autre sur le bord d'un toit : « Certes! me répondit-il, cela m'arrive très souvent et vient de m'arriver à l'instant même pendant que vous me parliez. » Il ne s'agit pas non plus ici d'une émotion, évidemment, car M. B... ne pouvait être ému par l'image passagère que je venais d'évoquer dans son esprit d'une façon aussi rapide, image assurément fort indifférente en

pareille circonstance. Il m'assura qu'il éprouvait ce phénomène sous la plus légère influence et que, pendant une discussion, il sentait à chaque instant la paume de sa main devenir humide. La plus légère émotion produisait le même effet. Il m'assura cependant qu'il s'effrayait très difficilement, que la surprise la plus vive ne le faisait jamais tressaillir et que ses émotions se trahissaient très exceptionnellement par des gestes. La sueur palmaire en est le seul indice extérieur extrêmement fréquent chez lui. Il a observé aussi que non seulement ses mains, mais encore d'autres parties du corps et notamment la région lombaire sont le siège d'une transpiration passagère sous l'influence des excitations cérébrales les plus banales. Peut-être y a-t-il lieu d'étabir un rapprochement entre la fréquence de ce phénomène chez M. B... et son impassibilité motrice, si l'on peut s'exprimer ainsi. Chez lul, le courant nerveux centrifuge, consécutif à une émotion ou à une simple image mentale, ne produisant aucune contraction musculaire, produirait d'autant plus facilement un effet thermique ou vaso-moteur aboutissant à la sueur.

Quand les courants nerveux centrifuges consécutifs à des émotions ou à de simples images mentales ne sont suivis que d'effets de ce genre, ils n'ont d'utilité que comme moyens de décharge cérébrale. Mais lorsqu'ils déterminent presque incessamment des contractions des muscles de la face, comme chez l'homme et les singes, ou des mouvements de la queue, comme chez le chien, ils ont en outre une utilité au point de vue de l'expression mimique. Les mouvements d'expression constituent plus spécialement la représentation externe de l'idéation par images, de même que le langage articulé traduit extérieurement l'idéation plus abstraite. Les images mentales concrètes seraient suivies de courants centrifuges plus subits, souvent inconscients, et produisant des effets divers tels que les cris, les exclamations involontaires, les contractions des muscles de la face et autres muscles servant à l'expression mimique, des phénomènes vaso-moteurs (rougeur, pâleur), des mouvements fibrillaires, des effets thermiques dont la sueur palmaire, dans les circonstances citées plus haut, ne serait qu'un résultat, et probablement d'autres effets encore inaperçus.

Ces réflexes d'origine cérébrale constituent, pour la plupart, un véritable langage inférieur correspondant à l'idéation inférieure. Les animaux ne possèdent peut-être pas d'autre idéation que celle par images concrètes, comme ils ne possèdent pas d'autre langage que l'expression mimique; mais ils paraissent utiliser ce dernier mieux que nous qui le négligeons parce que nous en possédons un plus parfait. Le langage articulé correspondrait à une zone cérébrale plus élevée que celle des images concrètes et dans laquelle les courants de réaction centrifuge se produiraient moins subitement, plus volontairement, c'est-à-dire plus consciemment [1], et constitueraient des résultantes de courants psychiques plus compliqués. L. MANOUVRIER.

1. Voir : *La fonction psychomotrice*. (*Revue philosophique*, mai et juin 1884.)

XVI

SUR LE PROBLÈME DE LA SUGGESTION MENTALE [1]

Par M. J. Ochorowicz.

I. *La suggestion mentale apparente.*

Avant d'aborder le problème de la suggestion mentale, il faut éliminer tout ce qui peut la simuler, afin d'être sûr que le phénomène a lieu indépendamment des moyens connus de perception.

Or la suggestion mentale peut n'être qu'apparente, étant causée :

1° Par le *hasard*, qui peut s'exercer dans une très large mesure;

2° Par une *perspicacité automatique* du sujet, perspicacité qui résulte d'une certaine « harmonie préétablie » entre deux cerveaux, exposés aux mêmes sensations, et présentant un mécanisme associationiste analogue;

3° Par une *suggestion verbale involontaire* de l'expérimentateur, qui n'a pas l'habitude de s'observer bien soi-même;

4° Par l'*attitude réflexe* des personnes qui doivent contrôler les expériences, qui en connaissent d'avance les résultats à obtenir, et qui ne savent pas bien s'observer;

5° Par *suggestion musculaire* de l'expérimentateur, imperceptible pour lui-même;

6° Par l'*hyperesthésie olfactive*, qui permet au sujet de distinguer les personnes et les objets touchés par elles;

7° Par l'*hyperesthésie du toucher*, qui produit le phénomène de l'attraction par des gestes et quelques autres;

8° Par l'*hyperesthésie de l'ouïe*, qui permet au sujet d'entendre des mots à peine prononcés et autres signes auditifs, comme le bruit des respirations, des déplacements, des gestes, etc.;

9° Par un *développement exceptionnel de la mémoire* qui, coïncidant avec une certaine inconscience, peut imiter en même temps la vision à distance et la transmission de pensée;

10° Par une *association accidentelle*, inconsciente pour l'expérimen-

1. Extrait de deux communications faites à la Société de psychologie physiologique le 25 janvier et le 19 avril 1886.

tateur, et une habitude, également inconsciente du sujet, qui fait que le phénomène A est suivi du phénomène B, ce que l'on attribue faussement à la suggestion, alors que c'est un fait d'association.

Par conséquent, n'ont pas une valeur scientifique suffisante toutes les expériences de suggestion mentale, dans lesquelles :

1° Le nombre des échecs n'est pas indiqué aussi exactement que celui des succès;

2° Les objets pensés n'ont pas été fixés par avance, mais *choisis* au dernier moment, au fur et à mesure des expériences ;

3° On a parlé inutilement et devant le sujet, sous l'influence de l'objet déjà choisi, et qu'on a dans l'esprit;

4 Les personnes qui doivent observer le sujet de près, connaissent tous les détails ou le moment exact de l'expérience;

5° L'expérimentateur touche le sujet, dans une expérience où les mouvements et leurs directions entrent en jeu;

6° L'on ne tient pas compte de l'influence possible des émanations matérielles, là où il s'agit de trouver une personne ou un objet;

7° La pensée est accompagnée de gestes attractifs;

8° La pensée est accompagnée de bruits qui peuvent indiquer les intentions, les moments donnés, les approbations ou les dénégations;

9° Il est impossible de s'assurer que le sujet a eu une connaissance antérieure des détails qu'on lui demande ;

10° On a affaire à un sujet éduqué, habitué à un certain *ordre* dans les essais *répétés*, ou dans les circonstances plus ou moins inaperçues, qui accompagnent invariablement certains essais.

II. *La suggestion mentale vraie.*

Ce phénomène existe. Il a une base physique, et présente plusieurs degrés d'évolution, à savoir :

1° Transmission des maladies;
2° Transmission des douleurs;
3° Transmission des sensations objectives;
4° Transmission des sentiments;
5° Transmission des idées;
6° Transmission de la volonté.

L'évolution commence par une action proche, palpable et assez commune, et arrive à son point culminant dans une communication à distance, phénomène très rare, mais constaté dernièrement dans une série d'expériences [1] par MM. Gibert, Pierre Janet, F. Myers, A. Myers, Marillier et le soussigné.

Vu l'étrangeté du phénomène de la suggestion mentale en général, qui se trouve momentanément en opposition apparente avec les lois physiologiques admises, il est à désirer que les observateurs prennent

1. Les expériences ont eu lieu au Havre les 21-24 avril 1886.

des précautions exceptionnelles, non seulement par rapport aux expériences à faire, mais aussi *dans les comptes rendus* des expériences. Il est à désirer :

1° Que les détails des expériences soient toujours fixés *au sort;*

2° Qu'on note soigneusement les *caractères* physiologique, psychologique et pathologique des sujets avec lesquels les expériences réussissent et de ceux sur lesquels elles ne réussissent jamais. Il est surtout absolument nécessaire qu'on indique à l'aide de l'hypnoscope si la personne est hypnotisable et à quel degré.

3° Qu'on décrive également *l'état momentané* du sujet pendant l'expérience;

4° Qu'on décrive également la nature de l'intelligence de l'expérimentateur (si elle se sert principalement des images, des paroles, ou des mouvements intérieurs; si la pensée peut être soutenue longtemps et de quelle façon, etc.), et les *incidents psychiques* durant les essais;

5° Qu'on cite, aussi exactement que possible, les *conditions extérieures* des expériences.

III. *Expériences de suggestion mentale vraie.*

Je crois pouvoir dire que toutes les précautions indiquées ont été prises dans une série d'expériences commencées l'année dernière et continuées pendant onze mois. Elles feront l'objet d'un livre qui doit paraître prochainement, et ici je me bornerai à en citer quelques-unes à titre d'exemples.

6e série : transmission de la volonté.

Le sujet, Mlle M...a, âgée de vingt-sept ans, forte et bien constituée; apparence d'une santé parfaite. Hystéro-épilepsie très grave et ancienne, basée sur des influences héréditaires très fortes. Outre les attaques, accès d'aliénation. Une seule zone hystérogène au-dessous de la clavicule gauche; pas d'anesthésie; une zone *délirogène* à l'occiput droit, à l'endroit de la fosse occipitale supérieure. La pression ovarienne arrête l'attaque.

A l'hypnoscose on constate :

1° Insensibilité;

2° Contracture du bras entier;

3° Il n'y a aucune sensation subjective.

Sensible à l'*étain*, puis à l'acier, mais aussi à d'autres métaux à des degrés moindres, différents et inconstants. Tempérament actif et gai, uni à une extrême *sensibilité intérieure*, c'est-à-dire sans signes extérieurs. Caractère véridique, bonté profonde, tendance au sacrifice. Intelligence remarquable; sens de l'observation; *compassion psychologique*, basée sur l'observation inconsciente. Par moments : manque de volonté, indécision pénible, puis une fermeté exceptionnelle. La fatigue intellectuelle, et surtout une impression inattendue, même de peu d'importance, agréable ou pénible, se porte (lentement) sur les vaso-moteurs de

la tête et produit une attaque, un accès ou un évanouissement nerveux.

Le 2 décembre. La malade repose, comme d'habitude, demi-couchée sur un canapé.

Personne ne s'attend à une expérience quelconque.

Je continue à prendre mes notes, tête baissée, tout le corps immobile, sauf la main droite qui simule l'écriture; je me trouve à quatre mètres de la malade et en dehors de son champ visuel; elle a d'ailleurs les yeux fermés et dort, plongée dans un somnambulisme, sans idée et sans mouvement (*aidéie paralytique*); l'habitude, contractée pendant deux mois, semble assurer son « inconscient » qu'on la laissera tranquille au moins un quart d'heure.

PREMIÈRE EXPÉRIENCE

Lève la main droite !

(Je concentre ma pensée sur le bras droit de la malade, comme s'il était le mien ; je m'imagine son mouvement à plusieurs reprises, tout en voulant contraindre la malade par un ordre intérieurement parlé ; je regarde la malade à travers les doigts de ma main gauche sur laquelle repose la tête.)

1re *minute :* action nulle ;

2e *min. :* agitation dans la main droite ;

3e *min. :* l'agitation augmente, la malade fronce les sourcils et *lève la main droite* qui retombe quelques secondes après.

DEUXIÈME EXPÉRIENCE

Lève-toi et viens à moi !

(Même attitude de ma part.)

1re *minute :* elle fronce les sourcils et s'agite ;

2e *min. :* elle se lève lentement, avec difficulté, et *vient à moi*, le bras tendu. Elle a une respiration accélérée ; le froncement des sourcils persiste. Je la reconduis à sa place sans rien dire.

DIXIÈME EXPÉRIENCE

(Le 7 décembre.)

La malade est dans l'état d'*aidéie tétanique* (les bras contracturés, les jambes un peu raides).

Lève-toi, va au piano, prends la boîte aux allumettes, apporte-la-moi en allumant l'une d'elles, puis retourne à ta place !

Elle se lève avec une grande difficulté, s'approche de moi (c'est-à-dire avance dans un sens contraire) ;

Retourne !	*Elle vient à moi ;*
Encore en arrière !	Elle veut me passer la boîte ;
(En ce moment, je l'arrête par la main, je la reconduis au milieu de la chambre où je romps le contact et retourne à ma place.)	*Elle retire une allumette; Elle l'allume et me la donne; Elle retourne à sa place; Elle revient ;* Elle va en avant vers la porte;
Plus bas ! Plus bas ! Prends la boîte !	*Elle va au piano*, cherche quelque chose au-dessus de la boîte ;
Prends la boîte !	
Viens à moi !	*Sa main s'abaisse ;*
Allume ! Allume !	*Elle touche la boîte,* mais retire la main ;
Allume ! Retourne à ta place !	*Elle la touche de nouveau et la prend.*

TRENTIÈME EXPÉRIENCE

(Le 31 décembre.)

Va à ton frère et embrasse-le !	*Elle se lève, s'avance vers moi, puis vers son frère ; Elle tâte l'air près de sa tête,* mais ne le touche pas, s'arrête devant lui en hésitant ; *Elle se rapproche lentement et l'embrasse sur le front en tressaillant.*

J'ai fait sur cette malade quarante et une expériences ; puis encore un certain nombre d'autres sur trois personnes hypnotisables et magnétisées, et je crois être arrivé à *préciser les conditions physiologiques dans lesquelles la transmission psychique est possible.* Elle n'est possible que dans un état intermédiaire entre le sommeil aidéique et le monoidéisme naissant.

Elle devient de plus en plus difficile dans le somnambulisme proprement dit, c'est-à-dire dans un état *polyidéique passif* ou *actif*; elle est tout à fait impossible dans l'*aidéie* profonde (léthargique ou cataleptique), lorsque le sujet n'entend pas l'expérimentateur, et dans la *monomanie somnambulique*, où le sujet est trop absorbé dans ses propres idées.

Elle réussit au contraire *quelquefois* à l'état de veille, lorsque la nature, pour ainsi dire élastique, du cerveau, permet la production momentanée du monoidéisme naissant.

Les caractères extérieurs des états hypnotiques n'ont que peu d'influence sur la production du phénomène. J. OCHOROWICZ.

XVII

DEUXIÈME NOTE SUR LE SOMMEIL PROVOQUÉ A DISTANCE ET LA SUGGESTION MENTALE PENDANT L'ÉTAT SOMNAMBULIQUE [1]

Par M. P. Janet.

L'attention que la Société de psychologie physiologique a bien voulu accorder aux observations de somnambulisme que M. le docteur Gibert et moi lui avons présentées, l'obligeance avec laquelle MM. Richet, Beaunis et Héricourt ont répondu à notre demande et ont communiqué des observations du même genre, nous obligeaient à vérifier de nouveau les mêmes faits et à rendre compte à la Société de nos expériences nouvelles.

C'est surtout sur le sommeil provoqué à distance qu'ont porté ces nouvelles recherches, car ce fait est de la plus grande importance et semble assez facile à vérifier. Comme je tenais à m'assurer de la réalité de ce phénomène, j'ai cherché à le produire moi-même à plusieurs reprises et avec toute la précision possible, et c'est sur le récit de ces expériences que nous insisterons tout d'abord.

Mme B... était de retour au Havre depuis le 10 février; elle était restée en très bonne santé et n'avait éprouvé depuis son dernier voyage aucun accident nerveux. Une seule fois elle avait été indisposée, disait-elle, et dans les circonstances que voici. Une personne du pays où elle se trouvait et qui l'endormait autrefois avec la plus grande facilité avait essayé de produire de nouveau sur elle le sommeil magnétique. Elle s'y prit à plusieurs reprises, fit tous ses efforts pendant trois heures consécutives et ne parvint pas à l'endormir. Mme B..., à la suite de cette tentative, eut une forte migraine et une indisposition de quelques jours; d'ailleurs elle ne comprenait point ce qui s'était passé; elle croyait naïvement que personne ne pouvait plus l'endormir et que nous-mêmes nous n'y réussirions plus. Nous n'avions cependant aucune inquiétude à ce sujet, car nous nous souvenions que la veille de son départ du Havre, pendant la dernière séance de somnambulisme du 14 octobre, M. Gibert lui avait défendu d'être endormie par personne en dehors du Havre. La suggestion avait été faite mentalement, c'est-à-dire que M. Gibert n'avait fait que penser ce commandement en approchant son front de celui de la somnambule. Cependant je ne puis pas rapporter

1. Séance du 31 mai 1886 (Présidence de M. Charcot.)

ce fait comme un exemple précis de suggestion mentale, car je ne suis pas certain que nous n'ayons pas discuté devant elle pendant son sommeil la possibilité d'une pareille suggestion. En tous les cas, on voit qu'elle avait parfaitement réussi pendant quatre mois. Dès que Mme B... fut avec nous, sans lui rien expliquer, M. Gibert lui pressa la main comme autrefois et elle s'endormit en deux minutes; je l'endormis moi-même le lendemain avec la plus grande facilité en quelques minutes.

J'ai essayé en l'endormant souvent moi-même d'acquérir sur cette femme une sorte d'influence assez grande pour pouvoir tenter avec quelques chances de succès le commandement du sommeil à distance. Pendant les premières séances, j'ai donc endormi Mme B... en lui tenant la main ou le pouce, sans essayer d'autres procédés. L'état hypnotique une fois produit, je l'ai étudié et analysé afin d'en distinguer autant que possible les caractères et les phases, et c'est le résumé de ce travail que M. Ch. Richet a eu l'obligeance de recevoir à la *Revue scientifique* [1]. Au bout de quelques jours je parvins à produire le sommeil beaucoup plus rapidement. Il me fallait autrefois trois à quatre minutes et quelquefois plus pour endormir Mme B..., maintenant je produisais le sommeil en moins d'une demi-minute. Il n'était plus non plus nécessaire de fixer sa pensée sur l'ordre du sommeil pour endormir Mme B...; l'action physique exercée sur son point hypnogène au pouce remplaçait toute autre influence. Le commandement mental conservait son importance quand on ne touchait pas le sujet, quand on l'endormait par suggestion mentale en se plaçant dans la même chambre. Cette expérience réussissait encore très facilement, mais il n'était pas certain que l'attitude du magnétiseur ne jouât pas dans la production du sommeil un plus grand rôle que sa pensée.

Après une dizaine de séances, pendant lesquelles j'avais endormi moi-même six fois Mme B..., j'ai essayé de lui commander le sommeil sans être auprès d'elle, mais en me tenant dans une chambre voisine. L'expérience réussit bien; après avoir pensé cinq minutes à l'endormir, j'entrai dans sa chambre et je la vis complètement endormie; la tête et le corps penchés fortement du côté où je me trouvais précédemment. L'expérience n'est cependant pas concluante, car Mme B... se doutait évidemment de mon intention.

Le 22 février, après 14 séances de somnambulisme et après l'avoir endormie moi-même 8 fois, j'ai essayé pour la première fois de lui commander le sommeil de loin [2]. J'étais chez moi, à une distance de quatre ou cinq cents mètres du pavillon où se trouvait Mme B..., quand j'ai essayé de concentrer ma pensée sur l'ordre du sommeil, comme je l'avais fait souvent devant elle. Je n'y mis peut-être ni la conviction ni

1. J'ai pu vérifier dans ces recherches l'existence des *états mixtes* de l'hypnotisme déjà signalés dans la thèse de M. le Dr Magnin.

2. Pour étudier le sommeil provoqué à distance, il n'y a pas d'expérience plus *simple* que celle-ci : commander le sommeil de l'endroit où l'on se trouve à une heure quelconque de la journée.

le temps nécessaires, car je n'y pensai guère plus de cinq minutes. D'ailleurs je n'allai auprès d'elle qu'une heure plus tard, persuadé d'avance du peu de succès de mon entreprise. A mon grand étonnement, les personnes de la maison m'avertirent que Mme B... était fort indisposée depuis une heure : elle avait été prise d'étourdissements, et forcée d'interrompre son travail; elle avait dû pour se remettre boire un verre d'eau et se laver la figure et les mains. Mme B... me raconta elle-même son indisposition qu'elle ne s'expliquait pas; il est bon de remarquer à ce propos qu'à l'état de veille Mme B... ne soupçonne pas du tout que l'on puisse l'endormir de loin. Cette coïncidence au moins singulière montrait deux choses : 1° que j'avais peut-être une certaine action sur cette femme, même de loin, et qu'il y avait lieu de recommencer plus sérieusement; 2° que, pour une raison quelconque, soit par défaut d'accoutumance, soit grâce à l'action de l'eau froide, Mme B... pouvait résister encore à cette action et ne s'endormait pas.

Pendant deux jours encore je l'ai endormie de près en la touchant, sans qu'il y eût d'autres incidents. Je lui ai demandé, pendant son état de veille, de ne plus mettre ainsi ses mains dans l'eau; sans lui rien expliquer, je lui ai persuadé, ce qui n'était pas sans vérité, qu'elle se faisait grand mal en luttant ainsi contre un étourdissement passager. Je lui fis même cette défense pendant l'état somnambulique, accentuant ainsi mes recommandations par la force de la suggestion, et le 25 février, sans prévenir personne, je recommençai la même expérience. Dans les mêmes conditions, vers cinq heures du soir, je pense à l'endormir; j'y pense le plus fortement possible et à peu près sans distraction pendant 8 minutes, puis je me rends immédiatement auprès d'elle. Elle était étendue sur un canapé et plongée dans le plus profond sommeil; aucune secousse ne peut la réveiller. Mais si je lui serre les doigts ou si je lui touche légèrement la peau du bras, les muscles sous-jacents se contracturent fortement; si je lui ouvre les yeux à la lumière, elle entre en catalepsie vraie avec l'immobilité caractéristique des attitudes; si je lui referme les yeux, elle retombe dans l'état précédent. Elle était donc bien en état de sommeil hypnotique qui avait commencé par une coïncidence des plus étranges, justement quelques minutes avant mon arrivée. D'ailleurs, elle ne tarde pas à s'agiter et à parler dans le somnambulisme lucide : elle manifeste une grande joie de me sentir près d'elle et sait très bien que c'est moi qui l'ai endormie à cinq heures.

Deux nouveaux essais, l'un le 26 février et l'autre le 1er mars, ne réussirent pas complètement. Mme B... n'éprouva qu'une indisposition et fut distraite par des personnes qui lui parlaient au moment où elle allait s'endormir.

Mais, le 2 mars, je recommence le même commandement chez moi à trois heures de l'après-midi. Je ne la rejoins qu'une heure après, et je la trouve dans une singulière attitude. Elle était assise et cousait une serviette; les yeux étaient ouverts, les mouvements continuaient à se produire très régulièrement, mais avec une lenteur extraordinaire : elle

cousait à peine trois ou quatre points par minute. Je lui prends le bras sans rien dire et le mets en l'air; il reste immobile : elle était en véritable catalepsie et cet état durait au grand étonnement des personnes présentes depuis une heure. Elle avait peu à peu cessé de répondre aux questions et était restée ainsi immobile. Je lui baisse les paupières, aussitôt elle tombe en arrière et, dans cet état de somnambulisme à forme léthargique, elle ne cesse de répéter : « Oh, j'ai sommeil... vous me faites mal de me réveiller... j'ai sommeil, je vais tomber... vous me faites mal de me parler... M. Janet ne veut pas... quand est-ce qu'il va venir?... » Dans un instant de lucidité, elle me reconnaît, me saisit la main avec un cri de satisfaction et alors se rendort paisiblement et sans rêver.

Le lendemain, 3 mars, Mme B... ne fut pas endormie et se porta très bien.

Le 4, il faut signaler un incident assez curieux. Je voulais endormir Mme B... de chez moi par le commandement mental ordinaire et j'y pensais depuis trois ou quatre minutes quand plusieurs personnes entrant chez moi vinrent interrompre ma singulière occupation. Il me fut impossible de la reprendre, et quand, une heure plus tard, je pus aller au pavillon où Mme B... se trouvait, je croyais l'expérience absolument manquée. Mme B... était sur une chaise, endormie en apparence depuis plus de trois quarts d'heure; sur ma recommandation, personne ne l'avait dérangée. Je voulus lui prendre la main pour provoquer les contractures caractéristiques, mais elle tressaillit immédiatement, ouvrit les yeux et se leva en disant qu'elle ne dormait pas du tout. Cependant, le regard était hagard, la démarche titubante, et je dus même la soutenir pour la mener dans une autre pièce. D'ailleurs, elle se rendormit bientôt complètement en me touchant la main. N'y a-t-il pas quelque chose de curieux dans cet étourdissement, ce demi-sommeil se produisant exactement le jour et l'heure où moi-même j'avais songé à l'endormir sans y mettre le temps suffisant?

Le 5 mars, d'ailleurs, dans les mêmes conditions et cette fois vers cinq heures du soir, je pensai à l'endormir pendant 10 minutes et je la trouvai peu d'instants après dans le même état de catalepsie déjà décrit.

Le 6 mars, ce fut M. Gibert qui essaya de l'endormir ainsi de chez lui et à une heure toute différente, à huit heures du soir. Il y réussit parfaitement, quoiqu'il n'eût pas endormi le sujet depuis huit jours. Remarquons que ce jour-là une tierce personne avait réglé sa montre sur celle de M. Gibert et observait de très près Mme B... On la vit s'endormir exactement à huit heures trois minutes. Une pareille précision rend toute coïncidence fortuite bien difficile à supposer.

Les jours suivants, nous n'avons pas essayé de sommeil à distance, et le 9 mars, quand j'ai voulu recommencer, j'ai échoué.

Le 10 mars, c'est M. Gibert qui endort le sujet de chez lui; il fit même ce jour-là une expérience des plus intéressantes. Mais, comme je n'ai

pas pu y assister et qu'elle fut recommencée plus tard, j'en retarde la description. Point de tentative le 11 ni le 12. Le 13, je l'endors de chez moi à quatre heures et je la trouve à quatre heures un quart en état de catalepsie. Ce jour-là encore elle cousait du même mouvement automatique un ouvrage qui paraissait compliqué et qu'elle exécutait assez bien, mais très lentement. Sans rien dire, sans la toucher, par conséquent sans la prévenir de ma présence, je me contente de lui commander par la pensée qu'elle doit dormir encore et plus profondément. Elle pousse un soupir, les mouvements des mains s'arrêtent et elle reste immobile dans la dernière position. J'insiste encore et elle retombe en arrière dans la plus complète résolution musculaire. Le choc sur les tendons du poignet produisait maintenant les contractures particulières à la léthargie. C'est là un exemple de cette augmentation du sommeil par le commandement mental que nous avons signalée avec plus de détails dans l'article envoyé à la *Revue scientifique* sur les phases intermédiaires de l'hypnotisme.

Le 14 mars, à trois heures, je l'ai encore endormie de la même manière et je l'ai trouvée dans un état de somnambulisme léthargique sans aucun mouvement.

Enfin le mardi 16 mars, M. Gibert l'endormit de chez lui à huit heures du soir dans des conditions particulièrement intéressantes sur lesquelles nous aurons à revenir à propos d'autres phénomènes.

Tel est le récit des expériences qui ont été tentées sur le sommeil à distance pendant cette seconde série de recherches. Mme B... nous avait quittés le 18 mars. Mais plusieurs personnes, entre autres mon oncle, M. Paul Janet, M. Charles Richet, MM. Myers de Cambridge, M. Ochorowicz, M. Marillier, nous ayant exprimé le désir de voir quelques-unes de ces expériences, nous l'avons fait revenir au Havre le 13 avril. M. Marillier va sans doute faire à la Société le récit des expériences qui ont été tentées devant ces messieurs ; je voudrais seulement indiquer dans quelles conditions elles ont été faites, ce qui les a précédées et suivies.

J'étais fort inquiet sur le succès de ces expériences, parce qu'elles se présentaient à mon avis dans de mauvaises conditions. Je n'avais réussi le sommeil à distance auparavant qu'après un assez long exercice du sujet : 14 ou 15 séances au moins convenablement espacées, c'est-à-dire à peu près une par jour. Or ces messienrs devaient arriver au Havre deux ou trois jours à peine après l'arrivée de la somnambule qui devait avoir perdu depuis un mois une grande partie de son habitude hypnotique. Pour remédier à cet inconvénient, j'ai endormi le sujet plusieurs fois par jour. Je suis ainsi parvenu à mon but, c'est-à-dire à produire une plus grande sensibilité, mais en même temps j'ai produit un résultat fâcheux. Mme B... était extrêmement fatiguée ; elle avait à de fréquentes reprises des maux de tête qui troublaient complètement les phénomènes normaux. Enfin il lui arriva au bout de quelques jours d'être dans une sorte de somnolence presque continuelle. Ainsi

une fois elle tomba spontanément en catalepsie sans suggestion aucune, deux heures après avoir été réveillée. Mon avis est que ce jour-là, après deux séances d'hypnotisme fort longues, elle avait été mal réveillée.

En tous les cas, voici simplement la statistique des expériences sur le sommeil à distance pendant ce troisième séjour de Mme B... au Havre. Le 14 avril, étant seul avec elle, je l'ai endormie sans la toucher, mais en me tenant dans la même chambre qu'elle. Le dimanche 18, j'étais encore seul; j'ai essayé pour la première fois dans cette série de l'endormir de chez moi : j'y ai parfaitement réussi; elle s'est endormie dix minutes après l'instant où j'avais commencé à y penser. Le lundi 19 mon oncle, M. Paul Janet, venait d'arriver au Havre; je voulais lui montrer d'abord la somnambule avant de tenter une expérience; il préféra, personne ne pouvant être prévenu, prier M. Gibert de l'endormir immédiatement de chez lui. Pris ainsi à l'improviste, M. Gibert essaya ce commandement à quatre heures: nous avons trouvé Mme B... complètement endormie à quatre heures un quart. Le mardi 20, M. Gibert l'a encore endormie de loin à huit heures du soir devant M. Paul Janet et l'a fait venir chez lui par suggestion mentale, comme je le raconterai tout à l'heure. Malheureusement, les deux jours suivants, le 21 et le 22, pour différentes raisons dans lesquelles la fatigue du sujet et ses maux de tête entrent pour beaucoup, deux essais de sommeil à distance tentés par M. Gibert ne réussirent qu'incomplètement : le sujet ne s'endormit qu'une demi-heure plus tard après une longue résistance. Mais le même jour, 22 avril, M. Gibert l'endormit avec bien plus d'exactitude dans la soirée, et le vendredi et le samedi suivants, à deux heures différentes choisies par MM. Myers, Ochorovicz et Marillier, j'ai endormi le sujet de loin avec un plein succès et une grande précision.

Ces messieurs nous quittèrent le dimanche de Pâques et il était fort nécessaire de laisser reposer le sujet. Je n'ai repris ces recherches que le 4 mai où j'ai endormi le sujet de près; mais les deux jours suivants, 5 et 6, j'ai encore obtenu deux fois le sommeil à distance. Le récit de ces expériences n'aurait aucun intérêt, car il serait identique aux précédents.

Une question que l'on se posera sans doute en lisant le récit de ces expériences est la suivante. Est-ce qu'il n'arrive jamais à Mme B... de s'endormir spontanément en dehors des heures où on lui commande le sommeil de loin? si cela lui arrive souvent, les coïncidences deviendront moins merveilleuses.

Il est facile de répondre. Je ne parle pas du sommeil naturel qui s'est produit une fois après une promenade fatigante; mais, pendant toute la durée de son séjour au Havre, je l'ai trouvée *deux fois* en état d'hypnotisme qui n'avait point été provoqué par notre commandement. Un jour, elle trouva vers onze heures du matin un album de photographies; s'étant amusée à le feuilleter, elle s'arrêta devant la photographie de M. Gibert, puis elle ne bougea plus. Personne ne put la tirer de cet état qui était une catalepsie complète. Je ne fus prévenu du fait que trois

heures plus tard, et étant dans l'impossibilité de me rendre auprès d'elle je conseillai simplement qu'on lui fermât les yeux. A quatre heures et demie, je la retrouvai encore en somnambulisme. Elle fut très heureuse de me voir, mais ne voulut pas d'abord être réveillée par moi, elle retombait en arrière dès que je commençais à la réveiller et appelait M. Gibert. Au moyen de quelques suggestions, je lui persuadai que c'était moi qui l'avais endormie le matin et je pus la réveiller, non sans peine. Le réveil d'ailleurs a toujours été difficile.

Un autre jour, ainsi que je l'ai déjà dit, elle se rendormit spontanément deux heures après avoir été réveillée, mais elle était dans une période où je l'endormais tous les jours plusieurs fois et elle avait simplement été mal réveillée. D'ailleurs, pendant ces deux heures d'intervalle, elle n'avait pu ni parler ni manger : elle était donc restée malheureusement dans un état de demi-sommeil. Voilà certes deux cas où elle est tombée spontanément en hypnotisme, mais le sommeil n'a-t-il pas ici une explication claire et précise quoique curieuse, dans le premier cas, et peut-on complètement comparer ces deux faits avec les autres accès d'hypnotisme survenant sans cause apparente juste au moment où nous lui commandions de loin le sommeil?

Faisons le résumé des expériences sur le sommeil à distance que j'ai rapportées aujourd'hui. Je ne parle pas des expériences qui ont été faites en se tenant dans la même chambre ou dans une chambre voisine et qui ont toujours réussi, mais je tiens compte de toutes les autres qui ont été tentées de loin, sauf une cependant que l'on essaya la nuit pendant le sommeil naturel du sujet. Elle n'eut aucun résultat, mais elle n'était pas faite dans des conditions normales. Je compte comme échecs toutes les expériences incomplètes où le sommeil a trop tardé à se produire. Voici la statistique définitive. Il y eut en tout vingt-deux expériences faites soit par M. Gibert soit par moi, sur lesquelles il faut compter six échecs, trois tout au début quand l'habitude somnambulique n'était pas encore assez forte, un plus tard également après une interruption de quelques jours dans les séances, et deux quand le sujet fatigué a résisté plus d'une demi-heure avant de s'endormir. Il y eut d'autre part seize succès précis et complets. Faut-il croire qu'il y a eu seize fois une coïncidence fortuite quoique exacte? La supposition est peut-être un peu invraisemblable; y a t-il eu toutes les fois suggestion involontaire de notre part? Je ne puis répondre qu'une chose, c'est que très sincèrement nous avons pris toutes les précautions possibles pour l'éviter. Ne concluons donc qu'une chose, c'est que de pareils faits méritent d'être reproduits et étudiés, et à ce point de vue les expériences suivantes ont encore leur intérêt.

Dans ma première note à la Société de psychologie physiologique j'ai signalé un autre fait qui se rattache évidemment au précédent : ce sont les suggestions d'actes faites par la pensée. Je n'ai pas eu le temps de m'en occuper aussi sérieusement que du sommeil provoqué à distance et je n'ai pas obtenu moi-même de résultat bien net. Si j'approche mon

front du sien pendant le somnambulisme léthargique, Mme B... parait ressentir une impression pénible, et éloigne sa tête le plus possible. Si je lui donne alors un commandement par la pensée, elle me prend la main et la serre comme pour indiquer qu'elle a compris. Le lendemain, à l'heure exacte que je pensais la veille, elle est prise de grands troubles, de maux de tête, de tremblements et de sueurs froides; elle sait, dit-elle, qu'elle a quelque chose à faire, mais elle ne sait pas quoi et n'exécute pas la suggestion. En somme, elle ne comprend de mon commandement que l'heure et non pas l'acte à exécuter. En présence de cette indisposition pénible que la suggestion provoquait, on comprend que je n'aie pas recommencé souvent cette expérience. Une seule fois j'ai obtenu un résultat assez curieux. Je lui avais suggéré par la pensée de prendre une lampe à onze heures du matin et de la porter au salon. A onze heures elle prit des allumettes et les enflamma les unes après les autres en étant d'ailleurs dans la plus grande agitation. Je l'endormis pour la calmer et ses premiers mots furent ceux-ci : « Pourquoi voulez-vous me faire allumer une lampe ce matin? il fait grand jour. » C'était un succès presque complet qui ne s'est pas reproduit dans le petit nombre d'expériences que j'ai faites dans ce sens.

Mais M. Gibert a essayé trois fois ces suggestions mentales et avec plus de succès. Le 19 avril il lui suggère par la pensée de venir au-devant de nous à trois heures le lendemain. A l'heure dite, elle se tenait près de la porte et s'avança vers moi, mais elle s'enfuit à la vue d'autres personnes. La suggestion fut bien plus curieuse le 22 avril devant MM. Myers, M. Ochorovicz et M. Marillier. Ces messieurs la choisirent eux-mêmes et en virent le lendemain l'exécution complète. M. Marillier va la raconter, je ne ferai qu'une observation. Le sujet, ce jour-là, s'endormit après l'exécution de la suggestion, c'est qu'il tenait à la main un album de photographies qui lui rappelait le portrait de M. Gibert et l'a fait penser à dormir. Quelques jours plus tard, ces messieurs étant partis, M. Gibert suggéra de même à Mme B... d'arroser le jardin; le lendemain, à deux heures vingt, elle prit un seau, le remplit d'eau et arrosa le bas du jardin. Après l'acte, elle se retira et ne s'endormit pas, le trouble se dissipa peu à peu.

Nous avons découvert une autre action de la pensée sur Mme B... pendant son sommeil, d'un effet beaucoup plus certain. Le sommeil hypnotique de ce sujet est maintenant assez compliqué; il se compose d'un grand nombre de phases qui ne sont probablement que des degrés de sommeil. Une influence très minime, un léger souffle suffit pour faire passer le sujet d'une phase dans l'autre. M. Gibert était persuadé dès le début que le commandement mental pourrait amener le même résultat, et il fit même parcourir au sujet plusieurs phases par ce moyen : ainsi, il la réveillait facilement des phases léthargiques et la faisait entrer dans le somnambulisme lucide. Ce n'est qu'assez tard vers le 12 mars que j'ai réussi à produire ainsi le cycle complet des états. Sans toucher Mme B... le moins du monde, en me tenant à deux mètres d'elle, je pensais qu'elle devait se réveiller et elle parcourait toutes les phases consécutives

en poussant un soupir caractéristique à chaque changement. Mais il faut faire à ce propos plusieurs remarques. D'abord le phénomène est devenu de moins en moins net, car les phases qui primitivement duraient chacune fort longtemps deviennent maintenant très courtes et changent spontanément. Ensuite le parcours commandé par la pensée se fait presque toujours dans le même sens de la léthargie à la catalepsie avant d'arriver au somnambulisme; ce n'est que rarement qu'on a pu par le commandement mental faire parcourir les phases en sens inverse. Enfin, il est presque impossible de réveiller entièrement Mme B... par ce procédé; le plus souvent elle recommence indéfiniment la série des phases. Une fois cependant M. Gibert réussit ainsi à la réveiller complètement : c'est un fait très intéressant, car il est l'inverse du commandement mental du sommeil, mais il est difficile à reproduire.

Vers la fin de ces séances, j'ai obtenu une autre action encore par le commandement mental. J'ai pu, en me tenant près d'elle, la faire lever entièrement et marcher en travers de la chambre rien qu'en y pensant; mais M. Gibert a réussi dans ce sens une très belle expérience à laquelle j'ai déjà fait allusion et qui est bien plus concluante. Le 16 mars, il fut convenu entre nous que M. Gibert endormirait Mme B... par la pensée, de chez lui, et qu'il essayerait en restant toujours chez lui de la forcer à se lever et à venir nous rejoindre. Mon frère, Jules Janet, interne des hôpitaux de Paris, se trouvait alors au Havre et devait venir avec moi chez M. Gibert avant huit heures du soir, moment où nous avions l'intention de commencer l'expérience. Un retard inattendu nous empêcha de rejoindre M. Gibert assez tôt et l'expérience ne put commencer qu'à neuf heures. Je signale cet incident insignifiant : car si, par extraordinaire, Mme B... avait pu être prévenue de notre intention, elle se serait endormie et se serait mise en marche à huit heures et non pas à neuf heures. Or, voici ce qui arriva. Ne voulant pas laisser cette femme endormie marcher au travers des rues sans précautions, j'ai quitté M. Gibert et j'ai été vers le pavillon où se trouvait Mme B. Je ne suis pas entré, de peur de produire quelque suggestion par ma présence, mais je suis seulement resté assez loin dans la rue. A neuf heures et quelques minutes, Mme B... est sortie brusquement de la maison; elle ne s'était pas couverte et marchait à pas précipités; je me suis mis auprès d'elle et j'ai vu qu'elle avait les yeux entièrement fermés et qu'elle avait tous les signes que je connaissais bien de son état somnambulique : elle évitait tous les obstacles avec une adresse qui me rassura, mais elle fut très longue à me reconnaître. Au début, elle me repoussait et ne voulait pas, disait-elle, être accompagnée; au bout de deux cents mètres, elle sut qui j'étais et parut satisfaite de ma présence. D'ailleurs à plusieurs reprises, je fus très inquiété par des hésitations de sa marche; elle s'arrêtait et se balançait en avant et en arrière comme si elle allait tomber. Je craignais beaucoup qu'elle n'entrât brusquement dans une période de léthargie ou de catalepsie qui aurait rendu le voyage difficile : il n'en fut rien; elle se redressa et arriva sans encombre. A peine arrivée, elle

tomba sur un fauteuil dans la léthargie la plus profonde. Cette léthargie ne fut interrompue qu'un instant par une période de somnambulisme où elle murmura : « Je suis venue... j'ai vu M. Janet... j'ai réfléchi qu'il ne faut pas que je prenne la rue d'Étretat, il y a trop de monde... (elle a pris d'elle-même une autre rue). Un homme s'est jeté devant moi... il a dit que j'étais aveugle, est-il bête... » et elle resta longtemps endormie. Plus tard elle revint au somnambulisme et raconta qu'elle avait éprouvé beaucoup de fatigue et d'hésitation pendant la route, parce que, croyait-elle, M. Gibert n'avait pas pensé assez continûment à la faire venir. Elle s'était endormie, comme on me le raconta ensuite, quelques minutes avant neuf heures, c'est-à-dire à l'heure où M. Gibert y avait pensé, mais elle ne s'était mise en marche que cinq ou six minutes plus tard.

Cette expérience fut recommencée avec le même succès une fois devant M. Paul Janet le 20 avril et une autre fois devant MM. Myers, Marillier et Ochorovicz le 22. Notons que jamais Mme B... ne s'endort ainsi le soir et ne se met en route en somnambulisme.

Je dois pour être complet ajouter certains faits du même genre qui se rapportent aux hallucinations. Il est facile de donner à Mme B... des hallucinations, soit en les lui commandant immédiatement pendant le somnambulisme les yeux ouverts ou somnambulisme cataleptique : Voici une fleur rouge, lui dit-on, et elle la voit, soit en lui commandant l'hallucination pendant les périodes léthargiques du somnambulisme, et alors cette suggestion se réalise plus tard lorsque le sujet entre dans la phase de somnambulisme proprement dit. Mais, chose curieuse dans les deux cas, l'hallucination n'existe que lorsque la personne qui l'a suggérée touche la main du sujet. Je lui ai dit de voir un beau bouquet ou des oiseaux multicolores; tant que je lui tiens la main elle est enchantée de ce beau spectacle; elle sent même le bouquet et caresse les oiseaux; mais dès que j'écarte ma main, la voici qui gémit, car tout a disparu. Si je la touche si peu que ce soit sur la main ou sur la figure, elle rit, car tout revient. Il faut noter que ce fait n'est pas le résultat d'une suggestion; il s'est toujours produit et j'ai été fort étonné de le constater. Si une autre personne que moi lui touche la main, l'hallucination que j'ai suggérée ne se produit pas; mais voici qui est plus extraordinaire : si je touche moi-même cette seconde personne, même à l'insu de la somnambule, l'hallucination réapparaît aussitôt comme si une action quelconque exercée par moi avait passé au travers du corps de la personne que je touche. Si on fait une sorte de chaîne avec plusieurs personnes intermédiaires, le phénomène n'est plus aussi constant. Je me contente de signaler ce fait, qu'il faut peut-être rapprocher des phénomènes si curieux d'électricité que l'on a déjà observés.

Il y a aussi chez Mme B... une sorte d'hallucination produite, on peut le dire, par suggestion mentale. Elle paraît éprouver les mêmes sensations que j'éprouve moi-même ou qui sont ressenties par quelqu'une des personnes présentes avec laquelle elle semble plus particulièrement en relation. J'ai déjà dit qu'elle croit boire et manger quand je le fais pen-

dant son sommeil; nous avons remarqué cette fois que le phénomène se passe encore même si je me trouve dans une autre chambre. On voit sur sa gorge les mouvements de déglutition; peut-être devrais-je essayer d'enregistrer ces mouvements pour voir s'ils sont bien parallèles à ceux qui se passent en moi-même. Si, même dans une autre chambre, je me pince fortement le bras ou la jambe, elle pousse des cris et s'indigne qu'on la pince aussi au bras ou au mollet. Enfin, mon frère qui assistait à ces expériences et qui avait sur elle une singulière influence, car elle le confondait avec moi, essaya quelque chose de plus curieux. En se tenant dans une autre chambre, il se brûla fortement le bras pendant que Mme B... était dans cette phase de somnambulisme léthargique où elle ressent les suggestions mentales. Mme B... poussa des cris terribles et j'eus de la peine à la maintenir. Elle tenait son bras droit au-dessus du poignet et se plaignait d'y souffrir beaucoup. Or je ne savais pas moi-même exactement l'endroit où mon frère avait voulu se brûler. C'était bien à cette place-là. Quand Mme B... fut réveillée, je vis avec étonnement qu'elle serrait encore son poignet droit et se plaignait d'y souffrir beaucoup sans savoir pourquoi. Le lendemain elle soignait encore son bras avec des compresses d'eau fraîche, et le soir je constatais un gonflement et une rougeur très apparents à l'endroit exact où mon frère s'était brûlé, mais il faut remarquer qu'elle s'était touché et gratté le bras pendant la journée. L'expérience n'est pas amusante à recommencer, mais il est bien probable qu'en prenant plus de précautions on provoquerait ainsi par suggestion mentale ou par communication de sensation une véritable brûlure : ce serait un singulier moyen de vérifier l'action de la pensée. Ce phénomène de la communication des sensations ne se produit qu'après une longue suite de séances et à la fin d'une séance qui a duré elle-même plusieurs heures : ainsi ne l'ai-je pas revu une autre fois avec la même netteté.

Telles sont les expériences nouvelles que je voulais raconter à la Société de psychologie physiologique. Les faits que j'ai rapportés en premier lieu ont été vérifiés fréquemment et avec beaucoup de précision. Les derniers sont plus rares, difficiles à reproduire à volonté, et je ne les ai signalés que comme des faits curieux qui peuvent se rattacher aux premiers. Mais ni les uns ni les autres ne se rapportent à ce qu'on est convenu d'appeler à tort ou à raison la lucidité des somnambules. Il y aurait sans doute une étude psychologique intéressante à faire sur l'état moral singulier qu'on est convenu de désigner par ce nom; mais je ne l'ai pas faite. J'espère simplement que les observateurs qui ont eu l'obligeance de confirmer mon premier récit sur la suggestion mentale voudront bien signaler encore les résultats de leurs recherches. Il faut recueillir encore des faits plus précis et plus nombreux sur ce sujet délicat qui intéresse autant la physiologie que la psychologie.

Le Havre, 25 mai 1886.

PIERRE JANET.

XVIII

UNE OBSERVATION DE SOMNAMBULISME

Par M. Ch. Richet.

L'observation dont je présente ici la relation succincte est intéressante à divers points de vue. Dans la première partie de mon étude, je décrirai d'une manière générale les phénomènes observés sur cette personne; dans la seconde partie, je donnerai le récit de quelques expériences qui, si elles ne démontrent pas en toute rigueur la suggestion mentale, au moins indiquent la méthode à suivre pour la constater ou la repousser.

I. Il s'agit d'une femme de vingt-cinq ans, qui n'avait jamais assisté à aucune expérience de somnambulisme. Jusqu'à l'âge de douze ans, elle avait habité la campagne (Creuse). Elle a été ensuite en service à Limoges, jusqu'à vingt ans; puis elle est venue à Paris. La seule somnambule qu'elle ait vue, c'est dans un cirque de foire, où l'on faisait, sur une acrobate endormie, des expériences de catalepsie, de contracture, en plaçant la femme endormie sur une chaise de manière à lui faire supporter des poids considérables. Elle ne connaissait que cela en fait de somnambulisme, et encore avait-elle mal vu cette scène d'acrobatie. Elle est entrée en service chez moi, en janvier 1885 : ma première expérience date du 14 février 1886, et pendant cette année (1885) je n'avais jamais songé à faire sur elle d'expériences. Sa bonne foi et sa sincérité pendant cette période d'une année m'ont paru incontestables. Elle n'a jamais eu aucun phénomène d'hystérie ; elle est bien portante, grande, très brune, les cheveux très noirs, les yeux très noirs aussi, de sorte que c'est à peine si l'on peut distinguer sa pupille, qui tranche peu sur l'iris. Elle est vive, gaie et impressionnable; son instruction est des plus élémentaires, car elle ne lit pas facilement et sait à peine écrire; mais elle est adroite et intelligente.

Le premier fait sur lequel j'appellerai spécialement l'attention, c'est l'aptitude croissante au sommeil à mesure que les expériences se succèdent.

Première expérience. Dimanche 14 février. — Passes pendant 15 minutes et serrement des pouces; nul effet. Je n'aurais pas recommencé si, le lendemain, à la même heure, elle ne s'était senti une céphalée assez forte, ce qui m'a engagé à tenter une deuxième expérience.

Deuxième expérience. Lundi 15 février. — Passes et serrement des pouces pendant 15 minutes. Très rapidement, lourdeur dans la tête avec tendance à la clôture des paupières; mais nul autre phénomène.

Troisième expérience. Mardi 16. — Même état que la veille, nul résultat.

Quatrième expérience. Mercredi 17. — Au bout de quelques minutes, les yeux se ferment sans qu'elle puisse les ouvrir. Elle résiste bien aux ordres que je suggère verbalement; mais cette résistance produit une sorte de suffocation et d'angoisse respiratoire assez pénible.

Ce jour-là, malgré mes efforts, il m'a été difficile de lui faire ouvrir les yeux; dès qu'ils étaient ouverts, ils se fermaient de nouveau avec un tremblement fibrillaire et de petites contractures dans les orbiculaires. Quelque temps après, l'œil est encore un peu égaré et la tête lourde. Ni les insufflations, ni les passes en sens inverse ne la dégagent rapidement; il faut près d'une demi-heure pour qu'elle revienne à son état normal.

Cinquième expérience. Jeudi 18 février (5 heures 3/4). — Dès que je lui touche les mains, les yeux papillotent. Passes pendant un quart d'heure environ. Alors les yeux sont fermés, cependant elle dit qu'elle ne dort pas. (De fait, elle n'a jamais dit qu'elle dormait, car, pour elle, dormir signifie ne pas entendre ce qu'on dit et ne pas pouvoir répondre.) État de demi-somnambulisme qui dure une demi-heure environ. La suggestion réussit assez bien, en ce sens que si je lui dis de ne pas donner à la personne qui est avec moi un objet qu'elle tient à la main, elle essaye de le donner, mais ne le peut pas, par suite d'une contracture que cet acte provoque dans le bras et d'une sorte d'angoisse respiratoire. « Ce n'est pas moi qui ne le veux pas, dit-elle alors, c'est mon bras qui se prend. »

Elle cherche à me toucher la main quand elle souffre; le contact des autres personnes lui est désagréable.

Nul autre phénomène psychique appréciable.

Il faut près d'une demi-heure pour qu'elle revienne complètement à son état normal. Elle ne conserve, étant tout à fait réveillée, qu'un souvenir confus de ce qui s'est passé pendant son demi-sommeil.

Sixième expérience. Samedi 20 février (5 heures 3/4). — Mêmes phénomènes, survenant plus rapidement et plus complètement.

Je note qu'il faut une certaine similitude dans les conditions extérieures. Elle ne subit l'action que si les volets des fenêtres sont fermés, et que si l'on a apporté la lampe.

J'essaye de provoquer des hallucinations, mais sans succès.

La suggestion réussit bien, mais toujours par le même mécanisme, c'est-à-dire en déterminant de l'angoisse respiratoire et une sorte de contracture des membres.

Le souvenir est à peu près aboli, mais quelques traces de mémoire persistent.

Septième expérience. Lundi 22 février (5 heures 3/4). — Phénomènes

plus rapides et plus nets. Cependant il faut toujours faire des passes pendant un quart d'heure pour obtenir le sommeil complet.

La suggestion réussit bien, sans être automatique. Les changements de personnalité sont incomplets; il y a un commencement d'hallucination provoquée.

Le souvenir, au réveil, est presque nul, mais le réveil est toujours assez difficile.

A partir de cette expérience, les phénomènes deviennent de plus en plus nets. Ils ne se sont guère modifiés depuis lors. L'état somnambulique a été complètement obtenu à la huitième expérience (mardi 23 février), et une hallucination complète, détaillée, dont je donnerai peut-être le détail, est survenue à la neuvième expérience (mercredi 24 février).

Depuis le mercredi 24 février jusqu'à aujourd'hui (juin), les phénomènes, au point de vue de la provocation du sommeil magnétique, de ses symptômes et du réveil n'ont pas varié.

Il m'a paru bon de donner cet exemple pour montrer avec quelle régularité vont en progressant les symptômes observés. Il a fallu quatre expériences pour obtenir un phénomène de suggestion, sept expériences pour voir un commencement d'hallucination, et neuf expériences pour que l'hallucination soit complète.

Comme dans mes expériences je ne cherchais pas à observer de phénomènes physiques, tels que contracture, anesthésie, catalepsie, etc., j'ai pris soin, dès le début, d'indiquer que je ne voulais pas voir de pareilles manifestations, et je me suis opposé à tout ce qui ressemble à une crise nerveuse quelconque. C'est à cela sans doute que j'attribue l'absence presque complète de tout phénomène physique appréciable. Je n'ai guère noté que des phénomènes psychiques, car c'est sur ceux-là seulement que j'ai insisté.

Je m'imagine que, dans ces conditions, l'éducation a une influence prédominante. Je ne doute pas qu'on peut, chez A..., obtenir des phénomènes physiques ordinaires, mais, mon intention étant uniquement d'étudier les phénomènes psychiques, j'ai développé ces derniers autant que possible, alors que j'ai presque complètement négligé les phénomènes physiques.

Elle semble donc, dans l'état de somnambulisme, être dans son état normal, à cela près que son caractère a changé. Éveillée, elle est gaie, vive; mais endormie, elle est grave, sérieuse, presque solennelle, ne répondant pas aux questions qu'on lui fait : elle devient d'une grande susceptibilité; son intelligence semble s'être accrue; sa sensibilité affective est très vive.

Contrairement à ce qui se passe chez les hypnotisées, elle ne se prête pas facilement aux expériences de suggestion, elle n'y croit pas et se rend compte de la réalité qui l'entoure.

Je n'ai jamais pu lui faire perdre la notion du monde extérieur réel. Quand l'hallucination provoquée est très forte, peut-être y a-t-il une

diminution dans la notion des choses qui l'entourent. Mais la limitation exacte de ce qu'elle croit vrai et de ce qu'elle ne croit pas vrai, de la notion du réel et de la notion de l'imaginaire, m'a paru jusqu'ici à peu près impossible à faire.

Peut-être dira-t-on qu'il s'agit là, en somme, d'un hypnotisme incomplet, d'une période de *somnambulisme* qui précède les périodes de *catalepsie* et de *léthargie*, qu'on voit chez les hystéro-épileptiques. Cela est possible, et j'admets qu'en poussant plus loin que je n'ai pu le faire (et même plus loin que je n'ai voulu le faire), on obtiendrait peut-être les phénomènes de catalepsie et de léthargie; mais, au fond, je ne crois pas qu'il s'agisse là d'un sommeil incomplet, c'est un état de somnambulisme très fortement caractérisé avec des hallucinations très vives et un certain degré d'automatisme, les deux symptômes fondamentaux que j'ai pu décrire en 1875, comme constituant le caractère fondamental de l'*état somnambulique*.

Je n'ai cherché à produire qu'une seule phase, c'est au moment du réveil. En effet, j'ai pu obtenir ainsi, en portant mon attention sur ce point et en dissociant les phénomènes créés dans le réveil, deux phases qui paraissent bien distinctes : une première phase, pendant laquelle les yeux sont fermés; une seconde phase, pendant laquelle les yeux sont ouverts, tant que je lui tiens la main. Alors, si je lâche sa main, les yeux se ferment aussitôt. Cette seconde phase, qui est la transition entre le sommeil proprement dit et le réveil, me paraît tout à fait artificielle et, je le répète, je crois bien l'avoir créée de toutes pièces en répétant tout haut qu'elle existait et en m'attachant à la bien distinguer du sommeil complet et du réveil complet.

La signification de l'automatisme mérite une mention spéciale. En effet, ce n'est pas l'automatisme aïdéique absolu des hypnotisés, c'est un automatisme relatif, où il y a persistance d'une partie de la volonté. Si A... m'obéit, c'est par un mécanisme tout à fait spécial que j'appellerai *anxiété respiratoire*. Je lui dis : Venez ici. Alors elle peut ne pas venir. Mais elle éprouve, en me résistant ainsi, une telle douleur et une telle suffocation qu'elle se décide à marcher en avant et à venir vers moi, ce qui la calme aussitôt.

Les hallucinations semblent avoir aussi un caractère tout à fait spécial.

En effet, les hallucinations qu'on observe chez les aliénés ou dans divers états morbides ont toujours un caractère de spontanéité, de soudaineté irrésistible, subite, indépendante de la volonté. L'objet qui forme le sujet de l'hallucination apparaît immédiatement dans toute sa netteté avec une force extraordinaire. Il est difficile à l'individu halluciné de se soustraire à l'impression qu'il s'agit là d'une réalité, tellement apparaissent en traits nets et indépendants les images hallucinatoires. Sur ce point, il est inutile d'insister; toutes les observations pathologiques font foi de cette violence de l'hallucination.

Or, chez A, l'hallucination a un tout autre caractère; elle ne se produit qu'après un grand effort.

Ainsi, ce n'est pas tout de suite que l'objet de l'hallucination apparaît. C'est après des efforts extrêmes que la somnambule arrive d'abord à voir une forme confuse. Elle ne voit pas, elle cherche à voir. Il semble que l'objet est là devant ses yeux, voilé et indistinct. Et alors elle ferme les paupières avec force l'une contre l'autre et en portant la tête en avant comme si l'objet était devant elle. D'abord, elle ne voit presque rien; puis elle finit par avoir une image confuse, qui, souvent, n'arrive pas à s'éclaircir. Aussi, constamment elle s'indigne du nuage, du brouillard qui est devant ses yeux comme un voile. Elle se dit plongée dans une obscurité profonde, et l'hallucination lui apparaît ordinairement comme par éclairs qui, venant subitement et disparaissant ensuite, ne lui permettent pas de la voir.

En même temps qu'il y a hallucination de la vue, il y a aussi hallucination du toucher. Elle cherche à savoir si elle a monté un escalier, par exemple, en tâtant avec ses pieds; ou bien elle dit qu'il y a un tapis, parce qu'elle n'entend pas de bruit en marchant. Ou bien encore, si elle s'imagine avoir un objet quelconque devant elle, c'est en le pesant qu'elle peut avoir quelque notion sur sa nature.

Toutes ces hallucinations du sens musculaire, de l'ouïe, du toucher complètent celles de la vue, qui sont, en somme, les plus riches en détail; mais les unes et les autres sont très imparfaites.

Si nous cherchons le caractère différentiel de ces hallucinations et des hallucinations ordinaires, il nous semble que la différence est principalement dans l'effort, nul dans un cas, considérable dans l'autre. En général, l'hallucination jaillit tout entière, spontanée, involontaire, éclatante; elle s'impose à l'esprit, tandis que, dans le cas actuel, ce n'est pas l'hallucination qui s'impose à l'esprit, c'est l'esprit qui s'impose une hallucination.

Il y a donc, paraît-il, des hallucinations *volontaires* qui contrastent avec les hallucinations involontaires qui existent dans l'état hypnotique classique.

Distinguons bien l'hallucination volontaire de l'hallucination provoquée; l'hallucination, provoquée par suggestion chez les hypnotisés, apparaît comme une image qui se produit sans aucun effort de la part de l'hypnotisé. Celui-ci ne cherche rien, il subit. Tandis que là il y a une sorte de recherche, de tendance à la recherche, de poursuite d'un but. Rien d'analogue dans l'hallucination hypnotique ordinaire, qui se déroule avec la fatalité d'un mécanisme sur lequel la volonté n'a aucune prise.

Nous pouvons résumer ainsi les caractères différentiels du sommeil somnambulique de A... et du sommeil hystéro-épileptique, tel qu'il est décrit dans les ouvrages classiques de M. Charcot et de ses élèves :

1° Difficulté plus grande du sommeil;

2° Difficulté et lenteur du réveil;

3° Absence d'anesthésie, de catalepsie, de léthargie, de contracture;
4° Persistance et même acuité de l'intelligence;
5° Automatisme incomplet;
6° Hallucination volontaire.

A quoi tiennent ces différences? Est-ce au mode d'action, puisqu'aussi bien les passes, que j'ai constamment employées, diffèrent notablement des violentes excitations qui agissent sur les hystériques? Est-ce à l'état du sujet, qui n'est atteint d'aucune affection nerveuse et qui est tout à fait normal? Est-ce à l'éducation, qui m'a fait, dès le début, proscrire pour ainsi dire tous phénomènes autres que les phénomènes psychiques? Il me paraît que la question est entièrement à résoudre.

Peut-être devrait-on tenter une sorte de classification entre ces diverses variétés de sommeil, et, puisque le mot « hypnotisme » est consacré par l'usage, séparer l'*hystéro-hypnotisme* des phénomènes de fascination, tels que les pratiquent Donato, Hansen, phénomènes qu'on pourrait appeler le *petit hypnotisme*, ou mieux le *braido-hypnotisme*, du nom de Braid, qui l'a pratiqué le premier. Le somnambulisme, tel qu'il se présente chez A..., pourrait être alors appelé le *vigil-hypnotisme;* dans cet état, il y a conservation complète (et même acuité) de l'intelligence. Nulle anesthésie, nul phénomène d'excitabilité musculaire. Symptômes physiques presque nuls et activité psychique exagérée; influence marquée de l'éducation progressive. Sans doute, il faudra soumettre à un examen sévère tous les cas qu'on aura l'occasion d'observer, afin de savoir s'ils rentrent dans l'un ou l'autre de ces grands groupes : l'*hystéro-hypnotisme,* le *braido-hypnotisme* et le *vigil-hypnotisme* (ou somnambulisme), si l'on me passe ce néologisme.

Cette classification n'est évidemment qu'une tentative, un point de repère pour les observations futures; car vraisemblablement il n'existe pas de différence essentielle entre ces divers états, et même, suivant la méthode employée, on pourra observer l'un ou l'autre.

Probablement peu d'individus présentent ce que nous appelons le *vigil-hypnotisme;* de plus, il n'y a guère que les hystériques atteintes de grande hystérie qui puissent présenter la succession régulière des phases observées. Le cas le plus fréquent semble donc être ce que nous avons plus haut appelé le petit hypnotisme, c'est-à-dire l'automatisme, la suggestion, l'amnésie avec anesthésie plus ou moins marquée.

CH. RICHET.

XIX

GRAPHOLOGIE ET PERSONNALITÉ.

Par M. C. Hoctés

L'étude d'une importance capitale publiée par MM. Ferrari, Héricourt et Ch. Richet dans le numéro d'avril de la *Revue*, demande un commentaire.

L'expérience que je proposais en février se trouvait, par une heureuse concordance, avoir déjà reçu une solution à cette époque, et cette solution concluante ne donne prise à aucune critique en raison tant de la qualité des expérimentateurs que de la bonté de leur méthode.

Dès 1879, je m'étais préoccupé d'arriver à ce résultat, atteint en partie, avec le concours d'un sujet que j'hypnotisais par la pression des paupières. Depuis cette époque, l'isolement de la vie de province, la difficulté de retrouver un sujet, et surtout mes notions très incomplètes sur l'hypnotisme m'ont empêché de réitérer mes expériences, sur la valeur desquelles j'attendais confirmation. Cette confirmation est venue, décisive. L'article de MM. Ferrari, Héricourt et Ch. Richet vaut baptême scientifique pour la graphologie.

Les observations qui en font l'objet peuvent être classées en deux catégories.

Dans la première sont comprises les suggestions suivantes : *Harpagon, Paysan madré et retors, Homme extrêmement vieux, Petite fille de douze ans.*

Dans la seconde se trouve uniquement classée la suggestion faite à une dame *d'être Napoléon.*

Ces deux divisions, bien distinctes quant à leurs termes opposés, n'ont, bien entendu, rien de contradictoire. Leurs limites, circonscrites avec précision dans certains cas, finissent par se confondre, et l'on passe insensiblement de la première à la seconde.

Harpagon, le paysan, le vieillard, la petite fille sont des types généraux; chaque sujet qui en endossera le vêtement acquerra en même temps la caractéristique scripturale du genre.

Par contre, et c'est ce qui justifie l'hypothèse de ma seconde catégorie, chaque sujet modifiera les contours du type prévu d'après sa personnalité particulière.

M. X... et Harpagon ne forment bien qu'une seule personne; leur

personnalité et leur écriture sont identiques, sinon sur un point : l'avarice. Tous les éléments graphiques de l'écriture normale se retrouvent dans l'écriture suggérée ; cette dernière ne fait qu'amplifier à la dernière puissance, et jusqu'à la transformation, l'*économie* contenue dans la première. Si M. X... eût été foncièrement et normalement prodigue, la suggestion n'aurait peut-être pas abouti, ou elle aurait mis au jour un Harpagon expansif et généreux sous l'empire d'une fantaisie ou d'une passion ; c'est-à-dire un Harpagon monomane.

Même remarque peut s'appliquer au paysan madré. M. X... est un crédule, un naïf même. Comment s'est-il incarné dans la peau du paysan madré et retors ? Non pas en employant la finesse, l'acuité de la pénétration, mais bien par la réserve, par la dissimulation, par la diplomatie de l'avocat de village, toutes manières d'être dont on peut suivre la marche exagérée, en partant de l'écriture normale.

Même remarque encore pour le vieillard. Les années et l'expérience de la vie ont amené quelques finesses parmi les crédulités natives, ont agacé la volonté, déséquilibré le tempérament et mis en plein jour la désillusion, mais en opérant toujours sur les données primitives.

Ne serait-il pas intéressant de voir l'écriture suggérée reproduire par anticipation la forme scripturale du sujet devenu vieux ?

La comparaison faite entre l'écriture de Mme ***, telle qu'elle était réellement à l'âge de douze ans, et l'écriture actuelle suggérée, ne serait pas moins curieuse. Les traits caractéristiques de l'enfance n'y sont cependant pas très accentués ; il ne serait pas facile, dans la circonstance, de diagnostiquer la personnalité obtenue. L'hésitation serait, d'ailleurs, légitime. Le type de l'avare se présente presque identiquement à l'esprit de tout le monde. On est avare ou on ne l'est pas. Si oui, le manque d'expansion sera affirmé dans toutes les manifestations de l'existence, aussi bien dans l'écriture, la physionomie, le geste en général, que dans l'entrebâillement du porte-monnaie.

Le type du paysan retors est déjà plus élastique ; chacun en crée le concept un peu à sa fantaisie. Cette élasticité devient plus grande encore lorsqu'il s'agit du type du vieillard ou de celui de l'enfant.

Mme***, à douze ans, était une enfant précoce, très intelligente ; actuellement elle est plus rassise, moins follette, mais toujours enfant, cela dit en très bonne part. Le type bien défini n'existe pas ; chacun est enfant à sa manière, et la différence spécifique entre tel et tel enfant est considérable.

Toutefois, pour entrer dans la peau d'un vieillard ou d'un enfant, on n'a qu'à s'écouter vivre, et d'après les incitations du tempérament et les souvenirs, parfois inconscients, emmagasinés dans la mémoire, on joue son personnage au naturel. Il n'en est plus de même lorsqu'il s'agit d'une personnalité qui a eu son existence propre ; il est difficile de s'incarner dans le monsieur qui passe. On a grande tendance à créer son personnage de chic. La suggestion faite à Mme *** est celle-ci : Vous serez Napoléon. Que s'est-il produit dans son entendement à l'instant

de la suggestion? Rapidement elle a battu le rappel des lectures, des conversations, des anecdotes disséminées dans les dessous de son souvenir et relatives à la guerre. On lui parle de Grouchy, de l'ennemi qui déborde les lignes; l'imagination crée de suite en son entendement les concepts de lutte, de fermeté, de désespoir. Mme *** a les cheveux châtains, plus ou moins foncés; pour mieux lutter, elle fabrique un Napoléon à cheveux plus noirs que plats; elle le doue avec raison d'une volonté de fer, mais en même temps elle le gratifie de sa mobilité d'impression et d'une vivacité qui laissent percer le bout de l'oreille féminine. En un mot, elle s'est dit : Grouchy, l'ennemi qui déborde les lignes, c'est grave. Dans les circonstances graves, on s'exaspère, on perd la tête; elle a fait perdre un peu la tête à Napoléon.

On voit donc que, même lorsque la personnalité est créée de chic, le scripteur ne se sert pas d'éléments autres que ceux qui se trouvent dans son caractère, dans son tempérament et dans sa mémoire; que le *moi* n'est jamais absolument supplanté ou métamorphosé; sinon, peut-être, dans le cas de dédoublement de personnalité tel que celui signalé par MM. Bourru et Burot dans un précédent numéro de la *Revue*.

L'écriture varie suivant la sensation ou la pensée imposées au scripteur; le fonds disparaît presque sous les fioritures et les arabesques résultant de la suggestion, mais non pas au point que l'on ne puisse en retrouver la trace.

De ce fait, il sort une conclusion qui diffère un peu de celle des expérimentateurs, bien qu'en la confirmant. Comme je l'avançais il y a trois ou quatre ans dans le journal *la Graphologie,* les médiums ne peuvent se targuer du changement d'écriture pour affirmer leur théorie, mais ce n'est pas uniquement parce que la variabilité de la personnalité est suffisante pour expliquer l'hypothèse de la variété des personnes. Le médium écrivain a la prétention d'écrire sous l'inspiration directe d'une personne évoquée, de n'être en quelque sorte qu'un porte-plume. Si cette prétention était justifiée, non seulement la variabilité d'écriture devrait se produire et comporter les signes graphiques qui se trouvaient dans l'écriture de l'esprit avant sa désincarnation, mais encore on devrait avoir un graphisme où l'idiosyncrasie du scripteur ne laisserait aucun vestige. Jusque-là on n'a devant soi que des phénomènes plus ou moins sincères d'auto-suggestion. Cette simple remarque ne détruit, au surplus, en rien les importantes observations de MM. Ferrari, Héricourt et Ch. Richet, qui ont plus fait pour la graphologie, en quelques pages, qu'on ne ferait souvent en un gros volume. L'hypnotisme n'est pas, du reste, le seul procédé à employer pour faire de la graphologie expérimentale. Dans le courant de l'année 1883, j'expérimentais sur moi-même l'action de l'opium et du hachisch, que je prenais, l'opium en pilules ou laudanum, et le hachisch sous la forme résineuse. Or, dans toutes les notes prises au jour le jour, alors que j'étais sous l'influence de ces drogues, mon graphisme subissait une appréciable modification.

Les deux substances, le hachisch surtout, semaient dans mon écriture les signes de satisfaction intime, de vanité, et remplaçaient l'altruisme par l'indifférence du prochain. L'opium avait, en outre, la vertu d'y jeter une lucidité énorme, principalement lorsque j'étais arrivé à ce que j'appelais la désincarnation des voix. Je n'ai pas usé une seule fois d'opium sans avoir vu se reproduire ce phénomène, que je n'ai trouvé mentionné dans aucune étude, et qui se déroulait invariablement de la manière suivante. J'étais au café, par exemple. Des consommateurs m'entouraient, causaient entre eux. Peu à peu, les voix semblaient s'isoler des parleurs. Je voyais et sentais mes voisins frappés d'aphonie; leurs conversations partaient en l'air, des murs, du plafond, légèrement confuses, mais absolument indépendantes des causeurs. A ce moment-là, si je traçais quelques mots, ils s'espaçaient largement, et les traits réduits à leur plus simple expression baignaient abondamment dans le vide. Je dois dire que cette lucidité excessive m'a toujours paru résulter de la fatigue cérébrale, et ne comportant aucun élément actif.

Je n'ai pas renouvelé ces expériences et je n'ose pas en tirer de conséquences, mais, en tout cas, elles peuvent servir de point de départ à des investigations fécondes.

C. HOCTÉS.

XX

NOTES SUR LA COMBINAISON DES IMAGES CONSÉCUTIVES [1].

Par M. Fr. Paulhan

I

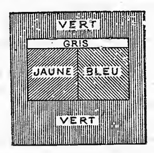
Exp. i. — Sur un fond gris, je place un carré rouge, évidé; au centre un carré bleu; entre le carré bleu plein et le carré rouge évidé apparaît la couleur grise du fond, formant une surface qui enveloppe le carré bleu et est enveloppée par le carré rouge.

Image consécutive : Le carré rouge se change en carré vert, le bleu en jaune, la partie grise comprise dans la figure primitive entre le rouge et le bleu devient *violette* dans l'image consécutive.

En répétant l'expérience, j'ai vu la bande violette se nuancer de rouge du côté où se trouve primitivement le rouge, de bleu du côté où se trouve primitivement le bleu, de façon à se diviser presque en deux bandes, l'une bleue, l'autre rouge.

Quand la bande grise qui existe dans la donnée primitive entre le carré intérieur et le carré extérieur est très étroite, la couleur de l'image consécutive apparaît très nettement.

Exp. ii. — Un carré vert évidé, le milieu sauf une petite bande à l'extrémité supérieure est rempli par deux rectangles, l'un jaune, l'autre bleu. Entre le vert d'une part, et le jaune et le bleu d'autre part, une bande grise [2].



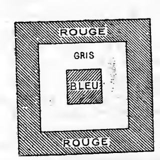


Image consécutive : Le vert devient rose, le bleu jaune et le jaune bleu, le gris se change en vert jaune entre le jaune et le vert de la sen-

1. Séance du 28 juin 1886 (M. Charcot, président).
2. Une condition de la réussite de cette expérience, comme de la précédente, est l'immobilité de l'œil aussi complète que possible pendant la préparation.

sation primitive, il se change en vert bleu entre le vert et le bleu primitifs. Ces résultats ne sont pas toujours parfaitement nets dans les premières expériences.

Voici l'interprétation qu'on doit, à mon avis, donner de ces expériences : On sait que l'image consécutive d'un carré moitié blanc moitié rouge est moitié rouge moitié verte, le rouge correspondant à la partie blanche et le vert correspondant à la partie rouge de l'image primitive. Il résulte des expériences de M. Parinaud [1] que la couleur complémentaire perçue dans une image consécutive négative s'accompagne à son tour d'une couleur complémentaire qui est la reproduction de la couleur donnée primitivement dans la sensation.

Or, dans la première expérience que j'ai citée tout à l'heure, le carré gris qui se trouve entre le carré rouge et le carré bleu, tend, dans l'image consécutive négative, à prendre une couleur bleue parce qu'il est auprès du bleu dans la sensation primitive, et en même temps il tend à prendre une teinte rouge parce qu'il était aussi près du rouge. Le violet qui apparaît résulte évidemment de la combinaison de l'image rouge et de l'image bleue. Il y a donc une véritable combinaison de deux images subjectives donnant le résultat qu'aurait donné le mélange de deux matières colorantes réelles. Nous avons vu de plus que quelquefois la fusion ne se fait pas et que l'image que sa position tend à faire prédominer efface entièrement l'autre. Dans les cas très nombreux où il se produit, et si nous admettons que la couleur bleue qui se développe à côté du jaune dans l'image négative d'une couleur bleue est un effet de contraste simultané dans une image consécutive négative, ce qui peut n'être après tout qu'une manière d'énoncer un fait incontestable, nous trouvons que les images complémentaires nées d'un contraste simultané produit dans une image consécutive négative peuvent se combiner de manière à donner une couleur composée analogue aux couleurs obtenues par le mélange des matières colorantes. Nous verrons plus tard qu'il n'en est pas toujours ainsi et que le résultat de la combinaison de deux images peut être, au contraire, analogue à celui qu'on obtiendrait par le mélange des rayons lumineux.

On voit que dans la seconde expérience rapportée plus haut le résultat est produit par les mêmes causes que dans la première. La partie grise comprise entre le vert et le bleu devient vert bleu dans l'image consécutive négative, la partie grise comprise entre le vert et le jaune devient vert jaune. C'est évidemment ici encore le mélange des deux couleurs primitives réapparaissant par contraste simultané dans l'image consécutive qui produit la couleur composée. Nous avons encore la combinaison de deux images subjectives.

Dans les expériences qui précèdent nous obtenons toujours le mélange de deux images consécutives simultanées entre elles. On peut également obtenir un mélange d'images consécutives successives.

1. Voy. *Comptes rendus et Mémoires de la Société de biologie*, année 1882, p. 564.

Exp. III. — Je regarde un carré de papier rouge, puis jetant les yeux sur un carton gris, j'aperçois l'image consécutive négative verte, je reporte immédiatement le regard sur un carré de papier jaune pendant une ou deux secondes. Dans l'image consécutive que j'obtiens, la couleur complémentaire primitive verte se teinte de bleu et je vois un carré vert bleu. Le vert complémentaire du rouge et le bleu complémentaire du jaune se sont donc mêlés pour produire du vert bleu dans l'image définitive.

Sur un carré jaune, je place un carré bleu plus petit, je le regarde fixement pendant le temps voulu pour avoir une image consécutive négative; j'enlève alors le carré bleu, et le carré jaune m'apparaît comme ayant au centre une tache d'un jaune plus vif, correspondante au carré bleu. Je dirige le regard après deux ou trois secondes sur une surface grise et je vois un carré blanc grisâtre entouré de bleu. Le bleu correspond à l'excédent du papier jaune sur le papier bleu, le gris du milieu ou plutôt l'absence d'image consécutive colorée est l'effet de la combinaison des deux images consécutives qui tendent à se produire et qui seraient l'une jaune, l'autre bleue. Le jaune et le bleu s'unissent pour produire du blanc et les deux couleurs se détruisent par leur combinaison. Ici l'union des deux images produit le même effet que les combinaisons de rayons lumineux. — Pour que les résultats de ces deux dernières expériences apparaissent nettement, il est essentiel de bien combiner la durée de la fixation du regard sur chaque couleur. On y arrive par le tâtonnement.

Fr. Paulhan.

LE MÉCANISME DE LA SUGGESTION MENTALE HYPNOTIQUE[1]

Par M. Albert Ruault.

Une tentative d'interprétation du mécanisme de la suggestion mentale hypnotique semblera peut-être prématurée. Multiplier les faits, afin d'en établir indiscutablement l'authenticité, paraît évidemment plus logique, de prime abord. Cependant si l'on veut bien tenir compte du nombre considérable de faits de cet ordre déjà rapportés par des observateurs dignes de foi, on doit penser que personne aujourd'hui ne peut plus, à bon droit, opposer à ces témoignages une incrédulité systématique. Chacun est bien obligé d'admettre que, dans certaines conditions encore indéterminées, ces phénomènes peuvent se présenter à l'observation. Il m'a donc paru légitime d'essayer, dès maintenant, de les interpréter à l'aide des enseignements de la physiologie et de la psychologie, et de montrer que le plus grand nombre de ceux qui paraissent encore inexplicables dans l'état actuel de nos connaissances sont probablement susceptibles d'une explication scientifique assez simple. Avant d'entrer en matière, je chercherai d'abord à préciser nettement les faits dont j'entends parler, et à donner une définition claire de la suggestion mentale, ce qui ne me paraît avoir été fait encore. Enfin, après avoir exposé l'hypothèse que je propose pour expliquer le mécanisme du phénomène, je montrerai quelles sont les conditions expérimentales qui permettent de le constater le plus souvent possible, et même de le reproduire presque à volonté chez certains sujets.

I

Je m'occuperai uniquement, dans ce travail, de la suggestion mentale dans ses rapports avec l'hypnotisme. Ainsi je suppose connus et admis les faits de suggestion verbale dans l'état hypnotique et à l'état de veille dont les travaux contemporains ont indiscutablement établi l'authenticité; mais par suggestion à l'état de veille, j'entends expressément la suggestion produite chez les hypnotisables en dehors des états hypnotiques définis.

La suggestion mentale ainsi comprise est aujourd'hui définie par tous les observateurs, aussi bien ceux qui affirment que ceux qui nient son existence, de la façon suivante :

1. Séance du 29 juin 1885. Présidence de M. Charcot, président.

La suggestion mentale hypnotique est l'influence que la pensée de l'hypnotiseur exerce, dans un sens déterminé, soit sur la pensée de l'hypnotisé, soit sur l'apparition chez cet hypnotisé de phénomènes somatiques de nature hypnotique, sans que la pensée de l'hypnotiseur soit accompagnée de phénomènes extérieurs appréciables pour l'hypnotisé, et pouvant lui servir de signes ou même d'indices.

Cette définition, lorsqu'on y réfléchit, apparaît vraiment très spécieuse. Que, dans les faits de suggestion mentale observés, les assistants n'aient perçu aucune manifestation extérieure de la pensée de l'hypnotiseur; que celui-ci n'ait eu conscience d'aucune manifestation de sa propre pensée; cela peut être indiscutable, mais ne prouve en aucune façon que cette manifestation n'ait pas existé, et que l'hypnotisé n'ait pas pu la percevoir : conclure de l'homme à l'état normal à l'homme en état d'hypnotisme, c'est une hardiesse que tout condamne aujourd'hui. On peut bien considérer comme évident que la pensée de l'hypnotiseur *peut* se produire sans signes extérieurs perceptibles pour l'hypnotisé; mais c'est un tort grave d'affirmer, comme le fait la définition ci-dessus, que, *dans les cas où la suggestion mentale s'est réalisée*, la pensée de l'hypnotiseur n'a pas été accompagnée de manifestations extérieures perceptibles par le sujet, chose actuellement impossible à démontrer. Cette affirmation, que rien n'autorise, défend implicitement à ceux qui ne tiennent compte que des faits de chercher une interprétation du phénomène en rapport avec les données actuelles de la science, en même temps qu'elle amène forcément les partisans de la suggestion purement mentale à des hypothèses gratuites sur la manière dont elle s'exerce. Ainsi l'un d'eux, M. Charles Richet [1], qui a traité la question dans un récent travail, dit d'abord qu'il laissera de côté toute théorie et toute tentative d'explication, et qu'il se contentera d'indiquer les faits et de les déterminer aussi rigoureusement que possible. Mais bientôt, après avoir reconnu « qu'il est assez peu vraisemblable de supposer que la pensée humaine se projette en dehors du cerveau, et qu'elle va, par un procédé tout à fait inconnu encore, retentir sur la pensée de l'individu voisin », il finit par tirer de ses expériences la conclusion suivante : « que la force intellectuelle se projette au dehors du cerveau pour retentir sur la pensée voisine, à présent cela nous semble probable. » Du reste, l'auteur insiste longuement sur ce fait que son hypothèse est légitime, et qu'elle n'est nullement en contradiction avec la science. J'avoue n'avoir pas saisi la portée de cette discussion sur la possibilité d'une chose dont je ne puis même pas me faire une idée si j'admets que la pensée n'est qu'une fonction du cerveau, exigeant, pour se manifester, l'influence actuelle ou antérieure, par l'intermédiaire des sens, des agents extérieurs. Moins accommodant que M. Charles Richet, M. Beaunis, rapportant un fait de suggestion mentale, dit nettement :

1. Ch. Richet. *La suggestion mentale et le calcul des probabilités* (*Revue philosophique*. T. XVIII, 1884, p. 609 et suivantes).

« Il y a là évidemment quelque chose qui bouleverse toutes les idées reçues sur les fonctions du cerveau [1]. » Ce « quelque chose » qui bouleverse toutes les idées reçues sur les fonctions du cerveau n'est pas le fait lui-même, mais bien la définition qu'on en donne. C'est pour cela qu'elle est mauvaise, à mon avis, et qu'il est de toute nécessité de la modifier, si l'on veut faire quelque progrès dans l'étude de la question.

Pour ne rien préjuger de la nature du phénomène, il conviendrait, je pense, d'adopter la définition suivante :

La suggestion hypnotique dite « mentale » est l'influence que la pensée de l'hypnotiseur exerce, dans un sens déterminé, soit sur la pensée de l'hypnotisé, soit sur l'apparition chez cet hypnotisé de phénomènes somatiques de nature hypnotique, sans que la pensée de l'hypnotiseur soit accompagnée de signes extérieurs dont il ait conscience et qui soient appréciables aux sens des assistants.

Cette définition a l'avantage de ne pas contenir l'affirmation d'un fait dont la preuve n'est pas établie, et de ne pas exclure non plus la possibilité de ce fait. Elle ne suppose pas le problème résolu, et tous les observateurs compétents, quelles que soient leurs tendances, admettent l'existence des faits qu'elle désigne. Elle n'est évidemment que provisoire : du jour où l'on aura réalisé un certain nombre de cas de suggestion mentale et démontré que, dans chacun de ces cas, la pensée de l'hypnotiseur n'a été accompagnée d'aucun signe extérieur perçu par l'hypnotisé, on devra revenir à la première définition. Si au contraire on arrive à montrer que, dans chacun de ces faits, il y a eu une manifestation extérieure accompagnant la pensée de l'hypnotiseur, manifestation appréciable sinon à nos sens seuls, du moins à l'aide d'appareils spéciaux pouvant l'amplifier et déceler ainsi son existence; si l'on peut établir en même temps que l'hypnotisé se trouve dans des conditions sensitivo-sensorielles spéciales qui peuvent, à un moment donné, lui permettre de percevoir ces manifestations extérieures si peu apparentes, et aussi dans des conditions psychiques spéciales lui permettant de les interpréter et de s'en servir comme signes, de ce jour-là la suggestion mentale ne sera plus pour personne un phénomène d'un ordre particulier, mais bien une variante, une manière d'être de la suggestion verbale; elle se confondra avec elle. Si, dès maintenant, nous comparons entre elles les deux formes de suggestion, nous pouvons déjà nous rendre compte que les différences qu'elles présentent ne sont pas si profondes qu'on pourrait le croire avant tout examen. D'abord, elles ne diffèrent pas par les résultats qu'elles donnent. Tout ce qu'on obtient par la suggestion verbale, on peut l'obtenir par la suggestion mentale, si le sujet est sensible et bien éduqué : états hypnotiques divers, contractures, paralysies, hyperesthésies, anesthésies, transferts, etc.; ou encore illusions, hallucinations, troubles de la personna-

1. Beaunis. *Revue philosophique.* T. XXI, 1886, p. 204.

lité, actes illogiques ou non, etc. Le phénomène le plus remarquable de la suggestion, la tendance irrésistible, inconsciente, de l'hypnotisé à la réalisation de l'idée suggérée, est la même dans les deux formes. Elles ne diffèrent pas non plus par leur origine, leur cause déterminante : dans les deux cas, cette cause est l'idée de l'hypnotiseur. Leur différence, apparente ou réelle, est dans le mécanisme de la transmission de l'idée de l'hypnotiseur à l'hypnotisé; dans la manière dont le premier la manifeste et le second la recueille. Dans la première forme, l'hypnotiseur manifeste sa pensée à l'aide du langage. S'il s'agit du langage parlé, par exemple, les mots prononcés frappent l'oreille du sujet; le centre des images auditives des mots reçoit l'impression sensorielle, puis de ce centre, qui est en communication avec les autres centres des images visuelles et motrices des mots, celle-ci se transmet aux centres d'idéation qui l'interprètent. Dans la deuxième forme de suggestion, l'hypnotiseur ne parle pas, mais comme, au dire de tous les expérimentateurs, il faut que la pensée soit nette pour que la suggestion réussisse bien, il donne à sa pensée cette netteté nécessaire en la formulant à l'aide de la parole intérieure. Comment l'hypnotisé recueille-t-il cette pensée, ou plutôt cette parole intérieure de l'hypnotiseur? Là est l'inconnue. Il est évident que les centres d'idéation, et très probablement aussi les centres des images des mots sont impressionnés, mais cette impression ne paraît pas se faire, comme dans la suggestion verbale, par l'intermédiaire des sens.

II

Si j'ai réussi, dans les considérations qui précèdent, à préciser la manière dont doit être posé le problème, je dois maintenant chercher quels éléments nous possédons pour le résoudre. Examinons d'abord l'état des sens chez l'hypnotisé en état de somnambulisme. Par une contradiction au moins étrange, ce somnambule qui n'aurait pas besoin de ses sens pour subir la suggestion mentale, est souvent doué, nous le savons parfaitement bien, d'une hyperacuité sensorielle extrême. Il ne semble pas, il est vrai, que cet état de la sensibilité soit un des caractères constants du somnambulisme : les physiologistes [1] qui ont tenté de mesurer cette acuité sensorielle ont trouvé tantôt une augmentation, tantôt une diminution, en la comparant à celle du même sujet à l'état normal. Mais ils ont pu, dans la majorité des cas, l'augmenter sensiblement, quelquefois même énormément, par la suggestion; et je suis tenté de croire, pour ma part, que le somnambule bien dressé, en état d'attention expectante, augmente aussi son acuité sensorielle par auto-suggestion. Que ce soit ainsi ou d'une autre façon qu'elle s'établisse, il n'en est pas moins vrai qu'on peut souvent la constater, bien qu'elle soit très variable chez les différents sujets, et aussi chez le même sujet, suivant les jours, et même pendant le cours d'une même expé-

1. Voyez Beaunis, *Le somnambulisme provoqué*. Paris, 1886, p. 93.

rience. Quant à l'apprécier *psychologiquement*, cela me semble absolument impossible. Pouvons-nous, par exemple, nous faire une idée de ce que nous entendrions autour de nous, si nous entendions quatre, six, dix fois mieux? Je sais bien que, dans certains cas, par exemple dans la période d'excitation de l'intoxication chloroformique, ou après l'absorption du hachisch, l'acuité auditive est quelquefois très augmentée, mais ces exemples ne nous apprennent rien. Cette exagération de l'ouïe, se présentant d'emblée et à l'improviste sous l'influence d'un poison, ne réussit qu'à causer des erreurs d'interprétation des bruits, de véritables illusions, ou même à produire une hyperesthésie sensorielle douloureuse; elle n'est nullement comparable à celle du somnambule. Elle ne peut nous faire connaître ce que vaudrait, pour notre esprit, une acuité auditive beaucoup plus grande que la normale, c'est-à-dire quels renseignements un tel état de l'ouïe pourrait nous donner sur le monde extérieur. Pouvons-nous, en effet, nous faire une idée du phénomène qui suffirait à nous donner l'impression d'un bruit distinct, si, ayant une acuité auditive quatre, six, dix fois plus grande, nous étions capables d'arriver, par l'attention, à la différencier des autres bruits arrivant en même temps à notre oreille, ainsi que nous faisons lorsqu'au milieu d'une rue où passent à foison voitures et piétons, nous approchons notre montre de l'oreille pour nous assurer qu'elle n'est pas arrêtée? Nous ne pouvons évidemment nous faire aucune idée de ce que nous pourrions arriver à entendre dans de telles conditions. Mais il est clair que si ces conditions se trouvent réalisées chez le somnambule, nous devons admettre qu'il possède alors une puissance auditive énorme. Le bruit d'une légère contraction musculaire, insaisissable au microphone, lui devient peut-être nettement appréciable. Ce que je viens de dire de l'ouïe, je pourrais tout aussi légitimement l'appliquer aux autres sens, avec quelques variantes. Le caractère principal de cette exagération de la sensibilité est d'être susceptible d'une augmentation progressive par le fait de la répétition des mêmes manœuvres hypnotiques suggestives, de l'éducation, du dressage. Ceci n'a rien qui puisse étonner, si l'on songe à quels résultats mène l'éducation des sens chez les individus à l'état normal, et surtout chez les infirmes qui, privés d'un ou plusieurs sens, sont obligés d'établir une suppléance à l'aide de ceux qui leur restent. Je rappellerai la perfection à laquelle peut atteindre le sens du toucher chez les aveugles, et la facilité avec laquelle les sourds-muets instruits par la méthode dite « méthode orale pure » peuvent lire la parole sur les lèvres.

L'acuité sensorielle n'est pas seule à s'accroître ainsi chez les hypnotisés; souvent leur acuité intellectuelle s'accroît également dans la même proportion. Ainsi que chez les sujets qui sont sous l'influence du hachisch, et beaucoup plus que chez eux, on peut constater chez les somnambules une hyperexcitabilité extrême de cette modalité de la mémoire appelée *recollection* par les Anglais, qui permet l'évocation des souvenirs anciens. La mémoire de fixation, permettant à une

image, à une idée, de se graver profondément dans l'esprit, finit aussi par s'accroître, chez les sujets bien éduqués, en même temps que l'attention, qui peut acquérir une très remarquable puissance. Ces sujets se rappellent parfaitement bien, pendant le somnambulisme, ce qu'ils ont fait ou plutôt ce qu'on leur a fait faire toutes les fois où on les a plongés dans cet état; et l'on conçoit que s'il n'en était pas ainsi, ils ne seraient pas susceptibles d'éducation hypnotique. D'ordinaire, le sujet a oublié au réveil ce qui lui est arrivé pendant la période de somnambulisme, mais pendant cette période il peut posséder les souvenirs les plus précis et les plus étendus de tout ce qu'il a perçu, non seulement à l'état de veille depuis son enfance, mais encore dans toutes les périodes de somnambulisme antérieures.

Le somnambule attentif a donc bien une aptitude toute spéciale à saisir et à comprendre les signes de l'hypnotiseur. Mais il faut évidemment que celui-ci en produise pour que cette acuité extrême des sens et de l'intelligence du sujet trouve à s'exercer. Or, dans l'état actuel de la science, il est permis de considérer comme infiniment probable que la pensée n'existe pas sans manifestation extérieure. Celle-ci passe la plupart du temps inaperçue, il est vrai, mais on peut quelquefois l'enregistrer par des procédés spéciaux. Qui peut affirmer que cette manifestation extérieure de la pensée, réelle bien qu'inaperçue par nous, n'est pas perceptible pour le somnambule? On peut, au contraire, dans un grand nombre de cas, se convaincre aisément qu'elle est bien le signe extérieur perçu par l'hypnotisé. Dernièrement, M. Paul Tannery [1] a proposé ce mode d'interprétation de la suggestion mentale, en supposant que les bruits musculaires très faibles de la parole intérieure pouvaient avoir quelque importance comme mode de transmission de la pensée; M. Ch. Féré [2], dans un travail plus récent, a émis une hypothèse analogue tendant à établir que cette transmission de la pensée se fait aussi à l'aide de la parole intérieure, perçue, non par l'ouïe, mais par la vue, qui en saisit les mouvements d'articulation extrêmement faibles provoqués par les images motrices des mots. Examinons, en premier lieu, comment la parole intérieure peut se révéler à la vue du somnambule. Rappelons-nous d'abord que l'hypnotiseur, dans les expériences de suggestion mentale, fait toujours un effort volontaire, c'est-à-dire fixe énergiquement son esprit sur ce qu'il veut suggérer à son sujet. Or, c'est une loi généralement admise aujourd'hui en psychologie que l'idée d'un acte volontaire est une tendance à cet acte, tendance d'autant plus forte que la volition l'est aussi davantage. A un moment donné, cette tendance devient une ébauche de cet acte même. Lorsque l'expérimentateur veut suggérer mentalement à son somnambule de lever la jambe, par exemple, il dit en lui-même : « Levez la jambe. — Je veux que vous leviez la jambe », et plus il veut donner

1. P. Tannery. *Revue philosophique,* t. XIX, 1885, p. 113.
2. Ch. Féré. *Revue philosophique,* t. XXI, 1886, p. 247.

cet ordre, plus il tend à articuler ses mots. On conçoit donc que le sujet puisse, comme le fait le sourd-muet, mais avec beaucoup plus de délicatesse, discerner ces mots presque articulés, par l'observation des mouvements extérieurs que détermine chez l'hypnotiseur le jeu très atténué des organes de la parole. Il n'y aura pas lieu de s'en étonner, si l'on songe d'une part à l'acuité sensorielle et intellectuelle extrême du somnambule, et, d'autre part, à la possibilité, chez le sourd-muet bien éduqué, de comprendre aisément, à l'aide de la vue, ce que dit un homme dont le visage est caché par une moustache et une barbe épaisses, de répéter exactement, avec toutes les nuances de prononciation, les mots d'une langue à lui inconnue, de distinguer à merveille les vibrations du larynx ou leur absence, de façon à reconnaître si l'interlocuteur parle à voix haute ou à voix basse, enfin de deviner quelquefois la pensée de la personne avec qui il a l'habitude de converser sans que celle-ci en ait conscience, et rien qu'en saisissant les quelques mots à peine articulés qui forment, chez beaucoup de gens, la charpente du langage intérieur. Or, il importe de le remarquer, l'hypnotiseur qui fait des expériences de suggestion mentale s'adresse à un sujet qu'il connaît déjà, et sur lequel il fait, souvent depuis longtemps, des expériences de suggestion verbale, beaucoup moins variées en réalité qu'en apparence. Ce qu'il veut suggérer mentalement, il l'a souvent déjà suggéré plus d'une fois. L'habitude et l'éducation interviennent ici puissamment; les séries différentes d'idées énoncées amènent avec elles chez l'hypnotiseur des séries parallèles de gestes, d'attitudes, de jeux de physionomie, lesquelles persistent, bien qu'à l'état d'ébauche, lorsque les paroles ne sont plus prononcées. Il finit par s'établir ainsi entre le sujet et l'opérateur une sorte de langage des signes, rudimentaire il est vrai, et dont l'opérateur n'a pas conscience, mais réel, et dans lequel les séries de mouvements, d'attitudes, de jeux de physionomie en question se décomposent en groupes dont chacun représente une idée. C'est là une variante du langage des signes de l'abbé de l'Épée, dans lequel chaque groupe de signes représente une idée indépendamment de toute expression phonétique donnée, tandis que dans celui-ci la mimique est associée aux mouvements musculaires très faibles de la parole intérieure. Ce langage, autant naturel que conventionnel, doit varier dans des limites assez peu étendues : certains des groupes de signes qui le constituent doivent se retrouver à peu près les mêmes chez des individus différents, qui se rapprochent les uns des autres par le caractère, l'éducation, ou les études auxquelles ils se livrent. Dès lors, le sujet qui aura appris à le comprendre d'un hypnotiseur pourra aisément aussi le comprendre, au moins en partie, chez un autre.

On me dira que cette hypothèse suppose au moins chez le sujet l'exercice du sens de la vue, et qu'elle tombe devant ce fait que la suggestion mentale peut tout aussi bien être obtenue, alors que l'hypnotisé tourne le dos à l'hypnotiseur. Je répondrai qu'on doit alors tenir compte des bruits qui accompagnent inévitablement les mouvements

musculaires associés à la parole intérieure, et se demander, comme l'a fait M. Paul Tannery, si le sujet ne perçoit pas ces bruits imperceptibles pour les autres et n'est pas capable de leur assigner une signification. Quant à moi, je me rends très bien compte qu'il puisse y arriver aisément. Si je suppose, en effet, que le sujet se trouvant dans les conditions d'acuité auditive où la perception de ces bruits musculaires lui est possible, on lui fasse une suggestion verbale, je dois croire qu'à ce moment le sujet entend à la fois et la voix articulée et les bruits musculaires en question; si donc on lui fait la suggestion verbale à voix assez basse pour qu'elle ne couvre pas ces bruits au point de l'empêcher de les différencier des bruits vocaux, il entendra, en même temps que chaque syllabe articulée, un bruit musculaire composé particulier. Ce dernier, lorsqu'il est entendu seul, ne devient-il pas, dès lors, le substitut de la syllabe articulée qu'il accompagne d'ordinaire? Et ne conçoit-on pas que le somnambule comprenne bientôt ce langage aussi bien que l'autre?

Que penser maintenant de la valeur des précautions qu'on prend d'ordinaire dans les expériences du suggestion mentale, pour éviter que la transmission de pensée se fasse par l'intermédiaire des sens du sujet? Peut-on jamais savoir si ces précautions sont suffisantes? Évidemment non; et l'on est, quoi qu'on fasse, environné de causes d'erreur nombreuses dont on n'est jamais sûr de se garantir. Et si, laissant maintenant de côté les sens de l'ouïe et de la vue, qui sont les appareils ordinaires de réception du langage, je cherche à analyser les renseignements que peuvent donner au somnambule les sens de l'odorat, du toucher, de la température, etc., je vois nettement que, dans bien des cas, il peut, à l'aide de ces sens, arriver indirectement à savoir ce qu'on exige de lui. Il s'agit là de faits de suggestion mentale apparente. Je n'ai pas à m'en occuper ici, puisque l'interprétation que je propose s'applique aux cas où l'on voit le sujet obéir à un ordre simple, net, imprévu, direct, donné mentalement par l'hypnotiseur. Je me bornerai à signaler une des causes d'erreur les plus fréquentes : la suggestion verbale indirecte involontaire. Dans l'immense majorité des cas donnés comme exemples de suggestion mentale, on voit que l'hypnotiseur a avisé verbalement, avant l'expérience, un ou plusieurs des assistants de la suggestion qu'il allait tenter. Or, il n'est pas douteux que le sujet présente très fréquemment une acuité auditive suffisante pour entendre ce qui a été dit, bien qu'on ait parlé à voix basse et loin de lui. On a donc pu prendre pour de la suggestion mentale ce qui n'était que de la suggestion verbale. Cette suggestion indirecte est évidemment tout aussi efficace que si elle s'était adressée directement au somnambule : il suffit d'affirmer ainsi devant le sujet qu'on va lui suggérer quelque chose, pour que la suggestion s'effectue. D'ailleurs, dans quelques cas de ce genre, si l'on peut supposer que le sujet a obéi à la suggestion verbale et indirecte et non à la suggestion mentale directe, on ne peut pas l'affirmer d'une façon certaine.

Un phénomène capital relie tous ces faits, c'est *l'inconscience de la perception sensorielle du sujet.* Dans le cas où, immédiatement après qu'il a constaté nettement un fait de suggestion mentale, l'hypnotiseur interroge le sujet et lui demande, ainsi que je l'ai fait bien des fois, comment il a deviné sa pensée, la réponse est invariablement celle-ci : « Je n'en sais rien. J'ai bien senti ce que vous vouliez; mais je ne sais pas comment. » Il est très important de remarquer qu'on peut obtenir la même réponse après une suggestion verbale. Il ne s'agit pas d'un oubli, le sujet se rappelle parfaitement le moment où la suggestion a été faite, et il se rappelle qu'il n'a pas senti comment elle lui a été faite. C'est bien là une perception inconsciente; le sujet reçoit la sensation sans y prendre garde, cette sensation arrive à ses centres d'idéation, qui l'interprètent sans qu'il en ait conscience, et l'on est obligé d'admettre ce fait remarquable, que chez l'hypnotisé sensible à la suggestion mentale, le somnambule *lucide* des magnétiseurs, il y a à côté du moi conscient une personnalité psychique distincte, susceptible d'attention, de mémoire, d'intelligence et d'éducabilité, douée quelquefois d'une grande finesse et d'une grande puissance d'analyse, qui agit absolument en dehors du moi et à laquelle le moi obéit sans le savoir. Cet *inconscient* se perfectionne, chez le somnambule, en même temps que le moi conscient perd de sa netteté; il y a rupture d'équilibre entre le conscient et l'inconscient au bénéfice de celui-ci, et l'on assiste à une interversion des rôles de chaque partie de cette dualité cérébrale psychologique normale.

Les développements dans lesquels je viens d'entrer en exposant la conception du mécanisme de la suggestion mentale que je considère comme la plus légitime, me permettent maintenant de la résumer dans les deux propositions suivantes :

1° *La pensée de l'hypnotiseur qui fait une suggestion mentale se manifeste à l'aide de sa parole intérieure, qui est toujours accompagnée de mouvements, souvent très atténués, mais réels.*

2° *Ces mouvements sont perçus inconsciemment par le sujet, dont l'hyperacuité sensorielle est alors extrême, surtout à l'aide de l'ouïe et de la vue. Inconsciemment aussi, ils sont interprétés et traduits en langage ordinaire ; car si le sujet a conscience de l'idée formulée, s'il sait souvent de qui elle vient, il ignore absolument comment elle lui a été communiquée.*

Ce ne sont là, je le sais, que des hypothèses, mais au moins elles sont d'accord avec la science actuelle, et en particulier avec ce que l'on sait aujourd'hui des relations des sensations et du mouvement. Elles tendent à assigner des processus analogues à deux phénomènes qui ont d'ailleurs la même origine et la même fin. Si elles sont vraies, au moins dans leur ensemble, la limite entre la suggestion mentale et la suggestion verbale s'efface, la première se confond avec la seconde. Eh bien! je le demande, ne pouvait-on pas prévoir ce résultat en se rappelant ce qui s'est passé depuis qu'on a commencé l'étude scienti-

fique de l'hypnotisme? Les partisans de la suggestion purement mentale ont déjà vu son domaine décroître à mesure que les observations étaient mieux faites; ils ont déjà rayé du cadre de la suggestion mentale tous les cas où l'hypnotiseur est en contact, si peu que ce soit, avec l'hypnotisé, au moment de la suggestion [1]. Ils ne citent même plus aujourd'hui comme tout à fait probants les cas où l'hypnotiseur est en présence du sujet; leur suprême argument, ce sont les suggestions mentales à grande distance. Or, si je suppose que les faits de ce genre sont à l'abri de toute critique, ce qui d'ailleurs n'est nullement démontré, je ne les trouve pas cependant en contradiction *absolue* avec l'interprétation de la suggestion mentale que je propose. Du reste, tant que les faits de ce genre resteront isolés, exceptionnels, et plus ou moins douteux, on devra se borner à les enregistrer avec le plus de détails possible, en attendant que l'état de la science permette d'en trouver l'explication. C'est par l'étude patiente des faits les plus simples qu'on s'élèvera peu à peu à celle des phénomènes plus complexes dont l'interprétation nous échappe encore. Or, les hypothèses que je viens d'exposer s'appliquent sans difficulté à l'immense majorité des faits connus, ceux où la suggestion mentale a eu lieu à petite distance. Rien n'empêche dès lors d'admettre qu'exceptionnellement la perception inconsciente du sujet puisse se faire à des distances sensiblement plus grandes. Supposer que le somnambule lit la parole intérieure sur le visage, ou qu'il l'entend, même d'assez loin, me semble assez naturel. Est-il naturel, au contraire, de penser que ses cellules cérébrales reçoivent, par un mécanisme inimaginable, une sorte de reflet des images emmagasinées dans les cellules du cerveau de l'hypnotiseur, en même temps que l'excitation nécessaire pour produire l'association de ces images de telle façon que l'idée du second se reproduise identiquement chez le premier?

III

La suggestion mentale est aujourd'hui notée comme un phénomène exceptionnel, et l'on admet qu'elle ne peut être observée que chez quelques rares sujets, doués d'une sensibilité extrême aux manœuvres hypnotiques. Bon nombre de savants qui se sont beaucoup occupés d'hypnotisme n'en ont jamais constaté un seul exemple. J'ai tout lieu de croire cependant que bien des sujets susceptibles d'être mis en état de somnambulisme profond et d'obéir à la suggestion verbale hypnotique et post-hypnotique, peuvent également apprendre à obéir à la suggestion mentale. Si l'on se donnait la peine de renouveler les essais avec plus de persévérance, au lieu de passer outre après quelques échecs, on arriverait peut-être à réussir l'expérience assez fréquemment.

Bien plus, je considère comme infiniment probable que les sujets dont

1. Ch. Richet. *Société de Biologie;* avril 1884.

je viens de parler obéissent très souvent, à l'insu de leurs hypnotiseurs, à des suggestions mentales involontaires; et c'est là, à mon sens, une des causes d'erreur les plus fréquentes et les plus difficiles à éviter dans l'étude des phénomènes physiques de l'hypnotisme, lorsque les séries d'expériences sont longtemps poursuivies et répétées sur un même sujet par un même hypnotiseur. Je ne pense donc pas que la suggestion mentale soit, d'une manière absolue, aussi rare qu'on le croit généralement, mais je la considère comme un phénomène fugace, insaisissable, difficile à reproduire à volonté par l'expérimentation, et dont les conditions d'apparition nous échappent encore en grande partie. Toutefois, si l'on veut bien remarquer que la suggestion mentale, rarement observée par les savants d'aujourd'hui, est au contraire considérée par les magnétiseurs empiriques comme un fait très ordinaire, on peut se demander si le mode opératoire employé par ces derniers n'est pas pour une grande part dans ce résultat. Il n'est donc pas inutile de rechercher, comme je vais le faire, en quoi ce mode opératoire diffère de celui que les hommes de science mettent d'ordinaire en usage aujourd'hui.

Le point de départ des recherches contemporaines sur l'hypnotisme a été l'œuvre de Braid. Or cet auteur avait conclu de ses expériences que, en pareille matière, les observations devaient porter uniquement sur l'hypnotisé, et que l'hypnotiseur, pouvant être souvent remplacé par un objet inanimé, n'était pour rien dans les phénomènes observés. On a donc négligé, *a priori*, toute influence de la personnalité de l'hypnotiseur, même dans les faits de suggestion, qui peuvent être provoqués successivement par tous les expérimentateurs chez le même sujet, et ne résultent en somme que de l'automatisme de ce dernier. Aussi, dans presque toutes les expériences qu'on poursuit actuellement, voit-on le ou les sujets endormis, interrogés, suggestionnés indifféremment par plusieurs des personnes présentes. Chacun s'y prend à sa manière, et tout le monde y met du sien. En définitive, le dressage du sujet réalise de plus en plus l'automatisme absolu, à mesure qu'il devient plus parfait. Dans ces conditions, si quelqu'un tente une expérience de suggestion mentale et que cette suggestion soit perçue par le sujet, celui-ci peut évidemment percevoir en même temps les suggestions mentales involontaires de ceux des assistants qui doutent des résultats de l'expérience. Mis ainsi en présence de suggestions contradictoires, il n'obéit d'ordinaire à aucune. La non-réussite de l'expérience est la règle, et sa réussite une exception infiniment rare.

Qu'on veuille bien maintenant se rappeler la manière de faire des magnétiseurs empiriques. Dans leurs expériences, il s'agit presque toujours d'un magnétiseur opérant sur *son* sujet. Ce sujet, dressé par l'expérimentateur, se croit en sa puissance unique. Il n'obéit qu'à lui, les assistants sont neutres, et n'ont d'autre influence sur le sujet que celle qu'il plaît au magnétiseur de leur laisser prendre, ce qui revient à dire, pour me servir du mot employé d'ordinaire, qu'il est en *rapport*

magnétique avec son magnétiseur seul, ou bien (et cela seulement pendant le cours d'une même expérience) avec son magnétiseur et ceux des assistants avec lesquels il plaît à celui-ci de l'y mettre. Pour obtenir ce résultat, le magnétiseur empirique ne fait que de l'hypnotisme par suggestion, mais ses premières suggestions sont persistantes et dominent toutes les autres. Il commence, avant toute manœuvre hypnotique, par convaincre son sujet de bonne volonté qu'il va le « magnétiser ». Ce mot *magnétiser* signifie pour le patient quelque chose de vague, de merveilleux, un état surnaturel dont un sommeil spécial n'est que la première phase. Dès le début, le sujet s'attend à tout en même temps qu'il se livre tout entier. Après quelques hypnotisations, le magnétiseur lui suggère, pendant le somnambulisme, qu'il ne pourra dorénavant être endormi par aucune autre personne que lui-même, et pour donner à cette suggestion plus de corps et de force, l'opérateur l'appuie souvent sur un souvenir matériel. Il donne à son sujet un talisman, bague, boucle d'oreille, pièce de monnaie ou autre petit objet, lui ordonne de toujours le porter sur lui et lui suggère que, tant qu'il en sera possesseur, il ne pourra en aucun cas être *magnétisé* par aucune autre personne que celle dont il le tient. Beaucoup de magnétiseurs de profession, jaloux de rester maîtres de leurs sujets, renouvellent cette suggestion à chaque séance, avant de les réveiller. Cette suggestion, que j'appellerai *suggestion fondamentale* en raison de son importance, domine toutes les autres et donne à l'opérateur une influence exclusive sur le patient, tant qu'elle s'exerce. Celui-ci, véritable machine, mais machine spéciale, ne pouvant être manœuvrée que par un seul mécanicien, appartient en propre au magnétiseur, qui en fait absolument ce qu'il veut. On comprend bien dès lors que le somnambule, suggestionné constamment par la même personne, arrive aisément à comprendre les suggestions à demi-mot. Le dressage atteint une perfection extrême. La suggestion mentale proprement dite n'est pas toujours possible chez le sujet ainsi éduqué, mais l'hypnotiseur peut presque constamment obtenir des faits qui du moins s'en rapprochent singulièrement, et peuvent même être considérés comme le premier degré de cette forme de la suggestion.

J'entends parler de l'influence apparente de la volonté de l'hypnotiseur sur l'hypnotisé, de ce que les magnétiseurs appellent le *rapport magnétique*. Ces faits sont beaucoup plus faciles à observer que la suggestion mentale vraie, et tous les observateurs qui les ont constatés ne doutent en aucune façon de leur réalité. Lorsque cette influence personnelle de l'hypnotiseur sur son sujet s'est une fois manifestée, elle est constante, ou tout au moins durable, et l'hypnotiseur, aussi bien que le sujet éveillé et les témoins des expériences, peuvent toujours la constater très nettement. M. J. Héricourt a rapporté, à la Société de psychologie physiologique [1], l'histoire d'une dame soumise pendant quelque temps

1. J. Héricourt. *Revue philosophique*, t. XXI, 1886, p. 200.

à son expérimentation, chez laquelle il n'a jamais pu nettement provoquer la suggestion mentale, mais qui s'endormait uniquement lorsqu'il *voulait* l'endormir, et qui ressentait une sensation douloureuse dans la région précordiale lorsqu'il *pensait* à elle. Les faits du même genre abondent, et si j'ai cité celui de M. J. Héricourt, c'est parce que l'auteur a bien exposé la différence de degré qu'il y a entre les phénomènes de cet ordre, si nets et si faciles à constater sur son sujet, et la suggestion mentale vraie, à laquelle celui-ci était au contraire très réfractaire. J'ai observé moi-même un certain nombre de sujets, et notamment un homme de 27 ans et une femme de 24 ou 25 ans, chez lesquels cette influence spéciale était parfaitement nette. J'ai pu m'en convaincre, non pas une fois, mais constamment, tant que j'ai été en relations avec eux. Lorsque je me trouvais quelque part avec l'une de ces deux personnes et plusieurs autres, et que la conversation, se portant sur des sujets tout à fait différents de l'hypnotisme, personne n'y pensait, il me venait quelquefois l'idée de faire à l'improviste quelque expérience de somnambulisme, pour étonner un peu les assistants, et surtout ceux qui n'avaient encore rien vu de ces phénomènes. Mais aussitôt que je m'arrêtais sur cette idée, mon sujet, parfaitement éveillé, venait directement à moi et me priait instamment de le laisser tranquille. « Je sens parfaitement bien, disait-il, que vous allez me faire quelque chose. » Dans les deux cas, il s'agissait seulement d'une sensation vague, indéfinissable, et non pas d'une douleur précordiale, comme chez le sujet de M. J. Héricourt, ou de quelque autre sensation organique déterminée. Le sujet se rendait bien compte qu'il « *me* sentait », mais c'était tout, et je ne pouvais arriver à une analyse de sa sensation. Je pouvais aisément, surtout chez le jeune homme, provoquer le sommeil par un simple effort de volonté. Ce n'était pas là de la suggestion mentale, car j'ai bientôt reconnu qu'il arrivait au sommeil uniquement par l'intensité et la durée de l'impression qu'il ressentait lorsque je faisais un effort de volonté en pensant à lui. J'entends dire par là qu'il ne s'endormait pas parce que je voulais qu'il dormît, mais seulement parce qu'il sentait vivement que je m'occupais de lui mentalement : le sommeil hypnotique léthargique était l'aboutissant de cette sensation vague dont j'ai parlé tout à l'heure. Bien plus, au bout de quelques mois, j'étais arrivé à l'endormir malgré moi; ainsi, malgré le désir que j'avais alors de le rendre témoin des expériences d'hypnotisme que je faisais sur un de nos amis communs connus, je ne pus y parvenir : il s'endormait lui-même dès que je cherchais à hypnotiser l'autre.

Ces phénomènes, étranges au premier abord, doivent nous apparaître comme une chose assez naturelle, si nous tenons compte des considérations que j'ai exposées plus haut. On remarquera que, dans ces faits, il s'agit presque toujours de sujets n'ayant été hypnotisés que par la seule personne dont ils disent ressentir l'influence. Il en était ainsi dans le cas de M. J. Héricourt et dans les deux miens. Il me semble donc fort légitime de les attribuer à l'influence de cette suggestion

primitive, dominant toutes les autres, que j'ai appelée *suggestion fondamentale*. Le sujet y obéit à l'état de veille, à l'aide et par l'intermédiaire de *l'inconscient*, de cette personnalité psychique *distincte du moi*, qui est toujours en éveil chez lui, dès qu'elle a été étendue, perfectionnée, éduquée par les hypnotisations antérieures. C'est là une de ces suggestions faites pendant le sommeil hypnotique et auxquelles le sujet obéit plus tard, étant éveillé, sans s'en douter, phénomènes bien connus aujourd'hui et dont la possibilité ne fait plus de doute pour personne. Des observateurs dont le témoignage est indiscutable ont d'ailleurs pu la réaliser plusieurs fois [1]. Dans ce cas particulier, le sujet obéit à une suggestion qu'on pourrait formuler ainsi : « Toutes les fois où je voudrai que vous *me sentiez*, que vous ressentiez mon influence hypnotique, vous la ressentirez. » Comme toutes les suggestions possibles, celle-ci peut venir de l'hypnotiseur, ou bien encore, et c'est le cas de beaucoup le plus fréquent, s'établir directement chez le sujet même, par auto-suggestion. On va m'objecter que rien ne m'autorise à affirmer la possibilité de la réalisation d'une suggestion pareille. Je répondrai que l'on connaît des faits de suggestion semblant au contraire beaucoup plus difficiles que celle-ci à réaliser, et que l'on ne peut cependant révoquer en doute. Il s'agit de ces faits si remarquables de suggestions à longue échéance, ou plutôt à *échéances échelonnées*. J'en emprunte une à M. Beaunis. Cet auteur fait à un de ses sujets la suggestion suivante : « Cet après-midi vous dormirez cinq minutes toutes les heures. — La suggestion se réalise, et le lendemain la malade se rappelle très bien qu'elle a été surprise toutes les heures par le sommeil et que chaque fois elle a dormi cinq minutes, comme l'a constaté du reste son amie, qui travaillait dans la même pièce qu'elle [2]. » Ces faits, qui semblent impliquer une sorte de faculté inconsciente de mesurer le temps, sont évidemment très curieux. A propos d'une suggestion à longue échéance, se réalisant treize jours après avoir été faite, M. Paul Janet, effrayé de cette faculté inconnue de mesure du temps, qui lui semblait nécessaire pour l'explication du fait, voyait avec étonnement et chagrin les physiologistes rouler « sur la pente des facultés mystérieuses du magnétisme animal » [3]. M. Beaunis est arrivé cependant à une interprétation satisfaisante de ces faits. Il a fort à propos fait observer qu'un intervalle de temps déterminé, un jour par exemple, correspondait à une série d'impressions et de sensations successives en permettant jusqu'à un certain point la mesure inconsciente : le réveil volontaire, à heure fixe, fait absolument bien constaté, en est la preuve [4]. J'ajouterai que chez l'hypnotique qui ne dort que cinq minutes, ces cinq minutes correspondent à des sensations organiques déterminées, la sensation des mouvements respiratoires, par exemple,

1. Beaunis. *Le somnambulisme provoqué.* Paris, 1886, p. 36.
2. Beaunis. *Loc. cit.* p. 128 et 129.
3. P. Janet. *Revue politique et littéraire*, 16 août 1884.
4. Beaunis. *Loc. cit.* p. 139, 140.

et que la mesure inconsciente du temps devient dès lors possible. La suggestion que je considère comme la cause du phénomène dit « rapport magnétique » est évidemment une suggestion à échéances échelonnées, comparable à celle que je viens de citer, mais d'une interprétation beaucoup plus facile, car il y a dans ces cas plus qu'un souvenir ignoré des ordres reçus, et chaque échéance de la suggestion est déterminée par des signes actuels : le fait d'une volition plus ou moins intense chez l'hypnotiseur se traduit chez lui par des phénomènes physiques appréciables. Chez moi, du moins, ainsi que je l'ai dit déjà à la Société de psychologie physiologique, un effort de volonté purement psychique amène rapidement une notable accélération des mouvements du cœur, et je passe en moins d'une minute de 76 à 100 et même 120 pulsations. J'ai donc le droit de supposer que chez d'autres personnes le même phénomène, plus ou moins accusé suivant les cas, peut se produire dans les mêmes circonstances. N'est-il pas dès lors légitime de supposer que les phénomènes vasomoteurs, ou autres signes inconnus de nous, peuvent être inconsciemment perçus par le sujet, et produire chez lui ces sensations vagues qu'il attribue en effet à une influence personnelle de l'hypnotiseur? Il s'agirait donc bien là, à mon avis, de phénomènes de même ordre que la suggestion mentale, mais infiniment moins délicats et moins complexes, et exigeant d'ailleurs du sujet une moindre sensibilité et une éducation moins parfaite.

Les développements dans lesquels je viens d'entrer m'ont paru nécessaires pour bien spécifier ce que les magnétiseurs appellent le *rapport magnétique*, et montrer que cette appellation s'applique à des phénomènes parfaitement réels. Or il nous faut remarquer qu'ils ne considèrent la suggestion mentale, qu'ils appellent la *transmission de pensée*, comme possible que sur des sujets avec lesquels ils sont « en rapport magnétique. » Ils ne la tentent pas en dehors de ces conditions, et ils la réussissent fréquemment. Comment s'étonner dès lors que le magnétiseur empirique, se voyant si constamment et si facilement obéi de son sujet, arrive à être convaincu de la puissance de sa volonté et de la transmission de la pensée sous l'influence de sa seule volonté? Un grand nombre de gens instruits et cultivés qui s'occupent d'hypnotisme ont encore aujourd'hui cette conviction, car ils n'ont jusqu'ici rien trouvé, dans les écrits scientifiques, qui puisse les éclairer. Ce sont eux du reste qui réussissent le mieux leurs expériences : ce qui fait la force du magnétiseur empirique, c'est qu'il est de bonne foi; il croit profondément à sa puissance, il espère fermement la réussite de ses suggestions; cette confiance perce dans ses gestes, dans l'expression de sa physionomie, dans le ton de ses paroles, et, comme il est vrai qu'un orateur convaincu parvient plus aisément qu'un autre à convaincre son auditoire, s'il est éloquent, de même l'hypnotiseur convaincu de la réussite de sa suggestion suggestionne mieux son sujet qu'un sceptique, s'il est doué de quelque éloquence, c'est-à-dire s'il a quelque autorité dans l'attitude, le geste, la parole ou le regard. Il résulte

de là que nous, médecins, physiologistes ou psychologues, sommes peu aptes à ce genre d'expériences, pour lesquelles le scepticisme scientifique nous nuit dans une certaine mesure. Quant à moi, il m'a semblé que j'avais toujours eu plus de profit à observer à la fois l'hypnotiseur et le sujet qu'à expérimenter par moi-même. Je me suis donc astreint à suivre, pendant des années, à titre de spectateur, divers « cercles magnétiques, sociétés magnétiques », et aussi un grand nombre de réunions où les expériences étaient faites par des gens du monde. J'y ai acquis la conviction que ces gens, qui pourraient être fort dangereux, du reste, si l'on suppose quelques-uns d'entre eux capables de faire de leurs pratiques un criminel usage, sont de bonne foi en ce qui concerne leurs idées sur le magnétisme animal. J'en excepte, bien entendu, ceux qui sont magnétiseurs de profession et qui, se donnant en spectacle au public, s'arrangent toujours de façon à ne manquer aucune expérience. A cette exception près, il n'y a guère plus à tenir compte de la supercherie, dans tous les faits observés, que du « coup de pouce » inconscient donné quelquefois par des hommes d'une bonne foi scientifique incontestable dans des expériences de physiologie ou de pathologie expérimentales. Encore la supercherie vient-elle presque toujours du sujet, et non du magnétiseur. On peut, en somme, affirmer que la majorité des faits servant de base à la doctrine ancienne du magnétisme animal (doctrine qui s'appuie sur des traditions séculaires) est vraie ; l'interprétation de ces faits seule est erronée et basée sur des illusions.

On reconnaîtra peut-être maintenant que j'ai quelques raisons de croire que si les magnétiseurs empiriques réussissent des expériences que d'autres ne peuvent mener à bonne fin, cela tient à leur mode opératoire, et l'on ne s'étonnera pas si je conseille de s'en rapprocher le plus possible, afin d'arriver aux mêmes résultats. Je puis donc, avant d'aller plus loin, indiquer la marche à suivre pour arriver à se placer dans de bonnes conditions expérimentales, avant de tenter des expériences de suggestion mentale. On devra :

1° Choisir un sujet *neuf*, n'ayant été encore hypnotisé par personne. Peut-être vaut-il mieux qu'il ait été témoin de quelques expériences d'hypnotisme faites sur d'autres, à condition qu'il y ait cru. Cela le disposera favorablement à la suggestion.

2° Acquérir d'abord la confiance du sujet, l'amener soi-même à croire et lui faire répéter par d'autres qu'on est un magnétiseur irrésistible, et en même temps incapable d'abuser de son pouvoir.

3° L'endormir par suggestion (le mode opératoire est indifférent), et répéter cette manœuvre jusqu'à ce que le sommeil très profond puisse être obtenu instantanément.

4° Le faire passer alors, pendant le sommeil, à l'état somnambulique; et dès qu'il répondra nettement et sans effort ni hésitation aux questions qu'on lui posera dans cet état, lui faire la suggestion verbale que

j'ai appelée plus haut *suggestion fondamentale*, avant de le réveiller. (Cette suggestion devra, par la suite, être répétée très fréquemment.)

5° Au réveil, prier d'autres personnes d'essayer d'endormir le sujet, afin de voir si la suggestion fondamentale se réalise bien. Afin d'être plus sûr du résultat, j'ai l'habitude d'affirmer encore, préalablement, au sujet réveillé, que personne autre que moi ne réussira à l'endormir.

6° Multiplier ensuite les expériences de suggestion verbale dans les états hypnotiques où elle est possible, en passant des phénomènes somatiques aux phénomènes psychiques et réciproquement, afin de perfectionner de plus en plus l'éducation du sujet. Accroître le plus possible, par suggestion verbale, l'acuité sensorielle du somnambule.

7° On devra alors passer aux suggestions faites à l'état de veille, et réaliser ainsi les divers phénomènes somatiques ou psychiques obtenus précédemment. Le mot « à l'état de veille » est évidemment mauvais : si le sujet est dans son état normal au moment où la suggestion est faite, il est évident qu'il en sort au moment où elle se réalise. Il s'agit là d'un état hypnotique spécial, encore assez mal défini, et si j'emploie cette expression tout en la trouvant mal choisie, c'est que tout le monde s'entend aujourd'hui sur ce qu'elle signifie. Je crois que les expériences de cet ordre ne doivent être entreprises que si l'on a préalablement suggéré au sujet endormi qu'il perdra immédiatement tout souvenir des illusions, hallucinations, et surtout des changements de personnalité qu'on provoquera chez lui à l'état de veille. Sans cette précaution, ces souvenirs se perdent, il est vrai, assez rapidement, mais il m'a semblé qu'après chaque hallucination il restait momentanément au sujet une sorte d'étonnement cérébral particulier qui m'a quelquefois effrayé.

8° Lorsqu'on sera bien maître de son sujet, que son éducation hypnotique sera aussi complète que possible, on lui fera à plusieurs reprises, pendant le sommeil et à l'état de veille, la suggestion à échéances échelonnées que j'ai dit être la cause de l'état dit « rapport magnétique », et l'on s'assurera que cette suggestion a réussi. Je le répète, cet état est le plus souvent le résultat d'une auto-suggestion; mais on ne devra pas négliger l'emploi de la suggestion pour l'obtenir plus nettement.

Telles sont les manœuvres qui, à mon sens, doivent précéder les tentatives de suggestion mentale. Ce dressage exigera évidemment un temps variable suivant les sujets. Certes, beaucoup d'entre eux ne pourront être amenés à ce point, et, parmi ceux qui y arriveront, il s'en trouvera qui n'obéiront pas à la suggestion mentale. Mais je ne crains pas d'affirmer que beaucoup d'autres, ainsi préparés, seront susceptibles d'y obéir assez souvent. Les deux sujets dont j'ai parlé plus haut avaient acquis une sensibilité telle, que mes expériences réussissaient dans plus du tiers des cas. Les résultats variaient du reste suivant les jours. Je ne citerai ici aucune de ces expériences, car elles ne me paraissent rien présenter de plus intéressant que celles, si nombreuses, qui ont déjà été publiées par d'autres. Je me bornerai à con-

seiller aux expérimentateurs qui formulent mentalement une suggestion de *vouloir* fermement ce qu'ils tentent de suggérer, et de répéter plusieurs fois, mentalement, leur suggestion, jusqu'à ce que le sujet ait obéi, ou, en cas d'insuccès, jusqu'à ce que la fatigue les oblige à renoncer à l'expérience. Lorsque celle-ci réussit, on voit d'ordinaire le sujet en état de somnambulisme indiquer d'abord par quelques signes extérieurs variables (légers mouvements convulsifs, inspirations précipitées et profondes, mouvements de déglutition, etc., qu'il a *senti la volonté* de l'hypnotiseur, et ce n'est qu'après quelque hésitation qu'il finit par obéir à la suggestion. Quelquefois il n'obéit qu'après une résistance manifeste. Il m'a semblé que la suggestion mentale réussissait mieux et plus souvent quand elle était faite à l'état de veille, et qu'elle avait été précédée de quelques autres expériences destinées, si l'on veut me pardonner l'expression, à mettre le sujet « en train ».

En général, les expériences de suggestion mentale réussissent beaucoup mieux lorsque l'hypnotiseur est en présence du sujet que lorsqu'il en est éloigné de quelque distance. Toutefois, les deux personnes que j'ai citées tout à l'heure me sentaient quelquefois manifestement d'une pièce à l'autre du même appartement, lorsque je le voulais, et j'ai pu les endormir ainsi, alors que vraisemblablement ils ne soupçonnaient pas ma présence. L'une d'elles me sentait quelquefois très bien, lorsque je le voulais fermement, alors que j'étais dans la rue et elle à l'entresol d'une maison de la rue Cujas. Cette expérience, bien souvent répétée, réussissait assez fréquemment. Enfin, un soir que je sortais accompagné d'un de mes amis de chez l'un de ces sujets, étudiant en médecine, sur lequel je venais de faire quelques expériences d'hypnotisme, j'ai essayé, du palier de l'étage inférieur, à lui suggérer mentalement une paraplégie complète, et il m'a semblé y être parvenu. En effet, je ne pensais nullement à tenter l'expérience alors que j'étais près de lui, et l'idée ne m'en était venue qu'au moment même où j'allais la mettre à exécution. Aussitôt ma tentative faite, je remontai chez mon somnambule pour voir si la suggestion avait réussi. Je le trouvai assis dans un fauteuil, se plaignant d'avoir les jambes engourdies, et incapable de se lever. Mais ce fait est resté isolé, bien que j'aie essayé maintes fois d'en produire d'analogues; aussi me garderai-je bien de lui accorder plus d'importance qu'il n'en mérite; car, en pareil cas, il est au moins prudent de toujours se méfier des coïncidences fortuites.

Avant de terminer ce travail, je tiens à appeler l'attention sur un fait dont l'intérêt me semble indéniable. Je n'ai jamais guère cherché à le produire que sur un seul de mes sujets, l'étudiant en médecine cité plus haut; mais d'autres expérimentateurs, M. Liebault entre autres, en ont produit d'analogues. Voici ce dont il s'agit. Il est possible de suggérer à un sujet sensible à la suggestion mentale d'obéir pendant un temps donné aux suggestions mentales que lui fera une personne indiquée. Ainsi il me suffisait de dire à mon sujet : « A partir du moment présent et *jusqu'à telle heure*, M. X., que voici, pourra obtenir de

vous par l'hypnotisme tout ce que j'en obtiens moi-même, » pour que cette suggestion se réalisât parfaitement. L'attention du sujet se portait alors sur son nouveau maître intérimaire, et si celui-ci prenait soin de conduire ses expériences avec méthode et netteté, en suivant mes conseils, il arrivait presque toujours à réussir un certain nombre de suggestions mentales. Or, il faut remarquer que j'ignorais absolument quelles suggestions il tentait; la scène se passait uniquement entre lui et le sujet, sans confident. Dès que l'heure fixée arrivait, il ne pouvait plus rien obtenir du sujet; la *suggestion fondamentale,* un moment suspendue, reprenait toute sa force. J'ai renouvelé cette expérience un nombre considérable de fois pendant dix-huit mois, avec le même sujet que je confiai ainsi à plus de vingt personnes différentes, et j'ai obtenu une faible proportion d'insuccès, survenant du reste presque toujours avec les mêmes personnes, et très probablement de leur faute. Cette expérience, très élégante, a le grand avantage de démontrer immédiatement la réalité de la suggestion mentale hypnotique à la personne à laquelle l'hypnotiseur transmet momentanément son pouvoir. Lorsqu'elle a vu le sujet obéir nettement, plusieurs fois de suite, à des ordres connus d'elle seule et qu'elle lui a donnés mentalement, elle est bien obligée de se rendre à l'évidence.

28 juin 1886.

XXII

RECHERCHES SERVANT A ÉTABLIR QUE CERTAINES MANIFESTATIONS HYSTÉRIQUES PEUVENT ÊTRE TRANSFÉRÉES D'UN SUJET A UN AUTRE SUJET SOUS L'INFLUENCE DE L'AIMANT[1],

Par M. J. Babinski,
Chef de clinique de la Faculté de médecine, à la Salpêtrière.

Sous l'influence de l'application de métaux, ou bien encore de l'aimant, on peut voir chez certains sujets quelques manifestations de l'hystérie, telles que l'anesthésie sensitive et sensorielle, les paralysies, les contractures, les arthralgies, lorsqu'elles sont limitées à un côté du corps, disparaître de ce côté et apparaître du côté opposé. C'est là, comme on le sait, le phénomène *du transfert* constaté par la Commission de la Société de Biologie[2] à l'occasion d'un fait remarqué par M. Gellé dans la mensuration qu'il faisait de la distance de l'audition distincte pendant l'application des métaux; souvent ce transfert d'un côté à l'autre du corps recommence en quelque sorte spontanément sans nouvelle application métallique et se répète un certain nombre de fois de suite. Ce phénomène a été indiqué pour la première fois par M. Charcot, qui lui a donné le nom *d'oscillations consécutives*.

Des recherches nouvelles que nous avons faites dans le service de notre maître M. Charcot nous ont montré que deux sujets peuvent jouer, au point de vue du transfert, l'un par rapport à l'autre, un rôle analogue à celui que joue chez un seul sujet un côté du corps par rapport au côté opposé. Dans nos expériences, les malades ont été placés dans la situation assise, tournés dos à dos. Il n'est pas nécessaire qu'il y ait contact entre eux; mais, s'il y a contact, le transfert est plus rapide que lorsque les malades sont à une certaine distance l'un de l'autre.

Les expériences que nous avons faites doivent être divisées en deux catégories :

A la première catégorie appartiennent des expériences qui ont porté sur deux jeunes filles hystéro-épileptiques, ayant chacune une hémianesthésie sensitive sensorielle, toutes deux sujettes à des attaques d'hystéro-épilepsie et présentant au complet les phénomènes du grand hypnotisme, tels qu'ils ont été décrits par M. Charcot. Voici les diverses

1. Séance du 25 octobre 1885. Présidence de M. Ribot, vice-président.
2. Commission nommée en 1876 par la Société de Biologie pour contrôler les expériences de M. Burq sur la métalloscopie.

expériences que nous avons faites sur ces deux malades, et qui, toutes, ont été répétées un grand nombre de fois.

Nous les avons d'abord mises simplement en rapport l'une avec l'autre comme il a été dit plus haut, et nous avons placé un aimant à côté de l'une d'elles. Nous avons alors observé qu'une des deux malades, d'hémianesthésique qu'elle était, devient au bout de quelques instants anesthésique totale, et en même temps l'autre malade recouvre la sensibilité dans son côté anesthésié, tout en la conservant dans le côté opposé. Puis un nouveau transfert s'opère, même si l'on éloigne l'aimant; la première malade, devenue anesthésique totale, recouvre la sensibilité dans toute l'étendue de son corps, et la seconde malade devient à son tour anesthésique totale, et il se fait ainsi une série d'oscillations consécutives. Lorsqu'on éloigne les deux malades l'une de l'autre, elles reviennent très rapidement à l'état qu'elles présentaient avant l'expérience, c'est-à-dire qu'elles redeviennent toutes deux hémianesthésiques.

Nous avons ensuite produit chez ces malades, tantôt chez l'une, tantôt chez l'autre, des paralysies soit flasques, soit avec contracture; c'est ainsi que nous avons produit tour à tour des monoplégies brachiales, des monoplégies crurales, des hémiplégies, des paraplégies, les unes flasques, les autres spasmodiques. La malade paralysée était mise alors en contact avec sa compagne, près de laquelle on plaçait l'aimant. Au bout de quelques instants, le transfert se produit; la paralysie disparaît chez la première malade, et se manifeste en même temps chez la seconde. Le transfert se fait généralement avec la plus grande pureté; la paralysie se transfère avec ses caractères et sa localisation exacts; il nous est arrivé pourtant une fois de voir une monoplégie brachiale simple se transférer sous forme de monoplégie brachiale double. Généralement, la paralysie se transfère chez la seconde malade du côté où l'aimant a été appliqué, mais cela n'est pas constant. Il se fait ensuite une série d'oscillations consécutives d'un sujet à l'autre sujet, comme pour l'anesthésie. Si l'on éloigne les malades l'une de l'autre, la malade paralysée au moment où l'éloignement se fait, reste paralysée, et il faut agir de nouveau par suggestion pour faire disparaître la paralysie.

Puis nous avons produit par suggestion des coxalgies ayant les caractères des coxalgies hystériques. Les coxalgies se comportent, au point de vue du transfert, exactement comme les paralysies.

Voici maintenant une expérience qui diffère des précédentes en ce qu'elle n'a pas son pendant dans les expériences de tranfert que l'on pratique chez des sujets isolés : on provoque par suggestion le mutisme hystérique; le phénomène se transfère avec la même facilité que les paralysies et les coxalgies.

Ces diverses expériences ont été d'abord pratiquées lorsque les malades se trouvaient dans la période somnambulique du grand hypnotisme. Mais nous les avons répétées lorsque les malades étaient à l'état de veille, et nous avons obtenu les mêmes résultats. Il a été toutefois indispensable, lorsque nous voulions obtenir par suggestion un phé-

nomène hystérique pour le soumettre au transfert, d'hypnotiser préalablement les malades.

Nous avons enfin plongé un des deux sujets dans la période somnambulique du grand hypnotisme, en laissant le second dans l'état de veille. Sous l'influence de l'aimant, il se fait un transfert de ces deux états; au bout de très peu de temps le premier sujet se réveille et le second devient somnambule. Pour constater la réalité du somnambulisme, nous nous sommes fondé sur le caractère somatique de cette période : la contracture somnambulique.

Passons maintenant à la *seconde catégorie* de nos expériences. Nous avons pris des malades hystériques, hommes ou femmes, présentant des manifestations hystériques telles que des paralysies flasques ou spasmodiques, non plus artificielles, mais naturelles, c'est-à-dire survenues indépendamment de toute suggestion de notre part et qui ont motivé l'admission de ces malades à l'hospice. Ces malades, pour la plupart, n'ont jamais été hypnotisés, et, dans les expériences suivantes, ils ont été laissés à l'état de veille. Nous avons placé les malades en rapport avec l'un ou l'autre des deux sujets dont nous avons parlé plus haut que nous plongions dans la période somnambulique du grand hypnotisme et à côté duquel nous mettions l'aimant.

Nous avons alors observé que le sujet hypnotisé ne tarde pas, sous cette influence, à présenter les mêmes accidents que l'hystérique à côté duquel il se trouve. Pourtant la transmission de ces paralysies se fait parfois avec moins de pureté que dans les expériences de la première catégorie.

Mais une différence beaucoup plus grande sépare les expériences de la première catégorie de celles de la seconde. En effet, dans ces dernières, il n'y a pas à proprement parler de transfert. Les accidents hystériques se transmettent au sujet hypnotisé, mais persistent avec tous leurs caractères chez les malades qui en sont primitivement atteints.

Toutefois, en répétant un certain nombre de fois ces expériences, on arriverait peut-être à faire disparaître ces paralysies, et il y aurait là une méthode de traitement. Nous avons observé, en effet, dans un cas, à la suite de deux expériences consécutives, une contracture spontanée d'un membre inférieur s'atténuer notablement. Nous nous proposons, du reste, de poursuivre ces recherches.

Nous ferons remarquer que les faits que nous venons de signaler diffèrent essentiellement de certaines observations déjà anciennes [1] qui démontrent seulement que l'aimant peut agir à distance chez un malade mis en rapport avec un autre malade *dont le corps sert de conducteur*. Voici, par exemple, une des expériences de MM. Proust et Ballet.

1. Voir à ce sujet l'ouvrage de Maggiorani : *Influenza del magnetismo sulla vita animale*, et le travail de MM. Proust et Ballet : *l'Action des aimants sur quelques troubles nerveux et spécialement sur les aneshésies*, in *Journal de thérapeutique*, 1879.

« Deux hystériques, l'une hémianesthésique gauche, l'autre hémianesthésique droite, se tiennent par la main; on applique des aimants à côté de la première; au bout d'une heure, les deux malades recouvrent la sensibilité générale dans leur côté anesthésié. » — Ces observations n'ont aucune analogie avec les nôtres.

Nous ferons remarquer, en terminant, que nous nous sommes placé dans des conditions telles que toute idée de simulation ou de suggestion doit être absolument écartée.

Il faut noter d'abord que ces expériences ont donné dès le début les mêmes résultats que lorsqu'elles ont été répétées plusieurs fois. Lorsque nous produisions par suggestion chez un sujet un phénomène tel que paralysie ou mutisme que nous nous proposions de soumettre au transfert, l'autre sujet était éloigné de façon qu'il lui fût impossible de savoir ce qui avait été fait, et nous couvrions le premier sujet d'un voile dissimulant complètement les différentes parties de son corps.

Lorsque nous mettions en contact avec les malades atteints de paralysie spontanée une hystérique hypnotisée, nous prenions toutes les précautions nécessaires pour que celle-ci ignorât complètement quel était le malade en rapport avec elle et ne pût savoir de quels accidents il était atteint. Enfin l'aimant a toujours été appliqué à côté du membre supérieur, même lorsqu'il s'agissait de phénomènes localisés dans le membre inférieur [1].

1. Une nouvelle communication sur *la transmission de phénomènes nerveux d'un sujet à un autre sujet* a été faite par M. Babinski à la Société de biologie (séance du 6 novembre 1886).

ERRATUM

Page 69, col. 2. Les cinq premières lignes depuis : *elle vient à moi*, doivent être placées dix lignes plus bas, à la suite de : *elle la touche de nouveau et la prend.*

TABLE DES BULLETINS

DE LA

SOCIÉTÉ DE PSYCHOLOGIE PHYSIOLOGIQUE

Pour 1886

Coulommiers. — Imp. P. Brodard et Gallois.